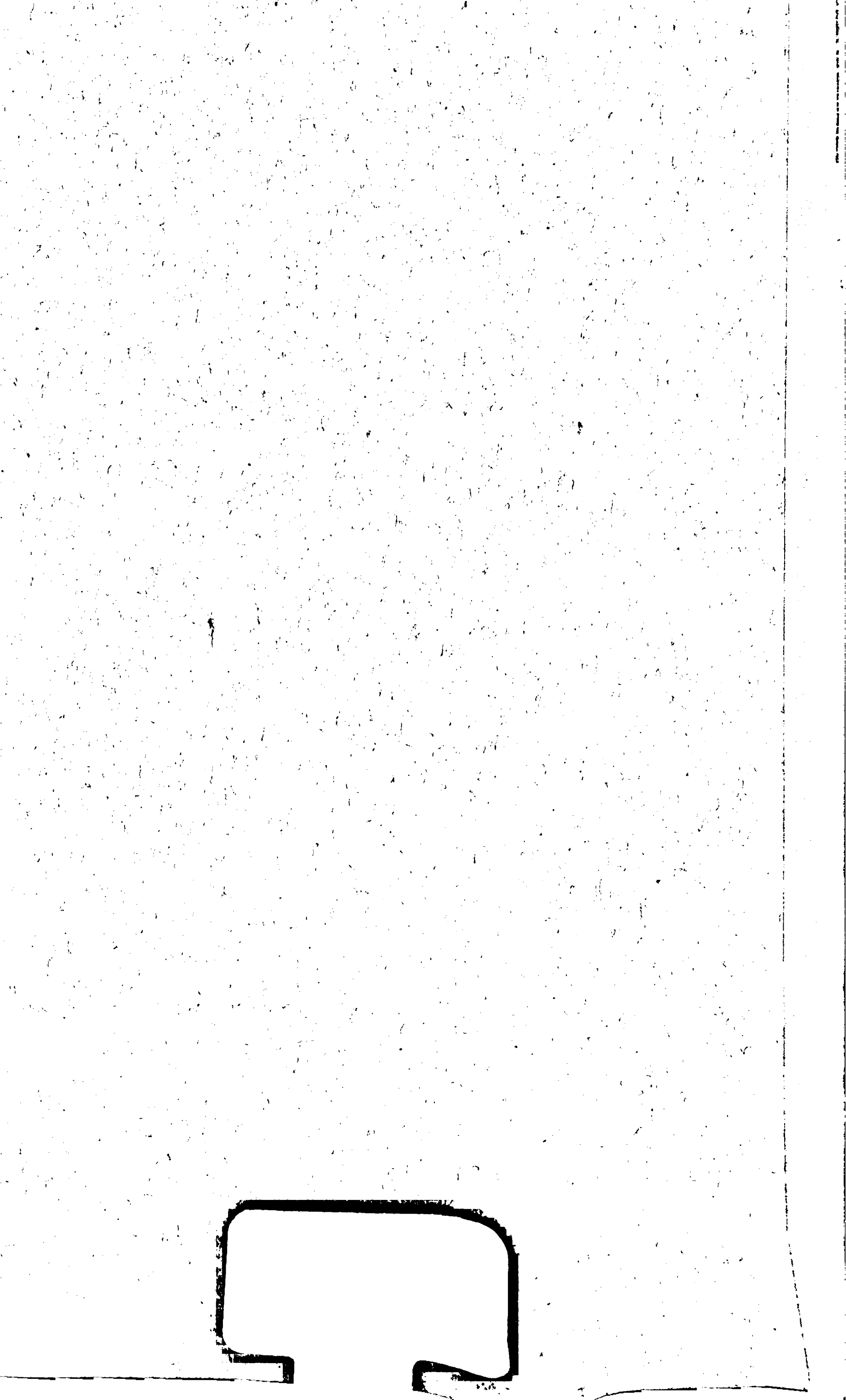






L'ÉGYPTE

SOUS

MÉHÉMED-ALI.

Les formalités exigées ayant été remplies, les contrefacteurs seront poursuivis suivant la rigueur des lois.

Cet ouvrage se trouve aussi à

Agen. . . chez Noubel.
Aix-la-Chap. Laruelle.
Angers . . . . Fourrié-Mame.
Arras . . . . . Topino.
Bayonne . . . Bonzom.
Berlin. . . . . Schlesinger.
Besançon. . { Deis, Girard.
Blois. . . . . . Aucher-Eloi.
Bordeaux. . { Mme Bergeret, Lawalle jeune, Melon, Coudert, Gassiot, Gayet.
Bourges. . . . Gilles.
Breslau . . . . Korn.
Brest. . . . . { Le Fournier-Desp. Egasse. Michel.
Bruxelles. . { Lecharlier, Demat, Stapleaux, Lacrosse.
Caen. . . . . . Mme Belin-Lebaron.
Calais . . . . . Leleux.
Cambrai . . . Giard.
Chartres . . . Hervé.
Clermont-F. Thibaud.
Dijon. . . . . { Lagier, Noellat, Tussa.
Dunkerque. { Bronner-Beauwens, Létendart-Delevoye.
Florence . . . Piatti.
Francfort. . . Brœnner.
Gand. . . . . { Dujardin, Houdin.
Genève. . . . { Paschoud, Mangez-Cherbuliez.
Havre . . . . { Duflo, Chapelle.
Lausanne. . . Fischer.
Leipsick. . . . Grieshammer.
Liége . . . . { Desoër, Collardin.
Lille . . . . . . Vanackere.
Limoges. . . . Bargéas.
Londres. . . { Bossange, Dulau, Treuttel et Würtz.
Lorient. . . . { Caris, Fauvel.
Lyon . . . . . { Bohaire, Faverio, Maire.
Manheim . . . Artaria et Fontaine.
Mans . . . . . Pesche.
Marseille. . { Chardon, Maswert, Moissy, Camoin, Chaix.
Metz. . . . . { Devilly, Thiel.
Mons. . . . . Leroux.
Montpellier. { Sevalle, Gabon fils.
Moscou . . . . Fr. Riss père et fils.
Nancy. . . . . Vincenot.
Nantes. . . . . Busseuil.
Naples. . . . { Borel, Marotta et Vanspandoch.
Nîmes . . . . . Melquiond.
Niort. . . . . . Elies-Orillat.
Orléans. . . . Huet-Perdoux.
Rennes. . . . { Duchesne, Molliex.
Rouen. . . . { Frère, Renault, Dumaine-Vallé.
Saint-Brieux. Lemonnier.
Saint-Malo. . Rottier.
Saint-Pétersbourg { C. Weyer, Saint-Florent.
Stockholm . . Cumelin.
Strasbourg. . Levrault.
Toulouse . . { Vieusseux, Senac.
Turin . . . . { Ch. Bocca, Pic.
Valenciennes. Lemaître.
Vienne . . . . Shalbacher.
Warsovie. . . Klugsberg.
Ypres . . . . . Gambart-Dujardin.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AÎNÉ.

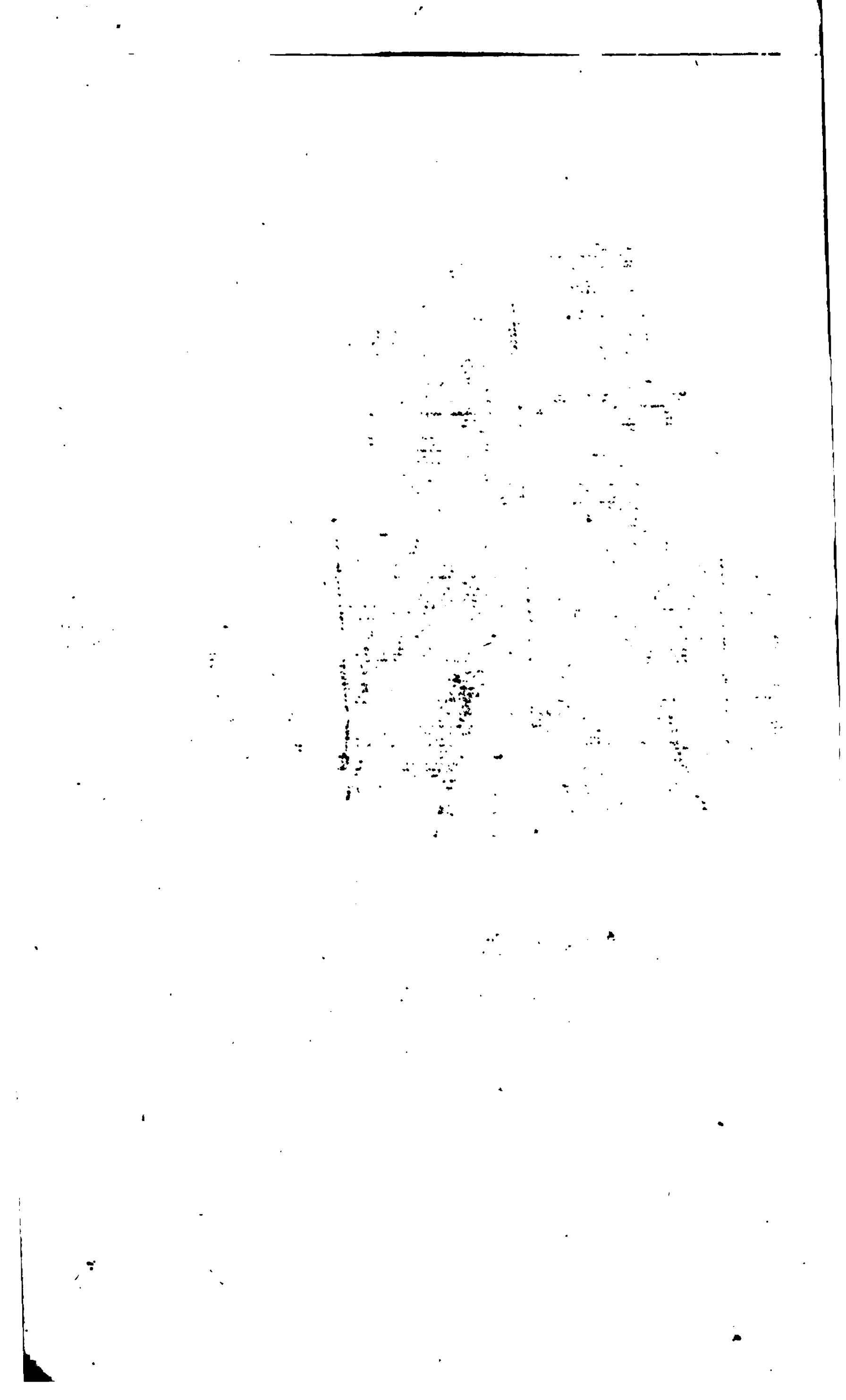


MEHEMED ALY.

Vice Roi d'Egypte.

Fauconnier. *Lith: de G: Engelman*

Egypt-History: 1798-1822



L'ÉGYPTE

SOUS

MÉHÉMED-ALI,

OU

APERÇU RAPIDE

DE L'ADMINISTRATION CIVILE ET MILITAIRE DE CE PACHA,

PUBLIÉ PAR F. J. JOLY,

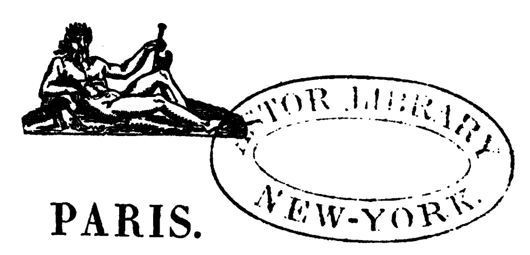
SUR LE MANUSCRIT

DE M. P. P. THÉDÉNAT-DUVENT,

CONSUL FRANÇAIS A ALEXANDRIE.

Ali, que des beaux-arts la splendeur t'environne!
A l'antique Memphis rends ses honneurs déchus.....
Rends-lui les Pharaons!.... héritier de leur trône,
Hérite aussi de leurs vertus!
Les bienfaits sont suivis d'une longue mémoire:
Veille aux destins du Nil à tes soins confiés;
Que ses troubles sanglans, sous ton règne oubliés,
N'indignent plus les pages de l'histoire!....
Poursuis, poursuis, Ali, tu marches vers la gloire!

M. J. Agoub.



PARIS.

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ÉDITEUR DE LA COLLECTION DES MŒURS FRANÇAISES,

RUE CHRISTINE, N° 5.

1822.

A

MÉHÉMED-ALI,

VICE-ROI D'ÉGYPTE.

PRINCE,

L'histoire de votre administration en Egypte ne doit être publiée que sous vos auspices; c'est donc à VOTRE ALTESSE *que je dédie cet ouvrage. En l'écrivant, je n'ai pas cru agrandir votre renommée; elle est déjà européenne, et rien ne manque à votre gloire.*

Vous connaissez, Prince, l'ancienne célébrité de l'Egypte et les hautes destinées qu'elle a remplies. De grands monarques ont voulu l'illustrer par leurs armes, ou la faire respecter

par ses lois et par ses institutions. Des rois superbes ont cherché à la rendre tributaire ; ils ont voulu la dépeupler, la détruire ou l'asservir. Je vais montrer ces princes à vos regards : les premiers, parce qu'ils ont été jusqu'à ce jour vos modèles ; les autres, parce qu'ils vous paraissent mériter l'opprobre attaché à leurs noms, et le mépris que leur ont voué tous les âges.

Si Sésostris n'avait été que conquérant, je ne fixerais pas sur lui votre attention. Il doit être l'exemple des rois ; il est digne de l'amour des peuples, parce qu'il a laissé à l'Egypte des lois sages et des établissemens utiles. Le premier, il semble avoir pressenti que ce royaume devrait un jour sa puissance et sa splendeur au commerce ; et pour l'étendre, il fit creuser les canaux qui devaient unir le Nil au golfe arabique, et ouvrir aux Egyptiens toutes les mers d'Orient. Quelque grands qu'aient été à mes yeux les rois qui ont fertilisé l'Egypte en amenant le Nil dans ses campagnes ; Sésostris me semble l'emporter sur eux, parce qu'il a découvert le germe de ses prospérités futures, et qu'il a voulu le féconder.

Cette heureuse entreprise doit être signalée aujourd'hui au génie d'un grand homme (1).

Cambyse, pour soumettre l'Egypte, détruit ses villes, brûle ses temples, mutile ses dieux.

Alexandre unit l'Europe, l'Afrique et l'Asie en fondant Alexandrie, qui devient le centre du commerce du monde.

Les Lagides font éprouver à l'Egypte toutes les vicissitudes de la fortune et une alternative de prospérités et de malheurs, de gloire et d'humiliations. Si les premiers Ptolémées l'ont rendue fameuse par des exploits glorieux, par les sciences et par les arts, les derniers de ces princes lui présentent l'assassin de Pompée, l'amante d'un triumvir et l'esclave des Césars.

Auguste et Tibère, qui la font gouverner d'abord par des préfets, qui la soumettent bientôt à des affranchis, ne lui demandent que des blés pour nourrir Rome, et quelques

---

(1) Les historiens attribuent assez généralement à Ptolémée-Philadelphe la construction du canal qui unissait le Nil à la Mer-Rouge, quoiqu'il n'ait fait que le rétablir. Si l'histoire de l'ancienne Egypte était plus connue, peut-être que Sésostris ne serait lui-même que le restaurateur de ce canal. (*Note de l'Editeur.*)

monumens pour orner le Cirque ou le Champ-de-Mars.

Adrien semble ne bâtir des villes et n'élever des temples en Egypte que pour perpétuer le souvenir d'une passion qui a déshonoré sa vie et flétri sa mémoire.

Au milieu de ces princes paraît Germanicus qui visite l'Egypte, pacifie l'Orient et meurt empoisonné. Mais le peuple de Rome, en voyant l'urne qui contient ses cendres, renverse dans les temples les statues des dieux qui n'ont pu protéger ses jours ni défendre sa vie.

Prince, le nom de Germanicus émeut votre tendresse paternelle, et réveille d'anciennes douleurs. Toussoum-Pacha, enlevé par une mort précoce à l'Egypte qui le pleure encore, a eu le sort de l'époux d'Agrippine. Comme lui, les destins semblent n'avoir voulu que le montrer au monde (1).

Paix et gloire à ce jeune Prince dont les

---

(1) Toussoum-Pacha, fils de Méhémed-Ali, mourut en 1816, âgé de vingt ans, au camp de Damanhour. Ibrahim-Pacha et Ismaïl-Pacha, ses frères, commandent en ce moment, le premier, l'armée de l'Yemen contre les Wéhabites; l'autre, l'armée de la Nubie, opposée aux Mamlouks.

jours sont comptés par les bienfaits qu'il a répandus. Idole des Européens, il en était l'ami; un jour il en eût été le père.

Prince, ses belles qualités ne périront pas dans votre maison; Ibrahim et Ismaïl, pachas, héritiers de votre nom, hériteront aussi, sans doute, de votre sagesse et de ses vertus. Comment ces exemples domestiques seraient-ils perdus pour vos enfans, puisqu'ils les retrouvent encore dans l'histoire de quelques-uns des princes des dynasties arabe et ottomane qui ont remplacé les Grecs et les Romains dans la domination de l'Egypte? Ces dynasties ont eu leurs périodes de prospérité et d'illustration: les califes, par l'autorité suprême du sacerdoce dont ils étaient revêtus, et par la protection qu'ils accordèrent aux sciences; les sultans, par leur gloire militaire et par l'étendue de leur empire.

L'Egypte n'a entièrement perdu son repos et sa puissance que lorsque le bras de fer des Mamlouks s'est étendu sur elle. Alors, pour me servir ici de la brillante image d'un poète anglais, cette Niobé des nations *a vu périr ses enfans et briser ses couronnes; alors, les restes des Pharaons ont déserté leurs tombes royales; alors les sépulcres ordinaires ont*

été violés pour en arracher les dépôts que la mort leur avait confiés.

Le joug des étrangers a été enfin brisé; l'autorité est devenue légitime en passant dans vos mains, et l'Egypte respire aujourd'hui sous une administration tutélaire.

Honoré du choix d'un grand monarque, pour les fonctions que je remplis auprès de vous, j'ai fait respecter et chérir les Français sur une terre où, à diverses époques, ils ont laissé de grands et d'honorables souvenirs. VOTRE ALTESSE *a puissamment secondé les vœux du prince et les besoins de la nation que je représente. La bienveillance particulière avec laquelle elle m'a toujours accueilli me rend encore plus chers le caractère et l'autorité dont je suis revêtu dans ce royaume. L'ouvrage que je publie est donc le premier hommage de ma gratitude.*

Prince, en donnant aujourd'hui les détails de votre administration civile et militaire en Egypte, je proclame des faits qui feront un jour partie de votre histoire; je devance les éloges que tous les peuples font de votre gouvernement; j'ouvre des fastes qu'ils sont impatiens de parcourir, et je raconte des événemens que tant d'autres voix sont prêtes à publier.

Le ton simple de la vérité distinguera mes récits, lorsque je devrai appeler des améliorations ou indiquer des réformes qu'attend l'Egypte de votre justice ou de votre humanité, pour voir cesser les maux qu'elle éprouve. La vérité, presque toujours éloignée du palais des rois, trop souvent cachée aux grands qui les approchent ou qui les représentent, doit vous être annoncée, Prince, lorsque votre puissance et le bonheur des peuples confiés à vos soins l'exigent. En la disant, je distingue VOTRE ALTESSE *de cette foule de visirs placés sur les marches du trône des sultans, et qu'offense quelquefois la franchise du caractère et l'austérité du langage.*

Européen, je parle selon l'esprit de nos lois et de nos institutions ; Français, j'écris avec liberté, mais avec sagesse. Cette sage liberté présidera constamment à la redaction de cet ouvrage, parce qu'elle seule peut éclairer dignement l'autorité, et que seule elle est avouée par l'histoire.

Prince, je me trouve heureux si VOTRE ALTESSE *sourit aux efforts de mon zèle pour l'affermissement de sa domination, et si elle accueille avec la bonté qui la caractérise l'hommage que j'ai l'honneur de lui offrir.*

J'envoie à M. Joly *l'ouvrage que je présente à* Votre Altesse ; *il sera imprimé par ses soins à Paris. Cet ancien ami, admirateur de votre sagesse, a déjà préludé à cette publication en faisant insérer dans divers journaux des faits relatifs à l'Egypte, et que je lui transmettais, afin que l'Europe commençât à jouir de votre gloire et à connaître les bienfaits de votre gouvernement.*

Je suis avec le respect le plus profond,

Prince,

De Votre Altesse,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

P. P. THÉDENAT-DUVENT,
Consul de France en Egypte.

Alexandrie, le 14 juillet 1821.

L'ÉGYPTE

SOUS

MÉHEMED-ALI.

INTRODUCTION.

L'ÉGYPTE, où Moïse acquit assez de sagesse pour devenir le législateur d'un grand peuple, fut aussi *l'école d'Orphée et d'Homère, de Pythagore et de Platon, de Solon et de Lycurgue; elle donna ses lois à l'Orient,* ses institutions et ses rites aux Grecs, et par eux aux divers peuples de la terre.

Elle eut vingt mille villes sous Amasis : elle en comptait trente mille sous les Ptolémées, et la plupart avaient été l'ornement des divers royaumes qui s'étaient élevés à la fois sur son territoire.

A ces titres, qui rappellent son ancienne splendeur et une prospérité qu'on a de la peine à croire, l'Egypte réunit pour les Musulmans

de plus grands avantages, puisqu'ils se rattachent à leur croyance et à leur culte.

Conquise par Sélim Ier, qui y reçut en même tems les clefs de la Mecque et l'investiture du califat; possédée depuis par les sultans de Constantinople ses successeurs, cette conquête et cette possession ont réuni sur leur tête le pouvoir des deux glaives : la puissance civile et le sacerdoce suprême de l'islamisme.

Devenus dépositaires du Coran et de la loi sacrée, ces sultans sont à la fois les pontifes de la religion, les administrateurs de la justice, les docteurs de la législation universelle.

En offrant ici quelques détails sur l'administration de cette province, si riche en souvenirs et si féconde en ruines, si importante pour l'empire ottoman et si chère à tous les sectateurs du prophète, nous ferons ressortir le grand caractère du pacha à qui le gouvernement en a été confié, et qui tempère, par sa sagesse autant que par la protection qu'il accorde aux Européens, le fanatisme d'une religion intolérante et les rigueurs de quelques lois ou de divers usages que repoussent nos mœurs et nos habitudes. Nous paierons à Méhémed-Ali le juste tribut de la reconnaissance publique, pour les avantages que

trouvent aujourd'hui les Francs dans ces contrées jusqu'à ce jour fermées à leur industrie et à leurs recherches, et nous appellerons vers cette terre classique des arts et des sciences, vers ces lieux qui ont été le berceau des mystères religieux et des institutions sociales, tous les hommes qu'une tyrannique jalousie en avait jusqu'ici éloignés, et qui peuvent venir à leur aise en étudier aujourd'hui les monumens, et en admirer les merveilles.

Et quel tems fut jamais plus opportun pour publier des faits qui prouvent l'active bienveillance du pacha d'Egypte envers les savans de toutes les nations, sa constante sollicitude pour le bien-être des peuples soumis à son gouvernement, et sa pieuse fidélité à la dynastie musulmane!

Les Grecs de la Moldavie et de la Valachie insurgés contre l'empire du Croissant; des pachas rebelles déchirant par des dissensions civiles les provinces qu'ils sont appelés à administrer; toutes les îles de l'Archipel soulevées contre la Porte-Ottomane; la Morée et les provinces qui l'entourent aspirant à l'indépendance; l'Arabie pacifiée depuis peu d'années, supportant avec peine les tributs qui lui sont imposés; les Wéhabites enfin,

plutôt fatigués que soumis, plutôt dispersés que vaincus, menaçant de reprendre les armes : tel est le tableau que présente en ce moment tout le territoire ottoman. Parler donc d'une province soumise et tranquille au milieu de ces déchiremens partiels et de ce grand soulèvement, c'est, par cela seul, faire l'éloge de l'homme public chargé d'assurer son bonheur et de veiller à sa tranquillité.

Mais n'anticipons pas sur les faits..... Pour donner quelque ordre à nos idées, autant que pour reposer par intervalles l'attention de nos lecteurs, nous diviserons cet aperçu en sections, et le titre de chacune d'elles indiquera sommairement l'objet principal qui y sera traité.

En traçant cette espèce de tableau statistique de l'Egypte, en dessinant l'ébauche du portrait de Méhémed-Ali, nou scédons d'abord à l'admiration que ce prince inspire aux Européens qui fréquentent ou qui habitent l'Egypte; nous sommes mus en outre par la gratitude que doit faire naître dans nos cœurs la protection spéciale qu'il accorde journellement aux Français établis au Caire et dans Alexandrie; aussi, nous ne craignons pas de le dire, pour tout ce qui dans cet

ouvrage sera publié à la gloire de ce pacha, nous serons les interprètes des sentimens qu'ont pour lui nos compatriotes, et les organes de la voix publique; car tous les faits qui honorent ce prince se sont passés sous nos yeux, ou nous ont été transmis par des hommes glorieux de posséder son estime et de jouir de son amitié. Nous indiquons ici les sources où nous avons puisé nos récits, pour leur donner plus de poids, et pour inspirer à nos lecteurs plus de confiance dans l'authenticité de nos rapports.

SECTION PREMIÈRE.

Vues générales de Méhémed-Ali, devenu pacha d'Égypte.

Méhémed-Ali, âgé de cinquante ans environ, n'en avait pas trente lorsqu'il se montra pour la première fois en Egypte. Il vint d'abord défendre cette province contre l'expédition française, qui voulait la conquérir en 1798 : les troupes ottomanes, dont il commandait un corps, avaient alors les Anglais pour auxiliaires. Il la défendit depuis, avec le même courage et le même succès, contre les Anglais qui voulaient en demeurer possesseurs.

La répression des Arabes Bédouins qui infestent ces provinces, l'éloignement ou la défaite des Mameluks qui veulent en reprendre l'empire, signalent les premiers pas de Méhémed-Ali dans la carrière qui s'ouvre devant lui : il détruit en un instant ces deux fléaux

qui ont long-tems ravagé l'Egypte, et qui pesaient, surtout à cette époque, sur cette malheureuse contrée. Comme Hercule au berceau étouffe les serpens qui menacent sa vie, ce pacha prélude par ce double triomphe aux glorieux travaux qui doivent immortaliser son existence.

Le pachalik d'Egypte a donc été la récompense de sa valeur et de ses talens militaires ou administratifs ; et, dans un pays où la protection d'un visir, les caprices d'une sultane, la vénalité du divan et les intrigues du sérail, sont les voies ordinaires de l'élévation, Méhémed-Ali a dû principalement la sienne à son mérite et à la fortune, qui l'ont constamment placé dans des occasions où son courage et sa sagesse ont à la fois servi l'état et sa renommée.

M. de Volney, parlant d'un des gouverneurs de l'Egypte, s'exprime ainsi : « Il eut toujours le désir de la vraie gloire, et ce désir ne fut jamais celui des ames vulgaires. Il ne lui manqua que d'être approché par des hommes qui en connussent les routes ; et, parmi ceux qui commandent, il en est peu dont on puisse faire cet éloge. »

Ce que nous avons à dire de Méhémed-Ali

prouvera que ces paroles peuvent lui être appliquées, et que s'il ne fait pas tout le bien que promettaient à l'Egypte les commencemens de son administration, il faut plutôt en chercher la cause dans les circonstances difficiles où il s'est trouvé, dans les événemens extraordinaires qui se pressent autour de nous, que dans le caractère et la volonté de ce pacha.

Une intelligence peu commune; un esprit naturel, mais observateur et libre de tout préjugé; un coup d'œil aussi juste que pénétrant pour apprécier les hommes et juger les événemens; une ame ferme quoique sensible; un courage réfléchi et capable des plus grandes choses, distinguent éminemment Méhémed-Ali, et le placeront un jour au nombre des grands hommes de l'empire ottoman (1).

Cicatriser les plaies et réparer les maux qu'avait faits à l'Egypte le séjour prolongé d'un ennemi puissant; inspirer aux Européens qui venaient l'habiter la confiance qu'en avaient bannie la tyrannie orageuse et le gouverne-

(1) M. Henri Salt, consul anglais en Egypte, parlant de Méhémed-Ali dans une lettre à sir Sidney Smith, l'appelle *le plus grand homme dont l'empire turc puisse aujourd'hui s'honorer.*

ment oppresseur des Mameluks; augmenter les populations du Caire et d'Alexandrie en y appelant les richesses étrangères et l'industrie des deux mondes; donner à l'agriculture et au commerce, ces deux sources fécondes de la prospérité des empires, l'essor et les améliorations que comportent les localités et les mœurs nationales; accroître l'exportation des produits indigènes, et diminuer la masse des tributs jusqu'alors payés à l'étranger; élever enfin sur cette terre, encore chargée de débris imposans et de ruines majestueuses, des constructions et des établissemens aussi utiles que ceux que lui laissèrent les rois qui l'ont illustrée, les peuples qui l'ont conquise; telles sont les grandes vues qui, dans l'intérêt des hommes qu'il est appelé à gouverner, et dans celui de sa gloire, se présentent à Méhémed-Ali; tels sont les germes heureux que féconde son génie, que mûrit sa sagesse, et dont son étonnante activité accélère tous les développemens; tels sont enfin les projets utiles que conçoit, médite et exécute ce prince, pour appeler sur l'Egypte la prospérité dont jouissent quelques états d'Europe, mais inconnue jusqu'à ce jour aux provinces de la domination ottomane.

En abordant en Egypte, Méhémed-Ali jette un vaste regard sur son territoire, et dit, après en avoir connu les besoins et pressenti les ressources : « Je veux illustrer cette terre, la rendre heureuse, et y laisser de brillans souvenirs.

—

DEUXIÈME SECTION.

Ouvrages et Constructions de Méhémed-Ali en Égypte.

Au commencement de ce siècle, l'Egypte a subi deux occupations étrangères. Les Français et les Anglais portèrent successivement des armées nombreuses sur son territoire, qui conserve encore des traces de ces deux invasions; elles ont caractérisé, en traits tout-à-fait opposés, le génie des gouvernemens des deux peuples.

Tout ce qui sert encore à la défense des places du Caire et d'Alexandrie a été construit ou augmenté par les soldats français.

Le pacha d'Egypte a son palais dans la citadelle du Caire, où les généraux en chef avaient établi leur domicile.

Le terrain qui servait de théâtre aux évolutions militaires dans Alexandrie, est aujourd'hui la plus belle place de cette ville, et la seule promenade publique.

En plusieurs autres lieux, ce qu'il y a de commode, d'utile ou d'agréable, a été fait, réparé ou embelli par les Français.

L'occupation anglaise a laissé d'autres souvenirs : nous ne chercherons pas à les rappeler ici.

Méhémed-Ali, dès son élévation, accrut considérablement les fortifications du Caire et d'Alexandrie. Il donna d'abord une seconde enceinte à cette dernière place, en élevant les murs qui la forment aujourd'hui ; depuis, il a fait creuser et agrandir les fossés qui l'entourent ; il a construit des bastions ou élevé des redoutes sur tous les points qui, par mer ou par terre, peuvent être menacés, ou qui sont plus facilement accessibles.

Les deux villes du Caire et d'Alexandrie ne fixent pas seules l'attention de ce prince ; le château d'Aboukir a reçu de nouvelles défenses : cette position importante, fortifiée depuis peu à l'européenne, présentera bientôt un aspect imposant et tout-à-fait militaire. Du côté opposé, les citernes de Marabouth, qui fournissent seules l'eau nécessaire aux vaisseaux qui arrivent à Alexandrie, voient s'élever en ce moment les fortifications qui doivent défendre cette plage, et en éloigner avec suc-

cès l'ennemi qui tenterait d'y opérer un débarquement, ou de s'y établir.

Ces constructions utiles devaient être précédées par d'autres que leur urgence rendait plus nécessaires, ou qui promettaient de plus grands avantages ; aussi Méhémed-Ali s'empressa-t-il de les entreprendre dès qu'il fut appelé au gouvernement de l'Egypte. Ces ouvrages méritent de nous une mention et des détails particuliers, parce qu'ils suffisent à la gloire de ce pacha, et qu'ils sont pour lui son premier titre à la reconnaissance des Egyptiens..

Les plaines qui séparent la ville de Rosette de celle d'Alexandrie sont, en grande partie, au niveau de la mer, et n'en sont défendues que par des plages sablonneuses, à travers lesquelles ses eaux s'ouvrent facilement un passage pour inonder les terres à de grandes distances. La mer, unie alors aux lacs existans qu'avait agrandis une crue extraordinaire du Nil, couvrit ces contrées d'eaux croupissantes et de marais pestilentiels.

Un aussi grand désastre, des maux aussi urgens, fixèrent l'attention de Méhémed-Ali. Il fallait conquérir sur les eaux une plaine immense ; dessécher les lacs Maréotis et

d'Aboukir, ou en diminuer l'étendue ; rendre à leurs foyers les habitans de quarante communes alors inondées ; défendre des terres fertiles contre la mer qui les environne ; assainir des lieux d'où s'exhalent des miasmes qui accroissent l'intensité de la peste, que de trop courtes intermittences peuvent faire croire indigène. Que de travaux utiles à entreprendre ! quelle gloire à moissonner ! que de bénédictions surtout à recueillir !

Aussi, à peine les devis sont dressés, que les constructions commencent ; une digue de deux mètres de large est élevée sur l'ancien rivage de la Méditerranée et dans un espace de trois lieues ; elle sépare la mer des terres submergées, qu'elle préserve de toute autre inondation. A l'aide de cette digue, le tems, qui est aussi une puissance, opérera le dessèchement de ces marais, avec d'autant plus de promptitude, qu'un soleil toujours brûlant accélère l'évaporation des eaux, dont divers canaux favorisent d'ailleurs l'écoulement. Cette digue doit être prolongée presque dans une même longueur : depuis long-tems les pilotis jalonnent la place qu'elle doit occuper; mais dans un pays où les pierres doivent être portées de fort loin, où les moyens de transport

manquent absolument ou deviennent trop coûteux ; où l'industrie et les arts sont encore dans leur enfance, où les constructions nouvelles ne peuvent malheureusement s'entreprendre qu'avec les débris des monumens anciens et les ruines des cités qui ont péri, faut-il s'étonner que tout ce qui avait été d'abord entrepris et cru nécessaire pour opérer l'entier desséchement des terres inondées, n'ait pu être continué sans interruption ?

Des travaux d'une importance majeure appelaient d'ailleurs, sur d'autres points de l'Egypte, l'attention, les ouvriers et les trésors de Méhémed-Ali : c'était le grand canal qui, de Foua, devait porter les eaux du Nil à Alexandrie.

Les rois d'Egypte avaient creusé tant de canaux pour porter les eaux du Nil dans les terres les plus éloignées de son lit, qu'ils crurent, dans leur présomptueuse ivresse, que ce fleuve était leur ouvrage, et qu'ils se donnaient à eux-mêmes les richesses dont il était la source pour les peuples soumis à leur domination.

L'orgueil des Pharaons excite toute l'indignation d'un prophète : au nom de Dieu, et par d'épouvantables images, il leur montre,

dans l'avenir, tous les fléaux déchaînés contre eux ; un glaive exterminateur moissonne leurs guerriers ; des armées ennemies ravagent les campagnes ; l'Egypte, depuis les tours élevées de Syène jusqu'aux confins de l'Ethiopie, est changée en solitude, et devient un désert. Tant de maux punissent ces rois superbes d'avoir dit : « Ce fleuve est à moi, je lui ai donné l'existence : *Fluvius meus est, et ego feci eum* (*a*).»

Quand on voit aujourd'hui l'Egypte, on est convaincu que jamais menace ne fut suivie de plus terribles effets ; que jamais prédiction ne fut plus sévèrement accomplie. Tous ces canaux, qui, divisant les eaux du Nil et multipliant ses bienfaits, semblaient ajouter à sa majesté, accroître sa magnificence, sont comblés ou détruits depuis plusieurs siècles. On a peine à découvrir les ruines de ceux même qui avaient fait la splendeur des cités les plus opulentes. De ce nombre était le grand canal qui prenait les eaux du Nil près de Ramanhiez, pour les porter à Alexandrie : ce canal ouvrait néanmoins une communication sûre et permanente entre cette place et le reste de l'Egypte ; il dispensait de franchir la barre ou le *Boghaz* de Rosette, si dangereux pour la navigation, et qui rend

quelquefois si longue ou si difficile la sortie des marchandises par la Méditerranée.

Les Français, devenus maîtres de l'Egypte, pensèrent à rétablir ce canal. Les nombreux avantages que promettait ce rétablissement avaient fixé leur attention : les ingénieurs, par les devis dressés à cette époque, demandaient un million de francs et trois ans pour l'effectuer. Eût-il fallu doubler la somme et les années, il aurait toujours été utile de l'entreprendre.

Le projet que les Français avaient conçu, Méhémed-Ali l'a glorieusement exécuté : il était réservé à ce prince d'attacher son nom à une aussi belle entreprise. Ce canal a donc été son ouvrage, et l'Egypte jouit depuis deux ans de son agrément et de son utilité.

Cent mille ouvriers ont fait cette construction ; leur activité, il est vrai, était sans cesse stimulée par un des fils du pacha, campé sur les lieux pour présider aux travaux, et quelquefois par la présence de Méhémed-Ali, qui croyait ne pouvoir confier qu'à lui-même la direction et les principaux détails de cette importante restauration.

On a grossi extraordinairement le nombre des Arabes employés à ces travaux par le pacha,

en le portant à 250,000 (1). Ces rapports sont infidèles : le consul anglais qui les publie a été trompé sans doute ; son caractère, honorablement connu, empêche de croire que, par cette inexactitude, il ait voulu offrir un faux encens à Méhémed-Ali ; la vérité seule peut louer dignement ce vice-roi d'Egypte, et sa grande ame repousse également la flatterie et l'exagération. Les rédacteurs de la *Revue encyclopédique*, qui ont inséré dans ce recueil la lettre de M. Briggs, ont sagement combattu les assertions qu'elle renferme.

Jamais plus de cent mille hommes n'ont été occupés, qu'à de très-courts intervalles, au canal d'Alexandrie. Et comment aurait-on pu en répartir un plus grand nombre sans confusion et sans danger dans les douze lieues qui séparent Foua d'Alexandrie ? Comment, sur un sol où les moyens de transport sont nuls, les subsistances auraient-elles pu être régulièrement assurées pour une plus grande multitude ?

Du reste, que le nombre de ces ouvriers ait été plus ou moins grand, peu importe à la

(1) *Revue encyclopédique* de février 1820, lettre de M. Briggs, ex-consul anglais, à sir Sidney Smith.

gloire de Méhémed-Ali ; ce canal n'en est pas moins utile à l'Egypte, comme les pyramides ne lui assurent pas de plus grands avantages, quoique Pline nous dise que trois cent mille hommes y travaillèrent pendant vingt ans (*b*).

Le canal d'Alexandrie est appelé *Mahmoudhié*, de Mahmoud, nom du sultan régnant. Cette dénomination est un nouvel hommage rendu par Méhémed-Ali à son souverain.

Une inscription gravée sur le marbre, et placée à l'embouchure de ce canal, près de la ville de Foua, indique l'époque de son établissement et le nom du pacha dont il est l'ouvrage (*c*).

Bientôt, sans doute, les bords de ce canal, qui ne traverse encore que des lieux déserts et des sables arides, seront couverts d'arbres productifs et de hameaux nombreux ; bientôt les populations voisines viendront féconder, par leur industrie, les terres qui l'entourent, et l'on pourra appliquer à ses eaux la brillante description que faisaient Abulfeda et un poète arabe de l'ancien canal d'Alexandrie : « On ne peut rien voir de plus agréable, dit ce géographe ; les deux rives, bordées de jardins, sont tapissées d'une verdure éternelle, comme

Dafard el Hadad l'a exprimé dans les vers suivans :

« Les bosquets qui ombragent ce canal of-
» frent aux navigateurs qui le sillonnent un
» dais de verdure. L'aquilon y porte la fraî-
» cheur, en ridant la surface des ondes. Le
» superbe dattier, dont la tête mobile se
» penche mollement, comme celle d'une
» vierge qui s'endort, y est couronné de ses
» grappes rouges ou jaunissantes. Les grâces
» du printems, les douceurs de l'été, les ri-
» chesses de l'automne, se réunissent toujours
» dans les champs qu'arrosent ses eaux, et
» offrent à la fois, à l'œil satisfait, des fleurs,
» des fruits, de la verdure et des moissons. »

—

SECTION TROISIÈME.

État et Progrès de l'agriculture.

Le canal *Mahmoudhié* donne à Alexandrie un aspect plus riant, et à ses habitans des jouissances qui leur ont été inconnues jusqu'à ce jour.

Le sol qui entoure cette ville repousse toute culture par son aridité et par les sels dont il est imprégné. La terre végétale qu'on y transporte, aidée même des engrais par lesquels on essaie de la fertiliser, mais continuellement brûlée par l'ardeur du soleil, perd dans peu d'années toute sa fécondité, y redevient sablonneuse, faute d'eau, et trompe toujours l'espérance du cultivateur.

Les excavations profondes qu'on a dû faire pour creuser le bassin et le canal aux environs d'Alexandrie, et près de la colonne dite *de Pompée*, y ont déplacé une quantité immense de terre qui donne aujourd'hui les moyens d'y

faire des jardins agréables. Continuellement arrosés, ils seront toujours fertiles, et fourniront à cette ville les plantes potagères et les fruits qu'elle devait tirer à grands frais du Delta ou des îles voisines de l'Archipel. Déjà plusieurs citoyens ont acheté à l'autorité des parties de ce nouveau terrain, qu'ils vont clore, et qu'ils cultiveront avec succès.

Depuis que Méhémed-Ali gouverne l'Egypte, l'agriculture y a reçu des améliorations que pourraient lui envier même quelques états européens. Ses premiers soins furent de faire cadastrer tout son territoire agricole; il pensa que cette opération importante devait rendre plus justes l'assiette et la répartition des impôts, parce que des notions précises sur la contenance et la valeur du terrain peuvent seules éclairer l'administration sur la quotité des contributions qu'elle doit exiger de chaque citoyen, et qu'en leur absence l'arbitraire demande souvent ce qu'aurait réclamé la justice. Il fit venir d'Europe, pour effectuer ce cadastre, des arpenteurs-géomètres qui mesurèrent la surface du territoire productif de l'Egypte, et se concertèrent avec les scheks des communes et les experts-jurés, pour déterminer les diverses qualités du terrain.

L'établissement du cadastre a fourni au pacha d'Egypte, outre l'évaluation approximative de son territoire, une connaissance détaillée des diverses cultures auxquelles chaque pays est propre; et son génie observateur a aidé, sur plusieurs points, pour les progrès de l'agriculture, l'insuffisance des connaissances et des moyens de la population qui les habite.

Toujours frappé de la vérité de ce principe, que la prospérité d'un peuple s'accroît à mesure qu'il s'affranchit des tributs qu'il paie à l'étranger, il a fait faire, depuis plusieurs années, des plantations considérables d'oliviers et de mûriers dans la province du *Feïum*, plus propre que toute autre à cette culture, et dont les champs, toujours couverts de roses, nous rappellent la peinture que fait Virgile des jardins de Pestum: *Biferique rosaria Pœsti.*

Le succès le plus heureux couronne les espérances de Méhémed-Ali, et tout fait croire que, dans peu d'années, les vers à soie seront élevés en Egypte; que l'huile d'olive y deviendra une production indigène, et que les sommes envoyées au dehors pour l'achat des soies et des huiles nécessaires à sa consommation, recevront dans l'intérieur une autre

destination, et y produiront de nouvelles richesses.

En faisant ces plantations, en enrichissant son pays d'arbres utiles, le pacha d'Egypte imite l'exemple des hommes les plus illustres, et il s'associe à leur gloire.

Lucullus ne dédaigna pas, en triomphant du roi de Pont, de faire joindre au trophée militaire qui ornait son char de triomphe les arbres qu'il avait apportés du pays qu'il venait de conquérir, pour en faire un présent à sa patrie.

L'empereur Probus, qui donna aux Gaules l'usage de la vigne, en fut récompensé par une médaille frappée à cette occasion dans ces provinces, et qui avait pour exergue : *Felicitas sœculi*, le bonheur de l'âge présent.

Henri IV, enfin, fit planter des mûriers en France, et y introduisit les manufactures de soie.

En favorisant le *Feïum* d'une riche plantation, Méhémed-Ali semble d'ailleurs avoir voulu marcher sur les traces des gouverneurs ou des princes qui, en Egypte, ont attaché leurs noms à de grands établissemens ou à des entreprises honorables.

Le *Feïum* est arrosé par un canal qu'on

croit l'ouvrage ou du patriarche Joseph, ou d'un calife de ce nom.

Le fameux labyrinthe, un des monumens les plus fastueux de l'ancienne Egypte, et qui servait à réunir les députés de tous ses nomes, paraît avoir été élevé sur le territoire de cette province. La ville de *Fedmin-el-Kounois*, ou *Place des églises*, semble en occuper aujourd'hui l'emplacement (*d*).

Près de *Feïum* existent encore les ruines d'Arsinoé, ou *Crocodilopolis;* les prêtres y nourrissaient les crocodiles sacrés. Le nome Arsinoïte, au rapport de Strabon, était le plus fertile et le plus agréable de l'Egypte; il n'était pas éloigné du lac Mœris, le plus bel et le plus utile ouvrage du monde.

Des trois dialectes consacrés aux trois divisions de l'Egypte, le *Feïum* en avait un, le *bachmourique*, distingué du *thébain* et du *memphitique*.

Le prestige de ces souvenirs, la vue de ces monumens, autant que la fertilité des terres du *Feïum*, ont déterminé sans doute Méhémed-Ali à les enrichir de nouvelles plantations, qui peuvent être pour l'Egypte le germe heureux d'une grande prospérité. C'est dans cette province, couverte d'arbres fruitiers, de toutes

sortes de fleurs et d'une immense quantité de rosiers, comme nous l'avons déjà dit, que se distille avec le plus grand-soin l'essence de rose qui sert à la consommation de l'Egypte; une partie même de ce qu'elle offre de plus exquis est destinée pour le sérail du Grand-Seigneur, ou pour la ville de Constantinople.

Il n'est pas, d'ailleurs, de plante exotique qui ait quelque agrément ou quelque utilité, il n'est pas d'arbuste connu dans les deux mondes, il n'est pas de production étrangère, que Méhémed-Ali n'ait cherché à acclimater ou à introduire en Egypte, après avoir fait faire, dans ses jardins d'Alexandrie, ou dans sa maison de plaisance de Soubra, près le Caire, et toujours à grands frais, les essais qui pouvaient en favoriser ou en répandre la culture. De cette manière, il a importé dans les terres de son gouvernement la riche plantation de l'indigo, qui, avant lui, ne donnait aucun avantage aux cultivateurs.

L'ananas et le mangottier des Indes sont aussi devenus, par ses soins, des plantes indigènes; le mangottier surtout prospère à Kêné, où il fut d'abord cultivé par M. Briggs, en 1818. Les plantations qui furent faites, à la même époque, à Thèbes, n'ont pas eu un égal

succès. Ce pays a manqué de jardiniers qui voulussent donner à cette culture des soins convenables.

Quoique Méhémed-Ali fût assuré que les fellahs d'Egypte ne changeraient pas, sans beaucoup de peine, les outils dont ils se servent pour la culture, ni les machines hydrauliques qu'ils emploient pour l'arrosage des terres, tant ils tiennent à d'anciens usages et à de vieux préjugés, ce prince n'a cependant rien négligé pour découvrir toutes les améliorations dont ces outils ou ces machines étaient susceptibles. Il a fait venir d'Europe tous les instrumens aratoires et tous les ustensiles de campagne dont les feuilles publiques ou des sociétés savantes recommandaient l'utilité. Il a appelé des cultivateurs étrangers et des ouvriers habiles, pour adapter des théories nouvelles aux méthodes du pays et aux procédés indigènes. Il a même dépensé de grandes sommes pour en rendre l'usage général; mais ses efforts n'ont jamais été couronnés d'un plein succès, et il ne faut en accuser que le génie étroit d'un peuple qui, même pour son intérêt, ne veut jamais abandonner les anciennes routines (*e*).

Méhémed-Ali a fait encore beaucoup pour

l'agriculture, en accordant aux Arabes-Bedouins la faculté de louer les terres les plus voisines des déserts qu'ils habitent, pour les cultiver. Ces Arabes ne pouvaient le faire sous le gouvernement des Mamelucks; aussi la dévastation et le pillage étaient toujours attachés à leurs pas. Le pacha d'Egypte a pris une mesure sage et politique à la fois: en les rendant cultivateurs, il les attache au sol qu'ils ravageaient auparavant; il les engage à faire naître des moissons qu'ils ne cherchaient qu'à détruire; il les intéresse à la prospérité d'un pays qu'ils regardaient toujours comme ennemi: par cela seul, ce prince a fait beaucoup pour la sûreté publique, pour l'amélioration de l'agriculture, et pour l'accroissement de la population. Ce trait caractérise un administrateur éclairé.

L'entretien des canaux qui arrosent l'Egypte étant la principale source de sa prospérité agricole, Méhémed-Ali en fait l'objet continuel de sa vigilance. Dans tous les arrondissemens, dans toutes les communes, les cachefs et les scheks sont chargés, sous les peines les plus rigoureuses, de soigner le curage de ces canaux, d'en faire même creuser de nouveaux, ou d'agrandir ceux qui existent, afin que les

eaux du Nil se répandant sur de plus grands espaces, chaque année puisse voir de nouvelles moissons couvrir les mêmes terres, en féconder d'autres, et produire partout de plus grandes richesses (*f*).

Nous joignons ici un état approximatif de chacune des productions de l'Egypte. On s'étonnera que les terres qui peuvent y être ensemencées suffisent aux exportations considérables de blé, de légumes, de riz et des autres denrées qui sont expédiées dans l'étranger, ainsi qu'à celles qui sont destinées à l'approvisionnement de Constantinople, ou nécessaires à la consommation de l'Egypte (*g*).

M. d'Anville évalue à 2,100 lieues carrées tout le territoire de l'Egypte propre à la culture, tandis que le sol de l'ancienne France est de 25,000 lieues carrées.

D'autre part, le même géographe compte 2,500 villes ou bourgs en Egypte, et 39,000 villes, bourgs ou villages, ayant clocher en France. D'après ces évaluations, les produits agricoles de l'Egypte ne sembleraient pas pouvoir répondre à ses exportations, si l'on se fixe au moins sur ceux que donne le territoire de France. Ce seul aperçu peut donc faire connaître l'immense fécondité des terres de

l'Egypte, les grands avantages qu'y produit l'agriculture, et les améliorations utiles qu'elle y reçoit chaque jour sous le gouvernement actuel.

Nous ne nous dissimulons pas néanmoins, et c'est une des vérités que Méhémed-Ali est digne d'entendre, que l'agriculture y serait bien plus florissante, si toutes les exploitations y étaient libres, et qu'elles se fissent pour le compte de ceux qui veulent les entreprendre; si le cultivateur restait le maître de ses récoltes, comme il l'est de ses champs; si la concurrence seule fixait la valeur des produits agricoles, comme elle fixe celle des marchandises commerciales; si la volonté du pacha, peut-être même l'arbitraire de quelques agens subalternes, ne déterminaient pas quelquefois la quantité des terres qu'il faut ensemencer, la qualité des grains qu'elles auront à produire, l'époque à laquelle ces denrées devront être vendues, et le prix qui pourra en être retiré.

Il serait digne de la grande ame de Méhémed-Ali, et l'Egypte l'obtiendra quelque jour de sa générosité et de sa justice, de laisser une entière liberté aux cultivateurs pour l'exploitation des terres qui leur appartiennent, et de ne les soumettre à aucune gêne, à aucune volonté, pour la vente de leurs récoltes. Le

gouvernement qui adopterait aujourd'hui cette mesure, acquerrait de nouveaux droits à la confiance générale ; il se dédommagerait d'ailleurs amplement des sacrifices qu'elle pourrait lui imposer, en fixant les tributs que les propriétaires devraient verser dans le trésor public, pour chacune des espèces de divers grains qu'ils recueillent.

Cette fixation, appelée par le vœu général des habitans de l'Egypte, serait regardée comme un bienfait du pacha, parce qu'elle affranchirait le territoire, et qu'en déterminant la somme d'argent ou la quantité de grains en nature qui devrait être versée dans les caisses publiques, pour chaque espèce de récolte sur un espace fixe, elle laisserait au cultivateur la libre disposition de tous les produits de l'agriculture, et la jouissance pleine et entière du fruit de ses travaux et de ses sueurs.

Avant de terminer cette section, il conviendrait peut-être de détailler ici les diverses productions agricoles propres à chaque province de l'Egypte ; mais cette statistique, donnée dans plusieurs ouvrages, serait ici sans intérêt, parce qu'elle n'offrirait que des résultats connus, et qui doivent être toujours les mêmes dans un pays où les arts et l'industrie ne

reçurent presque jamais ni changement, ni amélioration. Les Musulmans et les Arabes qui habitent l'Egypte ont un respect inviolable pour ce qu'ont fait leurs ancêtres, dont les usages, quels qu'ils soient, sont toujours sacrés pour eux.

Aujourd'hui donc, comme dans les tems antérieurs, les pays marécageux, ceux qui avoisinent les grands lacs, ceux que baignent les branches du Nil formant le Delta, produisent le riz et les autres plantes que le séjour ou le voisinage des eaux alimente et vivifie.

Aujourd'hui, comme il y a plusieurs années, on peut, en parlant des bords du Nil, emprunter à M. Savary la magie de ses descriptions, sans s'éloigner de la vérité : « Représentez-vous, dit ce voyageur, tout ce que les eaux courantes ont d'agrément ; tout ce que la verdure a de fraîcheur ; tout ce que la fleur d'orange a de parfum ; tout ce qu'un air doux, suave, balsamique, a de volupté ; tout ce que le spectacle d'un beau ciel a de ravissant, et vous aurez une faible idée de cette langue de terre, resserrée entre le grand lac et le cours du Nil. »

Le froment, les autres grains et les légumes, sont indistinctement cultivés sur tout le territoire égyptien ; les récoltes en sont seulement

plus productives dans la Basse-Egypte. La qualité des grains qui naissent au dessus du Delta et vers la Thébaïde est souvent plus estimée ; la même différence existe pour les cotons et les sucres que produisent ces diverses provinces.

La culture de l'indigo est presque toujours réservée à des terres choisies, à des arrondissemens que la nature enrichit de tous ses dons, et qui jouissent d'une température toujours égale : c'est assez indiquer le Feïum et quelques lieux abrités de la Haute-Egypte.

Quoique toutes les villes du Delta offrent un séjour enchanté où la culture montre toute son abondance et déploie toutes ses ressources, il en est cependant plusieurs dans la Haute-Egypte, sur les deux rives du Nil, et presque assises sur le désert, qui rivalisent heureusement avec celles du Delta, ou qui l'emportent quelquefois sur elles par la qualité de leurs productions et l'étonnante variété de leurs récoltes. C'est là surtout que se trouvent ces champs couverts de melons d'eau, de concombres, de pastèques et de tous ces fruits qui délassent les voyageurs échappés aux privations et aux fatigues du désert ; ces jardins pour qui l'art n'a rien fait, mais que, par une heureuse compensation, la nature couvre de toutes ses richesses,

et qu'un printems continuel embellit d'une agréable parure ; ces forêts verdoyantes où les dattiers, les sycomores et les citronniers, les grenadiers, les tamarins et les orangers, marient en tout tems leurs fleurs et leurs fruits, et où le bananier, la vigne et l'acacia, mêlent aussi leurs rameaux et entrelacent leurs guirlandes.

On remarque avec surprise que les pays les mieux cultivés, ceux qui offrent une plus abondante végétation, et qui présentent tous les bienfaits de l'agriculture, sont situés au débouché des vallées qui conduisent, d'un côté, du Nil à la Mer-Rouge, et de l'autre, de ce fleuve aux Oasis. Melawi, l'Araba et Siouth, se distinguent éminemment au nombre des villes qui offrent ces rians tableaux, et qui étonnent par les nombreux produits de l'industrie agricole de leurs habitans. Il semble que les Arabes modernes aient voulu présenter aux voyageurs qui ont traversé les déserts pour arriver sur le Nil, le magnifique spectacle de cette merveilleuse fécondité, pour leur donner l'idée imposante de la fertilité de la terre qu'ils vont parcourir ; semblables, en cela, aux anciens Egyptiens qui, d'après la juste et ingénieuse observation de M. Denon, avaient construit

dans l'île de Philée leurs plus beaux temples, pour donner aux Ethiopiens, avec lesquels ils commerçaient, une grande idée de leur opulence.

Nous cédons ici au désir de présenter le développement de cette heureuse pensée, en citant les paroles mêmes de ce savant voyageur qui fait si bien connaître tous les pays qu'il a parcourus, parce qu'il les décrit toujours avec autant d'élégance que de vérité :

« La somptuosité des édifices de Philée frappe, étonne, ravit : c'est sans doute pour produire cet effet que les Egyptiens avaient porté à leur frontière cette splendeur de monumens.

» Philée était l'entrepôt d'un commerce d'échange de l'Ethiopie et de l'Egypte : voulant donner aux Ethiopiens une grande idée de leurs moyens et de leur magnificence, les Egyptiens avaient élevé nombre de somptueux édifices, jusqu'aux confins de leur empire, à leur frontière naturelle, qui était Syène et les Cataractes. »

SECTION QUATRIÈME.

Commerce, Industrie et Beaux-Arts.

Méhémed-Ali fait en Egypte, pour le commerce, l'industrie et les arts, ce que firent les Médicis dans la Toscane : il les encourage par son exemple, les protège par son autorité, les vivifie par ses spéculations.

Pour donner au commerce plus de prospérité et plus d'étendue, à l'industrie plus d'encouragement et plus d'activité, aux beaux-arts plus de partisans et plus d'admirateurs, ce vice-roi puise ses leçons dans l'histoire ; et les plus grands hommes de tous les Etats deviennent ses modèles : sous Louis XIV, il eût été Colbert; sous Henri IV, Sully ; sous Auguste, Mécène.

Nos idées se partagent naturellement ici, et les faits, pour être classés avec ordre, appellent une division qui leur assigne la place qu'ils doivent occuper. Nous ferons donc connaître d'abord l'état général du commerce et de

l'industrie en Egypte, ainsi que les développemens qu'ils ont reçus sous Méhémed-Ali; nous parlerons ensuite des beaux-arts et des antiquités qui, par le grand nombre d'étrangers qu'ils attirent en Egypte, par les fouilles qu'ils occasionent, par les peuplades qu'ils font vivre, se rattachent au commerce ou à l'industrie, et sont pour ces contrées une mine riche que les Arabes y exploitent, depuis quelques années, avec de grands avantages.

§. Ier

Commerce et Industrie.

Le commerce et l'industrie suivirent, sous Méhémed-Ali, le cours général et leurs mouvemens ordinaires; ils n'eurent d'abord ni vicissitudes ni variations, comme ils n'en éprouvèrent pas sous les gouvernemens qui avaient précédé son administration. Stationnaires comme ils l'ont toujours été, ils y sont cultivés en ce moment comme ils l'étaient il y a trois cents ans, comme ils le seront dans trois siècles. L'esprit indolent et routinier des Arabes-Egyptiens, leur vénération presque superstitieuse pour tout ce qu'ont fait leurs pères, les plient involontairement sous les vieilles habitudes de

l'industrie, sous les anciennes pratiques du commerce.

L'écrivain ingénieux qui a tracé avec tant de fidélité le caractère de l'Egyptien moderne soumis à la domination ottomane, nous a préparés à ces résultats; voici ses propres expressions; c'est un Français qui parle : « Placé sous des berceaux de verdure, au bord du ruisseau qui les arrose, le Turc, tenant dans ses mains une longue pipe de jasmin garnie d'ambre, se croit transporté dans le jardin de délices que lui promet Mahomet. Froid, tranquille, pensant peu, il fume un jour entier sans ennui. Vivant sans désirs, sans ambition, jamais il ne porte un regard curieux sur l'avenir. Cette activité qui nous tourmente, cette activité, l'ame de tous nos talens, lui est inconnue. *Content de ce qu'il possède, il n'invente et ne perfectionne rien : sa vie nous paraît un long sommeil; la nôtre lui semble une continuelle ivresse.* Mais, tandis que nous courons après le bonheur qui nous échappe, il jouit paisiblement des biens que la nature lui offre, que chaque jour lui présente, sans s'occuper du lendemain. »

Avec des hommes de cette espèce et de semblables élémens, la force seule des choses et la tyrannie de l'habitude, plus encore que

l'empire des circonstances, déterminent constamment le cours que doivent suivre le commerce et l'industrie : l'ornière une fois tracée, la route est irrévocablement établie ; ce qui a été fait une fois se fera toujours ; et pour donner avec exactitude des aperçus nouveaux, il suffit de reproduire les anciens résultats.

En ce moment donc, comme par le passé, les coteaux de Lattaki de Syrie fournissent les tabacs qui sont expédiés de ce port à Damiette, et vendus en Egypte contre des riz et du café que les négocians de Lattaki échangent, à leur tour, dans la Haute-Syrie, avec des cotons et des huiles (*h*).

La quantité des tabacs importés en Egypte peut être évaluée, année commune, à trente cargaisons de navires de deux cents tonneaux.

Le port de Bayrout expédie tous les ans au Caire, par Damiette, les produits agricoles et industriels des Druses et des Maronites, principalement leurs cotons et leurs soies ; ils y sont échangés contre du café et du tabac, ou vendus pour payer les blés nécessaires à l'approvisionnement de ces deux peuples, qui les achètent dans des pays voisins de leurs habitations.

Les savons de Ramlé et de Habroun (Syrie) sont exportés chaque année de ces deux villes par Jaffa (l'ancienne Joppé), et se vendent dans les marchés de l'Egypte, pour sa consommation particulière.

La verrerie de Habroun expédie tous les objets qu'elle confectionne, par l'Egypte, à Constantinople.

La ville de Jaffa tire de Damiette les riz nécessaires à l'approvisionnement de Jérusalem; elle envoie, le plus souvent, à Alexandrie les caisses de reliques, chapelets, suaires et autres objets *de même valeur ou d'une aussi grande importance,* que les moines du Saint-Sépulcre font passer en Europe.

Les cotons et les dattes de la Basse-Nubie viennent de Deïr au Caire, en descendant le Nil. Les Nubiens emportent en retour du sel, du tabac, des toiles et du dourah.

Assouan (autrefois Syène) et les déserts qui l'entourent, produisent les dattes et le séné, que ses habitans portent au Caire, où ils sont échangés pour du tabac et du café : le séné en est exporté en Europe.

Les Arabes Ababdeh transportent, à dos de chameau, sur les bords du Nil, le charbon que produit le désert qui sépare ce fleuve de la

Mer-Rouge ; ils l'y vendent contre du dourah, du suif, et des toiles.

Les habitans de quelques villages de la Nubie profitent chaque année des débordemens du Nil, pour charger, sur de grands radeaux faits avec des acacias qui ombragent leurs vallées, le charbon tiré de ces mêmes arbres, qu'ils transportent au Caire, où il est vendu pour du sel et du dourah.

Les trois tribus arabes de Tor importent en Egypte les chameaux et les chèvres qu'ils élèvent dans le désert, ainsi que la gomme qu'ils y recueillent. Les denrées nécessaires à leurs besoins sont par eux achetées au Caire ou dans les villes de la Haute-Egypte.

Les Arabes-Bédouins qui entourent le Mont-Sinaï portent, de tems à autre, en Egypte des amandes, de la gomme et du charbon : leurs caravanes se composent ordinairement de six à sept cents chameaux et de cinq cents hommes. Ils prennent en retour tout ce qui est nécessaire à leur subsistance.

Les femmes esclaves les plus belles et les plus estimées viennent en Egypte des forêts de l'Abyssinie, des bords de l'Astaboras et de l'Astapus. Ces esclaves paient seulement à Kêné des droits d'importation ; un dollar

pour un homme, deux pour une femme, quatre pour un enfant mâle.

Les vins de Samos, les fruits des îles de Chio, Chypre et Malte, sont chaque jour portés en Egypte, où ils sont consommés principalement par les populations européennes. Le blé, le café et le tabac en acquittent les prix.

Les deux lacs Nedebé et Sedé, voisins du mont de Nitrie, autrefois célèbre par le grand nombre de monastères dont il était environné, produisent le natron qui est pour l'Egypte un objet de commerce et d'exportation. Strabon, le P. Sicard et M. Danville, donnent à ces lacs le même produit, en parlant des richesses de l'Egypte.

Les poteries de Balass ou de Kêné, et surtout ces vases qui laissent *transsuder l'eau du Nil, la clarifient et la rafraîchissent*, se vendent en Egypte pour la consommation journalière de ses habitans. Ils sont aussi exportés dans la Syrie et dans les îles de l'Archipel, où ils sont d'un usage général.

Ces vases suffisent pour prouver combien peu les Arabes changent leur industrie : les tableaux hiéroglyphiques qu'on voit dans tous les temples de l'Égypte, nous les présentent, dit M. Denon, *sous les mêmes formes, montés*

sur les mêmes trépieds, et employés aux mêmes usages.

Ces vases servent encore dans les constructions de divers édifices; et les murailles qu'on bâtit avec eux présentent une assez grande solidité (1).

Le riz enfin que produisent les campagnes qui entourent Rosette, et qui est expédié à Constantinople; celui que les habitans de Mansoure recueillent et qu'ils exportent en Europe; les poissons salés des grands lacs de Menzalé et de Bourlos; les essences du Féïoum; le chartame ou le safranon de Gizé; l'opium d'Aboutig et de Siouth; les poteries d'Achmim; la pâte de froment de Menchié; les nattes, les tapis et les toiles qui se fabriquent dans plusieurs villes de l'Egypte, y sont des objets continuels d'échange et de commerce, tant dans l'intérieur que pour l'étranger.

(1) On voit à Rome, à deux milles de cette ville, hors de la Porte-Majeure (*Porta-Maggiore*), sur la route de Palestrine, (l'ancienne Préneste), une église fondée par sainte Hélène, mère de Constantin, dont les murs et les voûtes ont été anciennement bâtis avec des pots de terre, ce qui a donné à cet édifice le nom de *Tor-Pignatara* qu'il porte encore aujourd'hui. Ce rapprochement mérite d'être remarqué; il offre les mêmes usages chez des peuples et dans des tems bien éloignés.

Ce tableau, que nous pourrions agrandir encore, si les détails qui s'appliquent au commerce et à l'industrie de plusieurs villes de l'Egypte ne nous paraissaient trop minutieux pour trouver ici leur place, fait connaître le genre de trafic qui, de tous les tems, s'est fait en Egypte, et les spéculations usuelles de ses habitans. Ce trafic et ces spéculations sont indépendans du gouvernement local ; ils tiennent aux besoins physiques des peuples, et le plus souvent aux territoires qu'ils occupent. L'existence de ces peuples serait compromise si ces relations commerciales étaient entravées, et si, pour les provinces limitrophes au moins, les échanges réciproques du superflu contre le nécessaire étaient momentanément suspendus.

Pour étendre le commerce aux pays éloignés, l'action du gouvernement peut se faire sentir, et les mesures qu'il adopte doivent nécessairement augmenter ou réduire l'industrie nationale, et avec elle accroître ou diminuer la prospérité publique.

Cette vérité, toujours présente à l'esprit de Méhémed-Ali, est la règle de sa conduite dans les encouragemens qu'il accorde au commerce étranger, et pour la protection que

trouvent en Egypte les négocians de tous les pays; aussi chaque jour en voit-il augmenter le nombre. Sous les Mamelucks, il y avait peu d'établissemens européens au Caire même et dans Alexandrie. Aujourd'hui la population des Francs, considérablement accrue dans ces deux villes, s'y livre avec une entière sécurité à un commerce étendu; et s'il n'est pas toujours lucratif, il faut moins en accuser l'influence du gouvernement que les difficultés que le tems lui oppose.

Les caravanes qui viennent tous les ans au Caire alimentent principalement ce commerce. Celles de la Mecque et de la Mer-Rouge apportent en Egypte les marchandises des Indes, et les productions les plus rares de l'Arabie. Celles de Séboua, Sennar, Dongola et Darfour, viennent y vendre les marchandises de l'Abyssinie, de l'Ethiopie et de l'Afrique. Elles rapportent dans ces contrées éloignées les produits du sol égyptien et ceux de l'industrie européenne.

Comme la Mecque est un point de contact entre l'Inde et l'Egypte, Darfour l'est aussi entre le Caire et Tombout, ville populeuse de l'intérieur de l'Afrique, à peine connue en Europe il y a peu d'années; les caravanes de

Tombout fréquentent les marchés de Darfour et de Sennar ; celles qui viennent de ces deux villes au Caire entretiennent conséquemment des relations entre l'Egypte et les Tombouctéens, peuple dont il importe de connaître les mœurs et les habitudes, et que le commerce commence à rapprocher de nous (*i*).

C'est principalement pour porter de nouveaux germes de civilisation dans l'intérieur de l'Afrique, et pour y développer, avec plus de fruit et d'activité, ceux qui y ont été précédemment répandus, que Méhémed-Ali favorise les caravanes qui descendent de la Nubie au Caire par Siouth, et qu'il fait acheter lui-même les marchandises qu'elles y transportent. La certitude qu'ont ces caravanes de les y vendre toujours, assure à des tems fixes leur retour et produit pour toutes ces contrées les avantages attachés en Europe aux grandes foires qui, par le concours des étrangers qu'elles attirent, ouvrent plus de débouchés, et procurent une plus grande consommation.

Nous aurons fait connaître les principales marchandises que ces caravanes apportent encore aujourd'hui en Egypte, en publiant ici une partie de la brillante description que

fait Athénée d'une fête que donna Ptolémée-Philadelphe au peuple d'Alexandrie; car, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le commerce extérieur a éprouvé très-peu de changemens. Voici donc les détails de cette fête, relatifs à l'objet qui nous occupe (1):

Ptolémée-Philadelphe voulut célébrer avec magnificence son avènement à la couronne, après que son père eut abdiqué le trône en sa faveur. Ce prince, qui se proposait déjà d'agrandir le commerce que faisait l'Egypte avec l'Inde, crut sagement que, pour en faire mieux ressortir tous les avantages, il devait étaler aux yeux de ses sujets, et dans une pompe extraordinaire, toutes les richesses qui pouvaient être le fruit de leurs relations avec ces contrées éloignées : il fit donc porter en triomphe devant lui, dans l'ordre suivant, les productions les plus rares des Indes, de l'Arabie et de l'Ethiopie.

Un grand nombre de femmes indiennes, en habits d'esclaves, ouvraient la marche; la singulière variété de leurs costumes annonçait avec combien de peuples commerçaient les Egyptiens, et dans combien de ports étaient

(1) Athénée, liv. V.

reçus leurs navires marchands. Ces femmes étaient suivies de chameaux guidés par leurs conducteurs, et chargés d'encens, de safran, de cannelle, de cinnamome, d'iris et d'autres aromates précieux.

Trois corps d'Ethiopiens venaient ensuite : le premier portait six cents dents d'éléphans ; le second, une quantité prodigieuse de bois d'ébène ; le troisième, cette poudre d'or que les fleuves d'Ethiopie roulent si abondamment avec leurs eaux (*k*) : les oiseaux et les quadrupèdes les plus rares de l'Ethiopie étaient portés ou marchaient après chacun de ces corps.

Une troupe innombrable d'animaux étrangers et des espèces les moins connues faisaient encore partie de ce cortége ; on y voyait entre autres trois cents brebis ou moutons d'Arabie, vingt de l'île d'Eubée, vingt-six bœufs indiens qui se faisaient remarquer par leur blancheur éclatante ; quatorze léopards, seiz epanthères, quatre lynx, une girafe et un rhinocéros d'Ethiopie (*l*).

Joignons à ces objets les schalls de Cachemire, les mousselines du Bengale, les toiles peintes de l'Indostan, les porcelaines de la Chine, les perles des mers des Indes, et les produits récens de l'industrie asiatique ; et

nous aurons la riche nomenclature des diverses marchandises que les caravanes importent encore en ce moment en Egypte.

La calomnie, qui empoisonne tout, avait d'abord publié que le pacha voulait exercer, sur toutes les marchandises qui seraient transportées dans les villes de son gouvernement, une espèce de droit de *préemption*, ou le privilége impolitique de choisir dans ces caravanes tout ce qui serait à sa convenance, et d'en payer le prix qu'il aurait lui-même établi. Pour accréditer cette rumeur, on allait même jusqu'à dire que plusieurs caravanes avaient pris la direction de la Syrie, ou celle de Tunis et de Tripoli de Barbarie, pour ne pas être soumises à ce monopole. Ces faits doivent être hautement démentis; la vente de toutes les marchandises est libre pour les caravanes qui viennent de Seboua, de Darfour, de Sennar et de Dongola; elle est libre encore pour celles qui viennent de l'Inde par la Mecque et par la Mer-Rouge, pour les étoffes et schalls de Cachemire, la poudre d'or, les gommes, l'encens, la myrrhe, le poivre, le séné, le tamarin, les plumes d'autruche, etc., etc.; il n'y a d'exceptés que le café moka et les dents d'éléphans, qui sont toujours accordés de préférence à

Méhémed-Ali, par les marchands eux-mêmes, aux prix qu'ils ont fixés pour ces objets; tous les autres sont livrés au commerce, et le pacha ne les obtient que concurremment avec tous les négocians sans exception.

S'il est vrai que quelques caravanes qui fréquentaient autrefois l'Egypte en soient détournées aujourd'hui, c'est parce qu'elles trouvent, sur les routes qu'elles ont à parcourir, des princes ou des tribus qui veulent exercer contre elles trop de vexations, ou les soumettre à des péages trop onéreux.

Quoique Méhémed-Ali attire les commerçans des pays les plus éloignés par la protection qu'ils trouvent près de lui, ou par les préférences qu'il leur accorde dans le débit de leurs marchandises, il ne néglige rien pour affranchir l'Egypte des tributs qu'elle paie à l'étranger, et il y introduit, pour cela, des manufactures de tout genre, des fabriques de toute espèce, qui rendent indigènes les produits qu'a fournis jusqu'à ce jour l'industrie européenne. C'est à ce principe que doivent leur existence et leur activité les ateliers nombreux où se font l'acier et les armes de tout calibre; ceux qui fabriquent les étoffes de soie dont les Musulmans font un si grand usage; ceux qui

donnent aux peaux et aux cuirs toute sorte d'apprêts.

Pour introduire au Caire et dans Alexandrie ces diverses fabrications, Méhémed-Ali a fait un appel à tous les talens ; il a généreusement accueilli divers artistes ; il a donné des primes et accordé de grands encouragemens à ceux qui, avec une industrie extraordinaire, ont voulu se fixer en Egypte, et y répandre cette industrie en y devenant les chefs d'un grand établissement ou de quelque manufacture utile. Ces soins et cette vigilance ont déjà fait prospérer dans plusieurs villes des fabriques de savon, des raffineries de sucre, les distilleries de rum et de toute sorte de liqueurs (1).

Ce prince a ouvert depuis quelques années des relations commerciales avec la Suède ; il en tire surtout des bois de construction, des canons, des boulets et autres munitions de guerre. Une partie des bâtimens armés qui lui appartiennent ont été construits dans les chantiers de ce royaume. Vingt navires du port

(1) M. Brine, Anglais, a établi et dirige à Radamou, près de Melawi, dans la Haute-Égypte, une raffinerie de sucre pour le compte de Méhémed-Ali. Les sucres qu'elle produit ont perdu le goût particulier et peu agréable que le terroir de l'Égypte donne en général à tous les autres.

de 300 à 1000 tonneaux, qui naviguent pour son compte sur toutes les mers, ont aussi tiré de la Suède une partie de leurs agrès et de leur armement. Avec ces vaisseaux, Méhémed-Ali entretient des relations actives dans toutes les parties du monde.

Possesseur de tous les riches produits du sol égyptien, il en fait un grand commerce; et comme ses navires ne suffisent pas pour les expédier dans l'étranger, il en confie des quantités immenses aux divers négocians de l'Egypte; et il n'est pas rare que des maisons qui ne jouissent d'aucun crédit, ou qui inspireraient peu de confiance à des particuliers, reçoivent de lui deux ou trois millions en denrées, pour ne lui en payer le montant qu'après qu'elles ont été vendues dans un des ports de l'Europe. Il lui était dû, il y a peu de mois, pour des livraisons de cette nature, jusqu'à vingt millions de francs. Vu l'impossibilité d'en faire le recouvrement, et la certitude acquise par le pacha que ceux à qui ces grains avaient été vendus avaient éprouvé de grandes pertes en les transportant en Europe, où une abondance inattendue avait trop tôt succédé, dans leurs intérêts, à la disette alors existante, ce prince a généreusement fait envers les uns

le sacrifice de ses capitaux ; il a, par de nouveaux secours, aidé les autres à réparer les pertes qu'ils avaient faites ; et dans ce naufrage commun, dans cette calamité générale, bienfaiteur universel, il a voulu être l'unique victime d'une catastrophe inattendue ; il s'est chargé seul de réparer tous les maux, de soulager toutes les infortunes.

Les toiles de coton et de lin occupaient autrefois en Egypte un grand nombre de bras. La classe indigente trouvait dans cette industrie des moyens d'existence. En vaquant aux soins domestiques, les familles arabes ou musulmanes ourdissaient et tissaient ces toiles; les détails de cette fabrication occupaient tous les âges ; l'adolescence et la vieillesse y trouvaient un remède contre l'oisiveté ou contre la misère.

Méhémed-Ali, trompé sans doute par de faux rapports et des conseils intéressés, ou désirant donner à cette fabrication plus de développement et plus d'ensemble, voulut posséder tous ces ateliers, les avoir sous sa main, fournir les matières premières qui doivent les alimenter, payer le salaire des ouvriers, profiter de leurs travaux et disposer des produits de leur industrie. Il acheta

donc tous les métiers à tisser la toile qui appartenaient à des particuliers, et voulut qu'à l'avenir les toiles de lin, de chanvre et de coton fussent fabriquées et vendues pour son compte.

Cette mesure n'a pas, à beaucoup près, favorisé cette branche de commerce. Les populations n'en ont plus retiré aucun avantage; elle n'est d'aucune utilité pour le pacha, qui perdra tôt ou tard les grands capitaux employés à l'achat des ateliers, et qui ne retire pas même aujourd'hui l'intérêt qu'ils produiraient, dans toute autre spéculation commerciale.

Méhémed-Ali a trop de grandeur dans ses vues, trop de générosité dans son caractère, pour ne pas s'apercevoir bientôt qu'il est de l'intérêt général, comme de son intérêt particulier, de laisser à cette fabrication l'indépendance qui peut seule la rendre plus économique, plus générale et plus productive. En indiquant à ce prince un redressement ou une amélioration, on a la certitude qu'il les pèsera dans sa sagesse et les accueillera avec empressement, après en avoir reconnu la nécessité et les avantages.

Eclairé aujourd'hui par une expérience

funeste, le pacha d'Egypte reviendra aisément à ces principes généraux qui assurent au commerce toute son activité et toute sa splendeur, lorsque ses entreprises reposent sur l'intérêt général des peuples, et qu'elles sont fécondées par la liberté.

Parmi les manufactures qui ont autrefois rendu la ville d'Alexandrie si célèbre, celle des toiles de lin ne tenait-elle pas le premier rang? L'inscription de Rosette, si honorable pour le roi Ptolémée-Epiphanes, ne prouve-t-elle pas que les toiles fabriquées dans toute l'Egypte, sous le règne de ce prince, y étaient un des premiers produits de l'industrie nationale, et un des principaux revenus du fisc (1)?

A l'exemple de ces rois, des dynasties égyptiennes qui reçurent dans leurs états les négocians de la Grèce et de l'Ionie, et qui leur

---

(1) La 18[e] ligne de cette inscription porte que Ptolémée Epiphanes a fait la remise des deux tiers sur la quantité des toiles de *Byssus* que les temples devaient fournir au trésor royal.

La 30[e] ligne porte qu'il a pareillement fait grâce des contributions de toile de *Byssus* qui n'avaient point été fournies à ce trésor jusqu'à la huitième année *de son règne*, comme aussi des bonifications exigibles pour celles qui avaient été déposées, mais qui ne s'étaient pas trouvées conformes à l'étalon.

assignèrent des places pour y faire le trafic; Méhémed-Ali a ouvert au commerce européen les avenues de l'Egypte.

Le premier des Ptolémées, voulant rendre l'entrée du port d'Alexandrie plus facile, et y attirer les commerçans de tous les pays, fit construire dans l'île de Pharos cette tour célèbre sur laquelle avaient été gravés ces mots: *Aux Dieux sauveurs, pour l'utilité des navigateurs* (1). Méhémed-Ali, cédant au même principe, a détruit la barrière qu'un privilége odieux élevait impolitiquement entre les Musulmans et les autres peuples du monde. Le port vieux d'Alexandrie n'était ouvert qu'aux vaisseaux ottomans avant son administration; les navires européens ne pouvaient entrer que dans le port neuf de la même ville, peu sûr contre les tempêtes, et exposé aux vents qui soufflent le plus habituellement dans ces parages. Ce vice-roi, en levant cette défense, a rendu le port vieux commun à toutes les nations européennes, et a fait cesser, pour les Francs,

(1) On peut attribuer à Ptolémée, fils de Lagus, la construction de la tour de Pharos, dont quelques historiens font honneur à son fils. Ce monument, aussi utile que magnifique, fut commencé par l'ordre du premier Ptolémée, et fini même de son vivant.

une prohibition qui leur était onéreuse, parce qu'elle servait tous les jours de prétexte à de nouvelles avanies. Les bâtimens de toutes les puissances fréquentent plus librement depuis les ports de l'Egypte, et la ville d'Alexandrie peut devenir bientôt le centre du commerce de l'Orient et de l'Occident, comme du tems de Strabon elle était la cité la plus commerçante du monde, le marché le plus accrédité de l'univers : *maximum totius orbis emporium*.

Dans les tems les plus anciens, l'Egypte faisait un commerce étendu avec l'Inde. Le canal creusé par Sésostris pour unir le Nil à la Mer-Rouge; la construction de ceux que fit faire Ptolémée-Philadelphe pour le même objet; la route militaire de Coptos à Bérénice; la fondation enfin de cette dernière ville, en sont la preuve.

Sous les empereurs romains, et lorsque l'Egypte fut devenue une de leurs provinces, ils continuèrent le commerce qu'elle faisait avec les Indes, à cause des grands avantages qu'il produisait. Le savant évêque d'Avranches assure que ce commerce donnait, du tems de Pline, 500 millions de bénéfice, et qu'à cette époque il fut établi des convois réguliers

qui allaient tous les ans de l'Egypte dans l'Inde.

«. Les flottes, ajoute M. Huet, partaient au mois de juillet, ce qui est confirmé par l'auteur du Périple de la Mer-Erythrée, et elles revenaient vers le mois de décembre. Pline a décrit cet itinéraire en détail, et assure que cette route avait été peu connue auparavant (1) ».

La position de l'Egypte et les facilités qu'ont ceux qui possèdent son territoire de commercer avec l'Inde, furent les principales causes des invasions dont elle fut l'objet dans tous les tems.

Il était difficile que Méhémed-Ali, qui sait apprécier les hommes et les choses, ne tournât enfin ses regards vers un commerce qui enrichit tous ceux qui l'entreprennent, et qui a toujours été, pour les peuples qui l'ont cultivé, une source intarissable de prospérité et de puissance. Depuis six ans, il a ouvert des communications avec l'Inde, et plus particulièrement avec Bombay. Il tire de cette place toutes les marchandises que fournissent les

---

(1) *Histoire du Commerce et de la Navigation des anciens*, chap. LII.

Indes-Orientales ; elles lui sont expédiées par la Mer-Rouge à Suez, où il a établi des agens et des magasins d'entrepôt.

S'il faut en croire la voix publique, ce commerce n'a pas été, jusqu'ici, avantageux pour Méhémed-Ali. De gros navires, richement chargés pour son compte, ont péri dans la Mer-Rouge, et il a pu se rembourser à peine par les retours qui lui sont arrivés, des quatre millions de piastres fortes (ving-deux millions de francs) que dans cinq ans il a envoyé en numéraire dans l'Inde (1).

M. Briggs, Anglais, qui en 1818 revint de l'Inde en Egypte, et qui a toujours exercé une heureuse influence sur l'esprit de Méhémed-Ali pour toutes les mesures qui peuvent favoriser le commerce européen, fut intéressé dans toutes les spéculations de ce pacha avec l'Inde.

L'ame entreprenante de Méhémed-Ali lutte

(1) La ville de Kéné où arrivent et d'où partent les caravanes qui vont du Nil à Cosseïr sur la Mer-Rouge, doit au commerce de l'Inde une partie de sa prospérité et de ses richesses. Elle est en possession de fournir les vivres, les chameaux et l'escorte, pour le passage du désert. Elle traite pour le prix des chameaux avec le chef de la tribu des Arabes-Ababdèh, à qui ils appartiennent ordinairement.

avec courage contre les obstacles qui jusqu'ici ont entravé ce commerce; il est sûr d'en triompher par sa persévérance : trop intelligent pour ne pas connaître que les pertes qu'il a éprouvées sont dues à des causes qui ne tiennent ni à ses calculs ni à ses combinaisons, encore moins à la nature de ce commerce, il est fortement décidé à agrandir ses spéculations plutôt qu'à en diminuer l'importance; il l'est aussi à détruire tous les obstacles, quelque grands qu'ils soient, qui pourraient contrarier ses projets, s'opposer à ses vues, et paralyser sa détermination.

Des hommes qui approchent ce vice-roi, et qui jouissent de l'intimité de sa confiance, assurent que, par suite d'explorations qui semblaient avoir un autre but, il a fait dresser des devis pour chercher à rendre plus faciles les routes du désert vers Cosseïr, et que si les bénéfices du commerce de l'Inde eussent répondu à la juste attente de ce prince, il aurait déjà fait des dispositions, et commencé des travaux pour créer un grand établissement dans un des ports de la Mer-Rouge.

Nous applaudissons à ces projets, et tous nos vœux en appellent la prompte exécution, parce qu'ils doivent influer avantageusement sur

les destinées de l'Egypte, et rendre bientôt ce royaume puissant et heureux. Les trésors de l'Inde enrichiront à la fois le prince et les sujets; ils suffiront aux besoins du fisc, à toutes les dépenses de l'administration; ils feront fleurir l'agriculture, le commerce, l'industrie et les autres branches de la prospérité publique; ils rendront enfin moins onéreux pour les citoyens, ou moins nécessaires à l'état, les tributs imposés jusqu'à ce jour, et qui ont été acquittés souvent avec peine ou à regret, parce qu'ils sont demandés quelquefois à la pauvreté ou à l'infortune.

L'Europe entière favorisera d'ailleurs la résolution prise par Méhémed-Ali de rétablir les communications du Nil avec la Mer-Rouge, de réparer les canaux qui les ont unis autrefois, de rendre plus commode un des ports du golfe arabique, ou de joindre, par une chaussée, l'ancienne Suez à la rade qui en est éloignée de plus d'une lieue. Cette rade deviendrait alors un abri sûr pour les vaisseaux qui y séjournent encore aujourd'hui, mais qui, sans aucune défense du côté de la terre, y sont continuellement exposés aux insultes d'un ennemi, ou à la rapacité des pirates.

La grandeur et l'utilité de cette entreprise

sont dignes de Méhémed-Ali ; elles caractérisent son génie créateur et entreprenant ; elles ne sont pas au dessus de sa puissance. Le prince qui a jeté les fondemens de cette digue qui sépare la mer des lacs Maréotis et d'Aboukir, qui a rétabli en si peu de tems le canal qu'Alexandre fit construire pour l'approvisionnement de la ville qu'il avait fondée, peut entreprendre, avec la même facilité et le même succès, de plus grandes choses sur plusieurs autres points de l'Egypte. La même volonté, les mêmes moyens peuvent rétablir le canal d'Amrou, qui allait du Caire à Suez, ou celui que fit creuser Ptolémée-Philadelphe, de la branche pélusiaque du Nil à l'ancienne Arsinoé. La même volonté et de plus grands moyens feront réparer, dans la suite, la route du Nil à la Mer-Rouge ; ils construiront un grand canal de navigation de Kéné à Cosseïr, après avoir fortifié les quatre fontaines qui sont dans ce désert, et y avoir établi des stations commodes pour le repos des voyageurs et des caravanes qui le fréquentent.

Ces travaux importans assureront toujours au prince qui les entreprendra un commerce qui est l'objet de l'ambition de tous les peuples, mais auquel semble devoir prétendre

avec plus de droit la nation qui s'étend des bords de la Méditerranée aux rivages de la Mer-Rouge, et qui, par cela seul, doit être un lien de communication entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

Cette position avantageuse a souvent rendu l'Egypte la contrée la plus florissante et la plus riche du monde. Ses relations avec l'Inde ont fourni à ses rois les moyens d'étonner l'univers par leurs conquêtes, et d'asservir les peuples par leur puissance.

Avec le commerce de l'Orient, les Pharaons ont élevé ces pyramides qui bravent les siècles et dont nous ne connaissons peut-être pas encore la véritable destination; ils ont aussi creusé ces immenses bassins et ces larges canaux qui peuvent seuls rendre féconde une terre que le désert menace toujours d'envahir; les premiers Ptolémées ont fait, pour les progrès des sciences et des arts en Égypte, ce que leurs prédécesseurs avaient fait pour sa fertilité et son abondance. Ils ont rassemblé à grands frais, dans la bibliothèque d'Alexandrie, ces manuscrits précieux, ces nombreux ouvrages qui, s'ils étaient parvenus jusqu'à nous, rempliraient sans doute plusieurs lacunes dans les sciences, et dissiperaient les

ténèbres dont l'histoire des premiers âges de l'Egypte, sa langue sacrée et son idiome vulgaire, sont encore environnés; les derniers rois lagides, disons-le à la honte éternelle de ces princes, ont fait servir à la stérile magnificence de leurs palais, au luxe avilissant d'une cour licencieuse et corrompue, à la dépravation des mœurs et aux discordes intestines, des trésors dont leurs ancêtres avaient fait un si noble usage; Auguste et ses successeurs, comme nous l'avons déjà remarqué, devenus les maîtres de l'Egypte, en firent d'abord les greniers de l'Italie; elle devint ensuite pour Rome, à cause de ses relations avec l'Inde, *ce que le Pérou a été depuis pour l'Espagne, ce que le Bengale est pour l'Angleterre.*

Quelques gouverneurs de l'Egypte y sont devenus assez puissans, y ont accumulé assez de richesses, pour se rendre redoutables à leurs maîtres, et pour usurper les trônes sur lesquels ils les voyaient assis. Firmus, soit qu'on le compte au nombre des empereurs romains, soit qu'on le regarde comme un des tyrans qui disputèrent inutilement l'empire à Aurélien, est néanmoins loué par l'histoire d'avoir rendu beaucoup plus florissant le commerce que l'Egypte faisait avec

l'Inde; d'avoir considérablement accru, pendant qu'il en était gouverneur, le nombre des vaisseaux qui partaient chaque année d'Alexandrie pour les mers d'Orient, et d'avoir fait arriver dans les ports de cette ville, par ces mêmes vaisseaux, les marchandises qui payaient au centuple le prix des produits du sol égyptien qu'ils avaient portés dans ces mers. Vopisque annonce même formellement que Firmus dut au seul commerce de l'Egypte avec l'Inde les trésors immenses qui firent naître son ambition, et appuyèrent ses prétentions à l'empire (*m*).

Mais plus le commerce de l'Egypte avec l'Inde présente de grands avantages, plus les relations entre ces deux pays sont naturelles et faciles, plus la route du golfe arabique vers les mers orientales est courte et aisée, plus aussi les compagnies marchandes, qui sont aujourd'hui en possession de ce commerce, verront avec jalousie s'élever des établissemens nouveaux qui puissent entrer un jour en concurrence avec elles pour le débit des productions et des marchandises de l'Orient.

La soif exécrable de l'or, *auri sacra fames*, dont parle le prince des poètes, n'assiége pas seulement le palais des rois de Thrace; le fils

d'un monarque puissant et malheureux n'est pas son unique victime, et le jeune Polydore ne tombe pas seul sous les coups de Polymnestor avide de ses richesses. Cette soif est plus forte encore dans les comptoirs européens établis dans l'Inde ; les marchands qui les ont dirigés en ressentent surtout les ardeurs : entourés des débris de plusieurs trônes, riches des dépouilles des peuples qu'ils ont asservis, couverts du sang des princes qui régnaient sur ces contrées lointaines, ils veulent y rester seuls, y exploiter, sans concurrens, la mine féconde qui les enrichit, y jouir exclusivement des avantages plus grands encore que leur montre dans l'avenir ce monopole odieux. Dès-lors ils regardent comme ennemis tous les peuples qui cherchent à établir les mêmes relations, et qui aspirent à la même fortune.

Les témoignages de l'histoire sont assez positifs sur ce point ; ne citons que ceux qui rappellent des faits encore récens, ou qui se lient plus particulièrement à notre sujet.

En janvier 1779, la caravane qui voulut passer de Suez au Caire fut pillée par les Arabes de Tor, et, s'il faut en croire M. de Volney, la compagnie anglaise de l'Inde ne semble pas avoir été étrangère à ce pillage (*n*).

Albukerque, d'accord avec l'empereur d'Abyssinie, menaça le soudan d'Egypte de détourner le Nil dans la Mer-Rouge, s'il s'obstinait à traverser le commerce des Portugais dans les Indes : traverser ce commerce, c'était y prétendre, et ne pas en laisser au Portugal la possession exclusive (*o*).

Il est d'autant plus essentiel que l'Egypte voie bientôt s'accroître l'activité et l'importance de ses relations avec l'Inde, qu'on ne peut se dissimuler que son commerce intérieur appelle encore de grandes améliorations, et qu'il sollicite, pour prospérer, plus d'encouragemens, plus de protection, et surtout plus de liberté. Il est délivré sans doute des avanies auxquelles il était fréquemment soumis sous l'empire des Mamelucks ; il n'a pas à craindre ces injustes spoliations dont se rendent si souvent coupables les agens subalternes des gouvernemens despotiques ; mais il gémit encore sous des maux que peut réparer ou faire disparaître la sagesse de Méhémed-Ali ; il est surtout paralysé par des craintes que doit dissiper sa prudence. Indiquer à ce prince les inquiétudes et les entraves qui causent la stagnation qu'éprouve aujourd'hui le commerce, c'est

être sûr qu'il emploiera bientôt les remèdes qui peuvent la diminuer ou la faire cesser.

Presque maître de tout le commerce d'exportation, puisque ses navires transportent, dans les divers ports de l'Europe, la plus grande partie des marchandises que les caravanes ont vendues en Egypte, Méhémed-Ali n'est point encore étranger au commerce d'importation, puisque, par le retour de ses navires, il fait venir pour son compte des draps, des étoffes de soie, et tant d'autres articles sur lesquels spéculent divers autres négocians qui ne peuvent pas soutenir la concurrence avec ce pacha, et qui sont dès-lors forcés d'abandonner ces spéculations.

Ce qui nuit le plus à l'Egypte, et qu'on peut regarder comme un fléau terrible pour elle, c'est la rareté du numéraire et sa disparition presque totale depuis plus d'un an. On en cherche inutilement les causes, et plus inutilement encore les moyens d'y remédier. Si cet état se prolonge, il détruira tout commerce, et nous ne verrons plus que des échanges d'un article contre l'autre, ce qui doit le circonscrire encore dans des limites bien plus étroites.

Si nous osions indiquer ces causes, nous en

trouverions une peut-être dans les sommes considérables qui ont été envoyées dans les Indes, et qui, n'étant pas encore remplacées par les retours qui doivent en arriver, manquent dans la circulation d'où elles ont dû être tirées, et appauvrissent momentanément l'Egypte qu'elles doivent un jour enrichir. C'est là, comme l'observent les historiens ou les économistes qui ont écrit sur les causes de la richesse des nations, ce qui établit la diversité qui existe entre le commerce d'orient et celui d'occident.

« La différence qu'il y a entre le commerce de l'Amérique et celui des Indes, dit M. le président Hénault, est que le premier entretient les manufactures en Europe, au lieu que le second entretient celles des Indes ; ce qui nous attire l'argent de l'Amérique, et attire le nôtre en orient (1). »

L'Egypte est sous ce rapport, à l'égard des Indes, dans la même position que l'Europe ; ne pouvant plus échanger avec elles les produits du sol ni ceux de son industrie contre les marchandises qu'elle en retire, elle doit leur envoyer des espèces monnoyées, ce qui diminue

---

(1) *Abrégé de l'Histoire de France*, année 1628.

la quantité du numéraire en circulation : c'est réellement ce qui arrive, car toutes les caravanes du Nil à la Mer-Rouge sont principalement chargées d'or ou d'argent pour les Indes.

La gêne qu'éprouve l'Egypte ne serait dès-lors que momentanée ; c'est une crise qu'a dû nécessairement amener l'établissement de son commerce avec l'Inde : cette gêne marque l'origine de ses relations ; elle cessera de droit lorsque ce commerce sera en pleine activité, et ses bienfaits la feront bientôt oublier.

§. II.

Beaux-Arts et Antiquités.

Méhémed-Ali étend aux arts la protection qu'il accorde au commerce : il les favorise de toute l'autorité dont il est investi. Les préjugés de sa nation, les lois de son culte, le pli de son éducation, les leçons qu'il a reçues de ses ancêtres, les exemples qu'il a sous les yeux, ne l'empêchent pas d'accueillir avec bienveillance tous les artistes qui viennent interroger, dans les anciens temples de l'Egypte, le porphyre, le granit et le marbre que l'architecture semble y avoir élevés pour tous les âges, et légués à toutes les générations.

Nous appliquerons donc à Méhémed-Ali ce que le président Hénault a dit de Colbert, qui rendit le règne de Louis XIV le plus beau de la monarchie française : « La protection signalée que Colbert accordait aux arts n'était pas en lui l'effet seul du goût et des connaissances ; ce n'était pas par sentiment qu'il aimait les artistes et les savans ; c'était comme homme d'état qu'il les protégeait, parce qu'il avait reconnu que les beaux-arts sont seuls capables de former et d'immortaliser les grands empires (1). »

Méhémed-Ali, par l'accueil empressé qu'il fait aux savans et aux artistes de tous les pays du monde, ne cède pas sans doute à son inclination pour les sciences et pour les arts ; la violation des tombeaux qui s'opère chaque jour sous ses yeux ; les fouilles qu'il permet de faire dans les anciens temples ; l'enlèvement des monumens précieux qu'il autorise, et quelquefois au grand désavantage des arts et des sciences, ne sont pas la preuve de cette inclination : mais en homme d'état, ce prince juge que les connaissances que les savans viennent chercher en Egypte,

(1) *Abrégé de l'Histoire de France*, année 1633.

ou que les études que les artistes viennent y faire, peuvent être utiles aux nations dont ils font partie; et cette considération est assez puissante sur son esprit, pour que ces voyageurs trouvent toujours auprès de lui la protection, les égards et les secours nécessaires pour qu'ils puissent remplir avec succès les missions dont ils sont chargés, ou satisfaire leurs goûts particuliers. Il n'est pas même rare que ce prince accueille, par des distinctions ou des présens honorables, les savans qui se présentent à lui, et qu'une réputation de célébrité a précédés en Egypte.

Avant l'administration de Méhémed-Ali, l'Egypte inhospitalière repoussait tous les étrangers, alors même qu'ils demandaient à la parcourir dans l'intérêt des sciences et des arts. On peut dire que ses antiques monumens étaient gardés par des monstres qui en interdisaient l'approche aux Européens. Les dragons couchés aux portes du jardin des Hespérides, et les taureaux d'airain que dut combattre Jason à Colchos pour enlever la toison d'or, semblaient être passés sur les bords du Nil. Il appartenait donc à Méhémed-Ali de rendre accessible à toutes les nations cette

terre classique des arts et des sciences, fermée jusqu'alors aux regards et à l'admiration des savans et des artistes.

Elle mérite donc bien d'être appréciée la sagesse de ce vice-roi qui, animé d'une bienveillance universelle, ouvre indistinctement à tous les hommes des contrées qu'il veut rendre heureuses par leur commerce, et vivifier par leur industrie ; qui permet à tous les Francs de visiter ces antiques édifices, d'en mesurer les proportions et d'étudier tous les rapports qui les lient entre eux, ou qui les distinguent des antiquités existantes dans les autres parties du monde ; qui appelle tous les artistes à l'admiration de monumens jusqu'ici soigneusement cachés à leurs recherches, et tout-à-fait perdus pour les arts dont ils peuvent reculer les limites et agrandir le domaine.

Méhémed-Ali, nous ne craignons pas de le dire, a bien mérité de son siècle et de l'Europe entière, en rendant communs, autant qu'il dépend de lui, à toutes les nations des chefs-d'œuvre de tout genre qui, jusqu'ici, avaient été le patrimoine d'un seul peuple, de celui surtout que son culte et l'apathie de son caractère rendent le moins propre à les apprécier.

Peut-être les recherches que ce pacha permet en Egypte, les investigations qu'il favorise, les fouilles dont il fait quelquefois les frais, et qu'il protège toujours puissamment, amèneront à des découvertes utiles, qui doivent enfin ouvrir pour les sciences l'antique dépôt de la sagesse égyptienne, et donner la clef des symboles religieux, des caractères sacrés, et de l'écriture hiéroglyphique de cet ancien peuple.

De longs travaux et de pénibles études ont fait retrouver plusieurs lettres de l'alphabet égyptien; il faut peu de chose peut-être pour obtenir celles qui manquent encore, et rattacher tous les anneaux épars de cette chaîne mystérieuse. Il suffit de découvrir quelques inscriptions qui, comme celles de Rosette et d'Adulis, réunissent les caractères hiéroglyphiques, l'écriture alphabétique égyptienne, et des lettres grecques ou de quelque autre langue connue.

Il semble en effet impossible que plusieurs tableaux ou inscriptions hiéroglyphiques, rapprochés, combinés et discutés dans le silence du cabinet, n'en dévoilent enfin les mystères, et ne dissipent pas l'obscurité, jusqu'à ce jour impénétrable, de ce langage sacré.

Le hasard le plus fortuit peut ménager cette découverte, si les recherches qui, sous les auspices de Méhémed-Ali, se font depuis quelques années sur le sol égyptien, y sont continuées avec la même activité et le même bonheur. Reconnaissons donc avec l'Europe savante que ce prince rend aux sciences et aux arts un service signalé, par l'accueil hospitalier qu'il fait en Egypte aux amateurs qui vont en visiter les monumens et en admirer les merveilles; par l'empressement qu'il met à protéger, en les recommandant aux pachas et beys de sa dépendance, les artistes qui viennent étudier ces beaux modèles, et épurer leur goût dans la majestueuse simplicité de l'architecture égyptienne; par les *firmans* qu'il accorde pour permettre que les objets d'antiquité les plus précieux soient envoyés dans les divers musées du monde, ou deviennent la propriété des savans qui les recueillent ou les achètent aux Arabes fouilleurs, pour qui ce nouveau genre de commerce très-lucratif sera bientôt une source inépuisable de richesses et de prospérité.

Si l'événement qui causa la perte de la bibliothèque d'Alexandrie était plus connu, et qu'il fût surtout mieux constaté que sa destruction

soit l'ouvrage du calife Omar, nous dirions que Méhémed-Ali, en sa qualité de vice-roi de l'Egypte, et par la protection utile qu'il accorde aux sciences, cherche à faire oublier ce désastre littéraire, et à réparer, autant qu'il le peut, les maux produits par le fanatisme et l'ignorance d'un des gouverneurs qui l'ont précédé dans l'administration de ce royaume.

Les grands avantages que l'Europe retire de la protection accordée par Méhémed-Ali aux beaux-arts, sont déjà publiquement reconnus. Des corps académiques, des sociétés savantes, ont adressé à ce prince des diplômes qui le mettent au nombre de leurs membres, en reconnaissance des distinctions flatteuses et de l'accueil honorable qu'ont reçus de lui divers artistes qui ont voyagé en Egypte. C'est principalement d'Allemagne que sont venus à Méhémed-Ali ces premiers témoignages de la gratitude publique, et ce prince y a été très-sensible.

En attendant que la France reconnaisse les mêmes services, des littérateurs distingués paient à Méhémed-Ali, dans les ouvrages périodiques les plus accrédités, le tribut de leur estime et de leur admiration. « L'ancienne

Egypte, lit-on dans un de ces ouvrages, est enfin rendue au domaine des sciences; un prince digne de ce nom, après avoir fondé sa puissance sur l'appui que donne la victoire, animé par le désir de faire le bien, protège les arts, encourage le commerce et fait fleurir l'agriculture. Ce génie extraordinaire paraît né pour vaincre tous les obstacles et même les préjugés d'une superstition invétérée (1). »

Nous appliquerons encore à Méhémed-Ali le nouvel éloge donné par la même feuille aux grands qui aiment et qui protègent les arts. « On appartient aux arts, non seulement quand on les exerce, mais encore lorsqu'on leur prête une main secourable. C'est un noble rôle à remplir dans cette carrière, que d'aplanir la route à ceux qui s'y distinguent. Encourager, enflammer le génie des artistes par la considération dont on les entoure, c'est être soi-même créateur dans les arts; et je voudrais pouvoir dire à tous ceux que leur rang, leurs richesses et leur crédit ont mis dans l'heureuse position de les servir: c'est en les honorant, c'est en les protégeant, que les Périclès et les Médicis se sont associés à la renommée des

(1) *Minerve littéraire*, 21me livraison, tome II.

Praxitèle et des Michel-Ange ; c'est ainsi que Mécène a partagé la gloire des muses latines, et s'est assis sur le Pinde à côté d'Horace et de Virgile (1). »

Et comment Méhémed-Ali ne mériterait-il pas ces éloges? L'Europe entière publie sa gloire et jouit de ses bienfaits. Les plus beaux monumens de l'Egypte ornent déjà ses principales villes ou remplissent ses musées. Des sanctuaires rétrécis, quelquefois même des tabernacles mobiles, avaient servi jusqu'à ce jour au placement de ces antiquités. Quelques amulettes en miniature avaient long-tems représenté tout ce que les arts d'un grand peuple ont fait d'admirable, de majestueux, de colossal ; des salles immenses et de vastes palais suffiront désormais à peine pour contenir les chefs-d'œuvre que ces arts ont produits. L'héroïsme du courage les arrache aujourd'hui à l'isolement des déserts, et peut-être à la destruction, en les confiant à des pays plus civilisés, sous les auspices d'un prince glorieux de pouvoir favoriser cette utile exportation. Des statues colossales, des obélisques, des sarcophages, des planisphères, des collections magnifiques

(1) *Abeille*, 32me livraison, tome II.

des antiquités les plus précieuses de l'Egypte fixent en ce moment l'admiration publique sur divers points du globe ; et l'on y doit à Méhémed-Ali ces délassemens, ces plaisirs, ces jouissances. *Nobis hœc otia fecit* (1).

Rome seule avait pu jusqu'à ce jour faire transporter d'Egypte ces blocs de porphyre ou de granit, et ces colonnes immenses qui décorent ses places publiques ; ce n'est même que lorsque ses cohortes couvraient son territoire qu'elle a tenté ou obtenu l'enlèvement de ces monumens. Pendant que l'armée française occupait ce royaume, aucun déplacement de ce genre ne fut entrepris ni exécuté. Les savans qui faisaient partie de cette expédition formèrent des vœux impuissans pour que les objets précieux qu'ils avaient le plus admirés sur cette terre étrangère devinssent au moins le fruit que retirerait leur patrie de cette excursion impolitique, de cette guerre malheureuse. Quelques sphinx, quelques

(1) Le buste dit *de Memnon*, l'obélisque de l'île de Philée, le grand sarcophage d'albâtre des tombes royales de Thèbes, sont à Londres. Le fameux zodiaque de Tintyra vient d'être expédié à Paris ; le superbe cabinet de M. Thédenat-Duvent fils est depuis deux mois dans cette ville.

(*Note de l'Editeur.*)

statues du second ordre, qui avaient même été arrachés d'abord aux entrailles de la terre, dans les avenues des temples de Thèbes, y furent enfouis de nouveau, ou tombèrent sur mer au pouvoir des Anglais, et enrichirent les cabinets britanniques.

Aujourd'hui l'impulsion est donnée, l'élan est pris ; tout va être réparé, et cette restauration sera l'ouvrage de Méhémed-Ali. Ce prince va créer une ère nouvelle pour les monumens égyptiens, par les moyens qu'il fournit, par les facilités qu'il donne à tous les voyageurs de recueillir et d'emporter les objets d'art qu'ils découvrent dans les fouilles ou dans les explorations auxquelles ils se livrent. Le succès de ces découvertes a déjà opéré une révolution dans nos goûts, et ce changement doit multiplier nos plaisirs et agrandir la sphère de nos connaissances.

Tout est su, tout du moins a été enseigné sur les antiquités grecques ; tout est à découvrir, à apprendre ou à rectifier sur les antiquités de l'Egypte. Le nombre et la hiérarchie des divinités, l'essence et la diversité de leurs attributs, la pompe et les cérémonies de leur culte, les formules des invocations, le rituel des prières, les tems, les lieux, la durée des

sacrifices, la qualité ou la nature des victimes, sont encore pour nous des mystères que chacun cherche à pénétrer, et qui sont, pour plusieurs classes de citoyens, surtout pour les savans de tous les pays, un objet d'émulation et d'étude. Des erreurs vulgaires ont assiégé notre enfance et faussé notre raison, lorsqu'on a cherché à nous faire connaître la religion ou la théologie des anciens Egyptiens ; un peuple dont les livres saints ont préconisé la sagesse, nous est représenté superstitieux, ignorant, crédule, anthropophage ; les jardins lui servent de temples, divers animaux sont les dieux qu'il encense, des légumes ou des plantes potagères reçoivent ses adorations (1).

Achevons de soulever le voile qui couvre encore pour nous les anciennes annales de l'Egypte ; puisons dans ses monumens, puisque nous pouvons en approcher aujourd'hui, les idées saines qui doivent éclairer notre raison et fixer notre jugement sur l'histoire, sur les dogmes et sur la morale de ce

(1) *O sanctas gentes quibus hæc nascuntur in hortis*
Numina! Lanatis animalibus abstinet omnis
Mensa : nefas illic fœtum jugulare capellæ
Carnibus humanis vesci licet. . . . . .
(JUVEN. sat. XV.)

peuple. Si nous laissons échapper cette occasion sans jouir pleinement de tous les avantages qu'elle nous offre, il s'en présentera difficilement une autre aussi favorable, et nous nous ménageons des regrets éternels. La nature avare ne montre qu'à de grandes distances, dans les dynasties ottomanes et parmi leurs premiers dignitaires, les princes qui, comme Méhémed-Ali, savent protéger les sciences et les arts, et font bénir leur gouvernement, autant par les lumières qu'ils font naître que par les jouissances qu'ils procurent, et par les bienfaits qu'ils répandent.

SECTION CINQUIÈME.

—

Protection accordée aux Francs par Méhémed-Ali.

Ce qu'a fait Méhémed-Ali pour le commerce et pour les arts en Egypte prouve assez la protection qu'il accorde aux Francs (1).

Les faits que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs achèveront de donner la mesure de cette protection.

C'est seulement depuis que ce prince gouverne l'Egypte que les Francs peuvent avoir des chevaux et les monter, qu'ils peuvent se faire servir dans leurs ménages par des esclaves nègres des deux sexes.

La tolérance de Méhémed-Ali pour tous les cultes s'étend à tous ceux qui les professent ; elle semble surtout ingénieuse à éloigner des

(1) Les Européens et les Américains en général sont connus dans la Turquie sous le nom de *Francs*.

Francs tous les dangers qui peuvent les menacer de la part d'un peuple superstitieux à l'excès, et tous les risques qu'ils auraient à courir sous une soldatesque mutinée dont le fanatisme ne serait pas contenu. On doit à cet esprit de sagesse l'abolition des fêtes périodiques accompagnées même publiquement d'obscénités révoltantes, et pendant lesquelles la sûreté personnelle des Européens était compromise; des motifs en apparence religieux pouvant quelquefois exciter des querelles, ou donner lieu à des vengeances.

Les Mamelucks, étrangers à cette condescendance, faisaient porter en triomphe, tous les ans au Caire, à la procession de la caravane, des cottes de mailles, des casques à visière, des brassards, et tous les objets qui composaient l'antique armure des Croisés. Il est presque sans exemple que l'apparition de ces vieilles armes n'ait ameuté contre les Francs la population de cette ville, et qu'il n'y ait eu plusieurs victimes dans les fureurs de de ces agitations. Cet exemple seul peut faire apprécier à leur juste valeur les ménagemens de Méhémed-Ali en faveur des Francs.

Les efforts que fit, il y a six ans, ce prince pour établir, dans le port d'Alexandrie, l'usage

de la quarantaine, et pour y soumettre à une contumace rigoureuse tous les bâtimens qui auraient paru *suspects de peste*, étaient un hommage rendu aux mœurs et aux coutumes européennes. Cet utile établissement était d'ailleurs sollicité par tous les Francs. Si le pacha n'avait eu à lutter que contre les négocians musulmans, qui trouvaient nuisibles à leur commerce les délais que nécessitaient les précautions sanitaires, il est probable qu'il eût éclairé leur raison ou apaisé leurs murmures; mais les *ulémas* intervinrent : ces docteurs de la loi firent parler le prophète ; ils présentèrent cette mesure comme opposée au dogme de la fatalité ; le Coran lui-même, à les entendre, semblait méconnu ou menacé ; et leurs cris, plus puissans que la raison, décidèrent le pacha à se désister de son entreprise, et à renoncer à sa détermination.

On espère néanmoins aujourd'hui que Méhémed-Ali, convaincu plus que jamais de la nécessité de cette quarantaine, neutralisera l'opposition des prêtres musulmans, ou qu'il vaincra leur résistance, et que l'Egypte aura bientôt, grâce à la courageuse prudence de ce prince, des lois sanitaires qui y diminueront

les ravages de la peste, si elles ne peuvent l'en préserver entièrement (*p*).

Les Francs s'étant multipliés en Egypte, un hôpital à leur usage devint nécessaire à Alexandrie ; ils obtinrent de Méhémed-Ali la permission de l'établir et de le construire. Un local inoccupé et contigu au couvent des Pères de la Terre-Sainte, près de cette ville, leur parut propre à cette construction. Le devis en est dressé et approuvé par le pacha à qui il avait été soumis ; les travaux sont commencés, et, par économie, l'administration pensait à utiliser un des murs du couvent, en le rendant commun à l'hôpital, et en clôturant par lui la cour de cet hospice.

Les *ulémas* virent à peine s'élever les murs du nouvel établissement contigu au monastère, qu'ils firent arrêter les travaux, et intimèrent la défense de les continuer, la loi s'opposant à ce que les monastères existans soient agrandis, et celui des Pères de la Terre-Sainte d'Alexandrie devant l'être par l'adjonction de cet hôpital.

Les Francs se retirent devers Méhémed-Ali pour se plaindre de cette opposition, et demandent à être autorisés à n'y avoir aucun égard ; voici la réponse du vice-roi : « J'ai permis

l'érection de cet hôpital, je la maintiendrai: je ferais même plus s'il dépendait tout-à-fait de moi; mais, dans mes principes, et comme homme public, je dois respecter les opinions, même les préjugés des agens qui me sont subordonnés, dès qu'il s'agit de la religion; faites donc faire un mur séparé du couvent, et qui en isole tout-à-fait l'hôpital : j'en payerai la dépense. »

La muraille fut en effet bâtie, et il en coûta au pacha environ dix mille piastres.

Il y a, dans ce trait, humanité, sagesse, tolérance et philanthropie: peu de gouverneurs, en Europe, auraient peut-être donné un si bel exemple; il est inconnu dans l'antiquité. Le roi Amasis, qui voulut attirer les Grecs en Egypte, leur permit d'y bâtir la ville de Naucratis, et d'y construire des temples qu'ils élevèrent à leurs frais. L'histoire nomme les peuples et les villes qui concoururent à ces dépenses, ainsi que les dieux dont le culte fut alors établi en Egypte (*q*).

Sous Ptolémée-Philométor, Onias, grand-prêtre des Juifs, passe en Egypte, et obtient de ce prince la permission d'y bâtir un temple sur le modèle de celui de Jérusalem, dont sa nation fit tous les frais. Méhémed-Ali efface ici

la gloire de ces princes; sa politique plus bienveillante double les bienfaits de sa tolérance, en acquittant lui-même une dépense qui devait être à la charge des Francs, et qu'ils étaient empressés de payer.

La protection que Méhémed - Ali accorde aux Francs est surtout égale pour tous les peuples; et il évite avec le plus grand soin ces distinctions particulières qui favorisent une nation plus que les autres. Un exemple récent en est la preuve.

Les Francs paient trois pour cent sur la valeur des marchandises qu'ils importent en Egypte; les *rayas*, ou les naturels du pays, paient dix pour cent. S. M. l'empereur de Russie avait obtenu du divan un nouveau tarif plus avantageux pour ses sujets. Lorsque les Russes ont voulu faire établir ce tarif en Egypte, le pacha, reconnaissant l'injustice du privilége qu'ils avaient obtenu, l'a rendu commun à toutes les autres nations européennes et même aux *rayas*; de manière que les droits pour les Francs sont réduits de moitié, et que les *rayas* ne paient qu'un et demi pour cent ce qui leur coûtait auparavant dix pour cent.

On connaîtra tout le prix de ce désintéressement, en apprenant que les droits

d'importation et d'exportation sont, en Egypte, un des plus grands revenus du pacha, et que les recettes des douanes s'appliquent aux dépenses de l'administration générale. Mais d'autres témoignages déposent ici en faveur de la justice et de la générosité de Méhémed-Ali ; nous allons même être embarrassés pour citer tous les traits qui prouvent que son cœur a besoin de s'épancher, et que son ame cherche toujours à se répandre.

Il n'est pas de consul européen, pas de grand personnage recommandé par quelque ambassadeur, qui n'ait reçu de lui un accueil hospitalier, des marques de sòn estime, quelquefois même de sa munificence. Ce vice-roi fit remettre à M. Salt, consul général d'Angleterre en Egypte, à l'occasion de son mariage, plusieurs superbes schalls de Cachemire pour madame. Sa bienveillance s'étend même aux parens des consuls étrangers, lorsque ceux-ci ont laissé auprès de lui d'honorables souvenirs, ou qu'il les a honorés de son amitié. MM. de Rosetti viennent de l'éprouver. A la mort encore récente de leur oncle, M. de Rosetti, consul général d'Autriche en Egypte, ses neveux s'adressèrent à Méhémed-Ali, et lui dirent : « Prince, en perdant notre oncle, notre

bienfaiteur, nous avons tout perdu, et nous ne pouvons plus soutenir notre maison de commerce du Caire et d'Alexandrie, si vous ne daignez venir à notre secours. » Le vice-roi leur répondit : « *La mémoire de votre oncle ne mourra jamais dans mon cœur ; je le remplacerai près de vous.* »

Il ordonna en même tems qu'il leur fût délivré de ses magasins des marchandises à leur choix, pour la valeur de deux cents bourses (cinq cent cinquante mille francs).

Tous les genres de services sont appréciés par ce pacha, et récompensés avec une extrême libéralité.

En 1819, M. Bokti, qu'il avait fait nommer consul général de Suède en Egypte, reçut de lui, comme un gage de son amitié, cinquante bourses (cent trente mille francs), en récompense du zèle qu'il avait déployé comme directeur général des manufactures établies pour le compte de ce prince.

Vers la même époque, il donna deux cent soixante-quinze mille francs à un officier français qui avait servi d'aide-de-camp à son fils Ibrahim-Pacha dans la guerre contre les Wéhabites.

Plusieurs médecins européens, employés

dans la maison de Méhémed-Ali, ou à la suite de son armée, retirent chaque année un traitement ou des pensions considérables.

Des gratifications leur sont payées en outre pour reconnaître leurs services extraordinaires : un de ces médecins, qui fit la campagne des Wéhabites, reçut, en cette qualité, une belle maison et une forte somme d'argent.

M. Caillaud, bijoutier, après avoir parcouru l'Egypte en 1816, pour y vendre quelques bijoux qu'il avait apportés de France, et s'y livrer à des recherches minéralogiques, fut présenté par M. Drovetti, ex-consul français, à Méhémed-Ali, qui, sur cette recommandation, le nomma son minéralogiste, aux appointemens de mille piastres par mois, et le chargea d'une mission particulière relative aux mines d'émeraudes qui ont anciennement existé près de la Mer-Rouge.

Le général-major Minutoli, présenté cette année au pacha, a reçu de lui un cheval arabe superbe, une selle turque très-riche et un sabre monté en or avec des pierres précieuses.

Plusieurs autres Francs employés dans ses manufactures, même comme ouvriers, reçoivent de lui deux cent soixante francs par mois,

indépendamment du *taïm*, ou rations nécessaires à leur subsistance. De simples ouvriers qui ont porté en Egypte une industrie étrangère qu'ils y exploitent pour leur compte, éprouvent ces mêmes bienfaits, ou participent à ces libéralités.

Nous pourrions grossir encore cette nomenclature honorable, mais nous croyons en avoir dit assez pour prouver que les Francs ont toujours eu en Méhémed-Ali un protecteur puissant. Ce prince est le premier gouverneur qui ait fait cesser pour eux en Egypte les avanies ignominieuses auxquelles ils sont encore soumis dans quelques autres villes de l'empire ottoman.

Tant de bienfaits excitèrent la gratitude des Européens envers Méhémed-Ali ; ils n'attendaient qu'une occasion pour la faire éclater, et en offrir à ce prince les témoignages les plus sincères : elle se présenta bientôt dans les triomphes de l'armée d'Egypte sur les villes rebelles de l'Arabie. Ce vice-roi, qui avait laissé le commandement de ces troupes à son fils Ibrahim, mais qui en dirigeait tous les mouvemens, vint à cette époque à Alexandrie, où les Francs donnèrent à son altesse une fête

magnifique, qui lui fut d'autant plus agréable, que ces démonstrations de fidélité, de gratitude et d'amour, sont peu communes dans les provinces ottomanes.

Un arc de triomphe avait été élevé dans le quartier des Francs; chargé des lauriers que ce prince venait de cueillir, il rappelait, par des inscriptions honorables, les victoires qu'il avait remportées, et les droits nouveaux qu'elles lui donnaient à l'estime publique.

Un pavillon chinois, d'une extrême magnificence, avait été dressé en même tems sur la grande place d'Alexandrie, pour y recevoir Méhémed-Ali entouré des grands-officiers de sa cour, les consuls ou agens des diverses puissances, et les Francs qui devaient être admis à lui présenter leurs hommages.

Sur la même place, et du côté opposé à ce pavillon, était érigée une colonne surmontée d'un globe qui s'en détachait pour paraître suspendu dans les airs. Les exploits militaires de Méhémed-Ali y étaient représentés; ses campagnes dans l'Yémen contre les Wéhabites y occupaient le premier rang. Des feux, placés dans la colonne et dans le globe, conservaient à ces tableaux assez de

transparence pour les faire ressortir. Les armes de l'empire ottoman, celles du prince objet de la fête, et quelques inscriptions, ornaient la base de ce monument, auquel des drapeaux et des canons, groupés sur le piédestal, donnaient toute l'apparence d'un trophée de guerre.

Des feux d'artifice, une illumination générale, des concerts, des danses, et tous les plaisirs que commandent ou qu'autorisent les mœurs nationales, firent de cette fête une pompe triomphale. Toutes les nations qui habitent l'Egypte se mêlèrent aux Francs, partagèrent leur enthousiasme, et répétaient ces acclamations qui sortaient de leurs bouches : *Vive Méhémed-Ali, protecteur et ami des Francs!*

Ces cris se firent surtout entendre lorsque ce prince traversa à cheval, suivi de sa cour, le quartier de la ville où était placé l'arc de triomphe, et qu'il arriva à la grande place d'Alexandrie.

Son altesse y descendit de cheval pour se reposer dans le pavillon qui lui était destiné. C'est là que ce vice-roi reçut avec sa bienveillance ordinaire toutes les personnes qui eurent l'honneur de lui être présentées. Il adressa

obligeamment la parole à plusieurs Européens, et fit bien voir qu'il ne se croyait pas étranger au milieu des négocians de tous les pays du monde qui avaient volontairement choisi pour leur domicile un pays qu'il gouverne avec tant de sagesse.

Après que chaque consul eut présenté à ce prince les négocians de sa nation, je lus au milieu de cette assemblée des vers adressés à son altesse ; ils exprimaient les sentimens dont tous les Francs, au nom de qui je parlais, sont animés pour elle, et les vœux qu'ils forment pour sa personne, pour la prospérité de sa famille, pour le bonheur de ses armes. Ce prince accueillit avec indulgence l'hommage qui lui était offert ; la simplicité de ma prose qu'il fallut rimer parce que tout chez les Arabes doit paraître poétique, lui rendit plus cher ce témoignage de l'estime et de l'affection des Européens (1).

Le concours prodigieux de spectateurs que cette fête avait attirés de tous les points de

(1) Méhémed-Ali voulut bien me renvoyer le lendemain, traduits en langue turque, les vers que je lui avais adressés ; l'officier-drogman, chargé par ce prince de me les remettre, me dit de sa part qu'il les avait lus avec la plus grande satisfaction. Voyez la note (*r*) à la fin de cet ouvrage.

l'Egypte, et surtout du Caire, la rendit très-brillante : elle peut être comparée, pour son objet et pour la pompe qui y fut déployée, à celle que le peuple d'Alexandrie donna à Marc-Antoine, lorsqu'il voulut célébrer ses conquêtes dans l'Orient, et principalement ses victoires dans l'Arménie.

Méhémed-Ali vient de confirmer la haute opinion que les Francs avaient conçue de sa bienveillance ; il vient d'acquérir de nouveaux droits à leur gratitude en les garantissant, par sa prudence et par sa fermeté, des insultes des Turçs, depuis que l'insurrection des Grecs contre la Porte-Ottomane est connue en Egypte.

La protection que ce prince a toujours accordée aux Francs, et les qualités qui le distinguent, lui faisaient sans doute un devoir de déployer, dans cette circonstance critique, toute sa vigilance, et d'accroître en leur faveur l'activité et les sollicitudes de la police ; aussi n'a-t-il rien négligé pour que la sûreté publique ne reçût pas la plus légère atteinte, même au Caire, dont l'excessive population est toujours si agitée et si tumultueuse.

Les quartiers des Francs de cette ville et d'Alexandrie ont été constamment protégés

par une force armée dont le pacha lui-même avait nommé les commandans, pris parmi les officiers de sa garde, revêtus de sa confiance et munis de ses ordres particuliers pour cette mission importante.

A ces sages mesures, on reconnaît un prince qui a fait succéder les bienfaits et le repos que donne un gouvernement légitime, à l'oppression anarchique des Mamelucks. Pacificateur de l'Yemen, vainqueur des Wéhabites, régénérateur de l'Egypte, Méhémed-Ali ne devait-il pas ajouter à ces titres de gloire celui de protecteur des Francs contre un fanatisme aveugle et une criminelle intolérance ?

Les consuls de toutes les nations accrédités auprès de ce vice-roi, lui ont adressé les témoignages honorables de leur gratitude pour les avoir préservés, par sa prévoyance, des dangers auxquels ont été exposés leurs collègues sur plusieurs points de l'empire ottoman ; ce concert de bénédictions et d'actions de grâce est sans doute le plus bel éloge que puisse recevoir un homme public, et le délégué d'un puissant monarque.

Semblables aux Romains qui décernaient des couronnes particulières aux magistrats qui, dans les dangers pressans et les calamités

publiques, sauvaient la vie à leurs concitoyens, les représentans des nations européennes ont payé le juste tribut d'un hommage particulier à Méhémed-Ali, pour avoir maintenu tranquille le peuple confié à sa surveillance, alors même qu'il se livrait ailleurs à des excès répréhensibles.

On s'étonnera moins du reste que les Francs aient toujours été protégés par ce prince, quand on saura qu'aucune des qualités du cœur ne lui est étrangère; qu'il a toujours conservé le souvenir honorable des services qui lui ont été rendus avant son élévation, et qu'il met le plus grand prix à cultiver l'amitié des Européens avec qui il a eu d'anciennes relations en Egypte. Ami de sir Sidney-Smith, il lui envoya en 1819, par l'entremise du consul anglais, une inscription grecque trouvée dans les ruines de Canope, et qui est ainsi conçue:

« Le roi Ptolémée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, Dieux Adelphes, et la reine Bérénice, sa femme et sa sœur, ont consacré (ou dédié de nouveau) ce temple à Osiris (1) ».

---

(1) La plaque d'or très-pur sur laquelle est gravée cette inscription, a six pouces et demi de long, sur deux et demi de large; elle est au nom de Ptolémée-Evergète, fils de Pto-

Méhémed-Ali remit cette inscription à M. Salt, en lui disant qu'il avait fait des fouilles pour son ami Sidney-Smith dans les ruines de Canope, et qu'il le chargeait de lui en envoyer le produit comme un gage de son souvenir et de son estime. Les paroles de ce prince ont été rappelées dans la lettre du consul anglais à cet amiral.

M. Drovetti, ancien consul de France en Egypte, possède aussi l'amitié de Méhémed-Ali. Obligé à de fréquens voyages dans la Haute-Egypte et aux Oasis, pour compléter, par le produit de nouvelles fouilles, la magnifique collection qu'il rassemble depuis tant d'années, M. Drovetti a reçu plusieurs fois des haras de ce prince, en témoignage de son estime particulière, de superbes chevaux arabes qui servaient à ses excursions (*s*).

Investi de la confiance du vice-roi, recommandable d'ailleurs par de grandes qualités, M. Drovetti est en ce moment appelé par le

---

lémée-Philadelphe, et au nom de sa sœur Bérénice qui était en même tems sa femme. Ce monument est précieux à cause de la rareté des inscriptions de cette époque; il constate la dédicace d'un temple à Osiris.

vœu général au consulat d'Egypte. Sous un gouvernement juste appréciateur du mérite, sous un monarque protecteur éclairé des sciences, cet illustre antiquaire sera rendu, sans doute, une seconde fois à des fonctions qu'il a remplies avec tant de zèle et avec un si grand succès pour le commerce français en Egypte.

Dans ma correspondance avec S. Exc. le ministre des affaires étrangères, j'ai toujours fait valoir les nombreux services de M. Drovetti comme consul, et les droits qu'ils lui donnent à cette place depuis qu'elle est vacante. Mes rapports à S. Exc. l'ambassadeur de France à Constantinople, lorsque j'ai été consulté de sa part sur les intérêts du commerce français en Egypte, ont toujours annoncé que M. Drovetti seul pouvait, comme consul général, y remédier à une partie des maux qui ont affligé ce commerce, par l'heureuse influence qu'il exerce sur l'esprit de Méhémed-Ali. Ecrivant aujourd'hui sur la situation générale de l'Egypte, pour achever de faire connaître le prince à qui l'administration en est si heureusement confiée, j'énonce la même opinion ; et, comme tous les Français

qui connaissent ce royaume, je forme les vœux les plus ardens pour que l'attente générale soit bientôt remplie par la nomination de ce consul (1).

En 1816, de cent bâtimens qui entraient dans le port d'Alexandrie, quatre-vingt-dix au moins étaient français; aujourd'hui c'est le contraire : on peut compter à peine dix navires français sur cent qui arrivent en Egypte. L'Autriche surtout a profité de nos pertes, et l'Allemagne élève son commerce sur les ruines du nôtre. L'industrie française n'a cependant rien à envier à l'industrie germanique. Témoin de ces maux, je dois les signaler, puisque l'administration consulaire n'a rien fait ici depuis cinq ans pour les prévenir ou pour les faire cesser.

---

(1) Les vœux de M. Thedenat-Duvent, et ceux de tous les négocians français qui ont des relations avec l'Egypte, ont été remplis. Le roi a nommé M. Drovetti consul général à Alexandrie. Ce choix honore à la fois le gouvernement et le consul qui en a été l'objet; le gouvernement, parce qu'il remplit les désirs et les besoins de la nation; le consul, parce qu'il mérite en même tems les faveurs du monarque et la confiance de ses administrés. Cette nomination a déjà ranimé les espérances du commerce qui prépare dans divers ports du royaume quelques expéditions pour l'Egypte.

(*Note de l'Editeur.*)

SECTION SIXIÈME.

Police du Gouvernement de l'Egypte.

Les états ottomans ne connaissent pour la police aucune des institutions européennes. Les voyageurs abordent dans la Turquie, y séjournent, passent d'une province à l'autre, sans qu'aucune autorité leur demande qui ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ils font, et où ils veulent aller. Cet état de choses offre sans doute quelques agrémens; mais il est rare que ce défaut de surveillance de la part de l'administration ne compromette la sûreté particulière et la tranquillité publique. Le gouvernement d'Egypte mérite sur ce point une exception particulière; les routes y sont sûres, quoique peu fréquentées; des sommes considérables y sont voiturées sans escorte d'une ville à l'autre, et à de grandes distances.

Les villes les plus populeuses offrent le même respect pour les personnes et pour les propriétés. Les magasins publics des douanes, où sont déposées les marchandises les plus précieuses, ne sont pas le plus souvent fermés à clef; les bazars, où sont réunies aussi toutes sortes de richesses et les plus facilement transportables, n'ont pas toujours des gardiens strictement chargés de leur surveillance : les portes en sont indistinctement ouvertes à tous ceux qui se présentent pour les visiter.

Les magasins particuliers, même ceux qui appartiennent à des Francs, quoiqu'ils soient dans des lieux écartés et dans les plus grandes villes, sont à peine fermés. Cette absence totale de précautions et de vigilance ne donne cependant lieu à aucun vol, ni aux plus légères soustractions. Un ordre aussi admirable fait seul l'éloge du gouvernement actuel : il n'était pas connu en Egypte sous les administrations qui l'ont précédé.

La liberté des personnes est encore mieux établie en Egypte que le respect des propriétés. Les Européens y jouissent de la plénitude de leurs droits; ils peuvent parler et écrire, sans que l'autorité intervienne dans leurs actions, sans qu'elle cherche à les surveiller et à

les connaître. Aucun pays, aucun gouvernement d'Europe, ne montre sur ce point la même indifférence, et ne laisse à ses administrés autant de latitude.

Ce que disait Tacite du bonheur qu'on avait de vivre à Rome sous Trajan, peut se dire aujourd'hui de Méhémed-Ali, à la sage fermeté duquel est due la tranquillité dont jouissent les villes du Caire et d'Alexandrie : « Sous ce prince, vous pouvez, par une félicité qui se reproduit rarement, penser ce qu'il vous plaît, et dire librement ce que vous pensez (1). »

Pour visiter les antiquités d'Egypte, il fallait autrefois de nombreuses escortes; les sommes nécessaires pour les payer empêchaient beaucoup d'étrangers d'entreprendre ce voyage: cinq cents hommes étaient nécessaires pour arriver sans danger aux Pyramides, à trois lieues du Caire. Le Nil ne pouvait pas être navigué, même dans le Delta, sans qu'on fût accompagné de plusieurs soldats. Il aurait fallu des régimens entiers pour se porter dans la Haute-Egypte en suivant le fleuve, ou prenant la route de terre (*t*). Sous Méhémed-Ali, aucun

(1) *Rarâ temporum felicitate et sentire quæ velis et quæ sentias dicere licet.*

de ces obstacles n'existe, et toutes ces entraves ont disparu. Un Mameluck suffit pour vous introduire et vous faire respecter partout. Il n'est même le plus souvent nécessaire que pour servir d'interprète, indiquer les localités, et s'aboucher avec les scheks à qui il faut se présenter, ou avec les fellahs auxquels on peut avoir affaire.

M. Belzoni, dont le *Voyage en Egypte et en Nubie* est souvent un roman oiseux, lorsqu'il n'est pas une satire outrageante contre des hommes recommandables, grossit les dangers que courent les Francs en Egypte, pour rendre plus dramatiques ceux auxquels il dit avoir été lui-même exposé. Monté sur un âne, il rencontra dans une des rues du Caire un soldat à cheval qui venait à lui, et qui, s'étant approché, lui porta avec sa canne un coup si violent à la jambe droite, que M. Belzoni la crut cassée. Cette espèce d'arme lui avait enlevé un morceau de chair, *d'une forme triangulaire, de deux pouces de largeur*, et d'une profondeur considérable; le soldat avait proféré deux ou trois jurons contre M. Belzoni, et avait continué son chemin comme si rien ne s'était passé.

Ajoutez aux détails que je viens de copier

dans l'ouvrage de M. Belzoni, que le sang coulait *en profusion* de sa blessure ; qu'au lieu d'avoir une audience du pacha, il fut conduit au couvent de la Terre-Sainte; que les soldats étaient mécontens de Méhémed-Ali, qui leur faisait faire l'exercice à l'européenne; qu'enfin celui qui avait frappé M. Belzoni avait voulu se venger sur un Franc de l'ennui que lui donnait l'exercice européen, et vous aurez tous les élémens qui entrent dans les mélodrames des théâtres de la Porte-Saint-Martin ou de l'Ambigu-Comique à Paris. Au premier plan figurent le tyran et sa victime, le sang qui coule à flots, des moines consolateurs, l'ermite du désert; dans l'éloignement se montrent une soldatesque mutinée, des combats soutenus ou livrés, le palais du vice-roi investi, une citadelle prise d'assaut, les rebelles enfin soumis : quel tableau pour arracher des larmes aux bourgeois du Marais! Malheureusement il manque de vérité. Les soldats de Méhémed-Ali sont soumis à la plus sévère discipline; et celui qui, dans la ville du Caire, se serait porté à l'excès répréhensible dont se plaint M. Belzoni, aurait été puni sur l'heure, si son délit avait été dénoncé à l'autorité militaire.

Je ne crains donc pas d'avancer, contre l'assertion de M. Belzoni, que les Francs sont toujours respectés par les Turcs et les Arabes en Egypte, à moins qu'ils ne les provoquent par quelque imprudence, ou qu'ils ne les maltraitent publiquement. M. Belzoni doit chercher à se rappeler si des provocations ou des mauvais traitemens ne lui ont pas attiré les insultes qu'il reproche aux Musulmans. Les Européens qui ont eu avec lui des relations journalières, se plaignent de sa dureté envers les fellahs; ils lui ont même plusieurs fois recommandé, dans son intérêt particulier, comme pour la sûreté de tous les Francs, de tempérer la fougue et la pétulance de son caractère.

Ce motif seul fit naître l'opposition qui existait entre M. Belzoni et quelques Européens, opposition qu'il attribue à des causes moins légitimes. Il était néanmoins assez naturel que des Francs, chaque jour témoins des coups que M. Belzoni donnait aux fellahs qu'il employait dans ses fouilles, ainsi que des menaces et des injures dont il accablait les scheks et les cachefs des communes dont il exploitait le territoire, prissent parti contre lui en faveur de ces Arabes, et aient cherché

à rendre pour eux ses manières moins dures et ses traitemens moins cruels; tous les Européens y étaient intéressés, et devaient le désirer vivement; car, dans ces contrées, la sûreté de plusieurs peut être quelquefois compromise par les fautes ou par l'imprudence d'un seul (*u*).

Les faits qui prouvent que les personnes et les propriétés des Francs sont respectées en Egypte, établissent, à plus forte raison, qu'il y a aussi la plus grande sûreté pour les Musulmans et pour les Arabes. En faisant connaître combien ce royaume peut devenir florissant par le commerce; combien Méhémed-Ali est désireux de l'ouvrir à toutes les nations du monde; combien il est intéressé à ce qu'il devienne l'entrepôt des marchandises de l'Inde, de l'Afrique et de l'Europe; c'est avoir suffisamment indiqué que les caravanes de tous les pays y sont d'abord sous la foi publique, mais plus particulièrement encore sous la sauvegarde de ce prince; et que les négocians dont elles se composent y trouvent, sous l'égide des lois, protection, sûreté et assistance. L'arrivée, le séjour et le départ de ces caravanes excitent toute sa vigilance. Il ne se décharge des détails qu'elle impose que

sur des officiers dont l'activité et le zèle sont bien connus de son altesse.

Les pélerins qui se réunissent chaque année au Caire, des provinces occidentales de l'empire ottoman, pour entreprendre ou continuer le voyage des deux *villes saintes*, la Mecque et Médine, sont encore pour Méhémed-Ali et pour tous les agens de son administration, l'objet d'une plus vive sollicitude.

Les caravanes marchandes sont toujours paisibles, car le commerce est le premier lien des nations; le négociant est cosmopolite : s'il n'affectionne pas particulièrement un pays, il ne hait, ni ne tyrannise nulle part ses semblables. Les caravanes des *hadgis* ou pélerins musulmans, au contraire, traînent quelquefois à leur suite tous les désordres qu'enfantent la superstition et le fanatisme. Pour prévenir ou réprimer ces désordres, dont les Francs seraient les premières victimes, ce prince, avant la réunion de ces pélerins, pourvoit par ses ordres à tout ce qui peut assurer la tranquillité publique. Ses troupes sont disséminées sur tous les points que la caravane doit parcourir, les garnisons des places sont renforcées, le plus grand appareil militaire est déployé au Caire et dans les villes populeuses

du royaume ; les comestibles et les provisions de tout genre sont distribués partout avec abondance ; les scheks, les cachefs, les beys, les pachas enfin sont investis de tous les moyens de vigilance et de force pour empêcher ou apaiser le tumulte ; aussi le départ de cette caravane, qui était autrefois si redouté par les Européens, s'effectue aujourd'hui sans troubles ni désordres, quoique les solennités d'usage et toute la pompe ordinaire en fassent pour les Musulmans une fête publique et la plus grande des réjouissances. Cet heureux changement est dû à la prudence que montra Méhémed-Ali à cette occasion, dès qu'il eut été appelé au gouvernement de l'Egypte, et à la fermeté qu'il a fait paraître depuis, toutes les fois que ce départ a eu lieu, et que cette fête a été célébrée.

—

SECTION SEPTIÈME.

Troupes, Marine et Revenus du pacha d'Egypte.

Le sultan Sélim, après avoir conquis, en 1517, l'Egypte sur les Mamelucks, après avoir fait pendre leur roi à une des portes du Caire, laissa cependant l'administration de ce royaume, qu'il érigea en république, aux vingt-quatre beys à qui il en remit le gouvernement.

Ce sultan fit la même année, avec ces beys, un traité, dont les pachas d'Egypte exécutent encore les dispositions relatives aux tributs que ce royaume doit payer à la Porte-Ottomane.

L'article II de ce traité est ainsi conçu: « En tems de guerre, la république sera obligée de fournir au sultan et à ses successeurs douze

mille hommes de troupes commandées par des beys, et de les entretenir à ses frais jusqu'à la paix.»

L'article V porte ce qui suit : « La république ne pourra entretenir, en tems de paix, plus de quatorze mille soldats ; mais nous lui permettons d'augmenter cette armée pendant la guerre, afin qu'elle puisse s'opposer à nos ennemis et aux siens. »

Le premier de ces articles est encore en vigueur, et le divan s'en est servi cette année pour demander à Méhémed-Ali, contre les Grecs, le contingent des troupes qu'il doit fournir.

Avant la destruction du gouvernement des Mamelucks en Egypte, ou pendant qu'elle était occupée par des armées étrangères, l'article V avait été modifié par des stipulations particulières qui permettaient au pacha d'augmenter le nombre des troupes dans ce royaume, en proportion des ennemis qu'il aurait à combattre pour la Sublime-Porte.

Cette disposition, déjà prévue dans le traité de 1517, et les événemens politiques qui se succédèrent après l'élévation de Méhémed-Ali, lui firent porter successivement son armée à vingt, trente, quarante et quarante-cinq

mille hommes : elle a aujourd'hui le *maximum* de cette force, s'il faut s'en rapporter aux calculs qui passent pour être les plus exacts. Il n'y a ici ni état-major général, ni intendans militaires pour prendre dans leurs bureaux des indications précises ; des recherches de cette nature ne seraient pas d'ailleurs sans danger pour des Européens, alors même qu'ils sont revêtus d'un caractère public; elles pourraient, si elles étaient connues, exciter les inquiétudes du gouvernement, et compromettre ceux qui auraient été chargés de les faire. Ce n'est donc ni sur les contrôles effectifs de l'armée active, ni sur d'autres renseignemens officiels, que seront basés les aperçus que j'ai à présenter dans cette section, et je dois en prévenir mes lecteurs ; à cela près, les résultats que je vais mettre sous leurs yeux, s'ils les jugent approximativement, offriront assez de justesse.

L'évaluation qui fixe à quarante-cinq mille hommes l'armée d'Egypte, comprend l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, et généralement tous les corps dont chacune de ces armes se compose. Elles sont entre elles dans les proportions qu'elles ont toujours dans les armées ottomanes.

L'Albanie et les états barbaresques recrutent

assez ordinairement l'infanterie (v) : les Mamelucks, les Arabes-Bédouins, entrent depuis quelques années dans la cavalerie, et font sa principale force. La même politique qui a rendu les Arabes cultivateurs, pour les attacher au sol égyptien, les a faits soldats pour les armer contre l'ennemi de l'Etat, et non contre ses habitans.

Avant d'entrer en guerre avec les Wéhabites, et pour remonter sa cavalerie, Méhémed-Ali fit un appel aux Bédouins du désert; il promit, en 1816, une haute paie, des chevaux et des armes à tous ceux qui voudraient combattre à la Mecque dans les rangs de son armée : cet appel fut entendu ; tous les jeunes gens accoururent sous les drapeaux de ce prince, et il ne resta dans les déserts que les vieillards et les femmes qui exercent aujourd'hui l'hospitalité envers les voyageurs dont ils étaient auparavant l'effroi.

La cavalerie bédouine est composée de beaux hommes, et de chevaux forts, mais peu charnus. Chaque soldat est armé d'un fusil, d'un sabre et de deux pistolets.

M. de Volney estime que les tribus des *Arabes-Bédouins en Egypte pourraient former trente mille cavaliers;* n'en donnassent-

elles que vingt mille, ils suffisent à Méhémed-Ali, qui peut tourner contre d'autres ennemis les troupes qu'il aurait dû employer à les combattre.

Les divers régimens dont se compose l'armée d'Egypte, sont cantonnés en divers lieux, et toujours à d'assez grandes distances pour qu'aucun acte d'insubordination n'altère leur discipline, ou ne compromette la tranquillité publique. Leurs subsistances sont assurées, la solde est toujours exactement payée ; ce qui, pour des troupes mercenaires, est le point capital.

Assouan, Siouth, Alexandrie, ont ordinairement chacune cinq mille hommes de garnison ; Benesouef, Minieh, Monfalout, Tachta, Dgirgé, Kêné, Esné, Rosette, Damiette et plusieurs autres villes, sont gardées par cinq cents hommes.

Le Caire et les communes qui l'entourent n'ont jamais moins de dix mille soldats sous les armes.

Les troupes qui combattent les Mamelucks dans la Nubie, celles qui occupent l'Arabie, ne sont pas probablement au dessous de quinze à vingt mille hommes. En réunissant ces divers aperçus, ils complètent la force que j'ai

annoncé se trouver à la disposition de Méhémed-Ali.

Les beys, ou des officiers désignés par eux, assistent, deux fois par semaine, aux exercices de l'infanterie et aux manœuvres de la cavalerie; ces évolutions se font en grande partie à l'européenne. Ibrahim-pacha commandera désormais, sous les ordres de son père, les grandes manœuvres qui s'exécuteront au Caire et à Alexandrie.

La marine de Méhémed-Ali se compose de vingt-deux bâtimens armés en guerre, frégates, corvettes, bricks, flûtes ou avisos; seize de ces bâtimens font cette année partie de l'escadre que la Turquie oppose aux Grecs dans les mers d'Ionie.

La navigation du Nil est protégée par des chaloupes canonnières, ayant chacune trente hommes d'équipage, et stationnées sur ce fleuve à la hauteur d'Assouan, Esné, Kêné, Dgirgé, Tachta, Siouth, Monfalout, Minieh, Benesouef, Boulak, et quelques autres villes sur les deux branches du Nil qui forment le Delta: chacune de ces stations de terre a, comme je l'ai déjà dit, un poste de cinq cents soldats. Cette sage distribution des forces militaires fait la principale sûreté du fleuve, de ses deux

rives, des chemins parallèles qui les bordent, et des routes qui y aboutissent de tous les points de l'Egypte.

Méhémed-Ali, en disséminant ainsi ses troupes dans la longue vallée du Nil, depuis Syène jusqu'à la mer, n'a plus à redouter qu'il soit porté atteinte à la sûreté publique. Il peut, en un instant, prévenir les invasions ou les repousser; étouffer les séditions que ses agens n'auraient pu empêcher de naître; arrêter, juger et punir les rebelles qui, méconnaissant son autorité, chercheraient à troubler, pour quelques populations, cette paix intérieure, cette heureuse tranquillité.

Cet état de paix et de tranquillité sera durable pour l'Egypte, et tout annonce que Méhémed-Ali l'y maintiendra tout le tems de son administration. M. Belzoni, qui ne voit pas dans le présent des espérances même qui puissent l'atténuer ou le détruire, cherche à lire dans l'avenir pour y trouver le germe d'une guerre toujours renaissante, et la cause de troubles qui se perpétuent à l'infini.

Après avoir parlé des triomphes de Méhémed-Ali dans les déserts de l'Arabie, et des victoires d'Ibrahim-paçha, son fils, sur quelques-unes des tribus wéhabites, il ajoute :

« Je crois néanmoins que la Mecque sera pour les Turcs ce que Jérusalem a été pour les chrétiens ; à moins d'y entretenir toujours une forte armée, les croisades de Méhémed-Ali n'auront probablement pas un succès plus durable que n'en ont eu celles de notre Godefroy de Bouillon (1) ».

Dans les Mémoires que je vais publier sur *les campagnes de Méhémed-Ali contre les Wéhabites*, je dissipe les craintes que veut inspirer M. Belzoni ; j'y fais connaître avec quelle facilité la Mecque et Médine peuvent être défendues contre les populations arabes qui voudraient encore s'en emparer. Ces preuves, qui seraient ici déplacées, naissent de mon sujet dans cet ouvrage ; elles résultent d'ailleurs des détails auxquels j'ai dû me livrer en décrivant les lieux qui ont été le théâtre des événemens que je raconte. (2) Après les avoir indiquées, il me suffit de faire observer qu'il n'y a pas de parité dans ce rapprochement,

---

(1) *Voyages en Egypte, en Nubie, etc.*, tome I[er], page 13.

(2) Divers journaux ont annoncé l'ouvrage dont parle ici M. Thédénat-Duvent ; voici cette annonce :

« On imprime ici *des Mémoires sur la campagne de Méhémed-Ali, pacha d'Egypte, contre les Wéhabites*.

et que les conséquences que M. Belzoni en tire ne sont pas justes :

Les croisés, pour se maintenir à Jérusalem, devaient y envoyer d'Europe de nouvelles troupes ; elles avaient la mer ou d'immenses déserts à traverser ; les fatigues du voyage et les ardeurs du climat en moissonnaient une grande partie ; il était toujours difficile de faire mouvoir toutes les volontés, et d'accorder tous les monarques intéressés à conserver au roi de Jérusalem les possessions de ses Etats et de *la Ville-Sainte*.

La Mecque et Médine, au contraire, sont aux portes de l'Egypte ; les soldats de

---

M. Thédénat-Duvent, vice-consul de France à Alexandrie d'Egypte, en est l'auteur.

» Cette histoire d'un peuple jusqu'ici peu connu, offre le plus grand intérêt, par les détails qu'elle donne sur ses mœurs et son caractère. Elle a été faite sur les Mémoires soumis à l'auteur par M. le colonel Vaissière, officier français très-distingué, et aide-de-camp d'Ibrahim-pacha, qui, sous les ordres de Méhémed-Ali, son père, a commandé l'expédition contre les Wéhabites.

» Le frontispice de cet ouvrage sera orné du portrait d'Abdhalla, prince des Wéhabites.

» M. Thédénat-Duvent fait imprimer ses *Mémoires* en italien ; cette langue lui étant aussi familière que le français ».

(*Note de l'Editeur.*)

Méhémed-Ali qui y sont envoyés, n'ont à redouter ni de longues marches, ni une température étrangère; l'ordre d'un seul prince les met en mouvement, les fixe, les fait combattre; ils n'obéissent jamais qu'à la même impulsion. Tout est donc différent pour les deux espèces, et ce qui est arrivé dans l'une n'est pas à craindre pour l'autre.

Les Musulmans, d'ailleurs, ont presque la même vénération pour Jérusalem que pour la Mecque; ils croient que Mahomet, transporté dans les airs sur la montagne de Sion, y a prié au milieu des prophètes (1).

Les peuples de l'Egypte et de l'Arabie sont-ils donc si belliqueux, si redoutables, et quarante-cinq mille soldats ne suffisent-ils pas pour les contenir? Sommes-nous encore au tems où Mahomet, armant quelques tribus dispersées, envoie ses ambassadeurs aux empereurs de Perse, de Constantinople, d'Abyssinie et au

---

(1) On lit dans le Coran, chap. 17. « Louange à Dieu qui a transporté, pendant la nuit, son serviteur du temple de la Mecque au temple de Jérusalem, dont nous avons béni l'enceinte pour y laisser des marques de notre puissance! »

Les Turcs n'appellent pas Jérusalem *la cité déicide* comme les chrétiens, mais ils lui donnent le nom de *Ville-Sainte*, comme à la Mecque et à Médine.

gouverneur de Memphis, pour les inviter à embrasser l'islamisme, ou à lui payer tribut? Trois cohortes romaines ne gardaient-elles pas la Thébaïde sous Auguste? Ælius-Gallus, chargé par ce prince de soumettre l'Arabie, n'y remporta-t-il pas plusieurs victoires avec une partie des troupes stationnées en Egypte? Pétrone n'obtint-il pas bientôt après en Ethiopie, avec aussi peu de soldats, des triomphes plus éclatans que ceux que Gallus avait remportés dans l'Arabie? Ces deux contrées n'ont-elles pas été soumises et asservies pendant plus de deux siècles par huit mille Mamelucks? Le fameux Ali-Bey ne s'est-il pas rendu maître plus récemment de toute l'Arabie avec vingt-cinq mille soldats égyptiens? Ces faits tirés de l'histoire prouvent donc que Méhémed-Ali conservera la possession de l'Yemen tant qu'il renouvellera, comme il peut le faire aisément, les garnisons qui l'occupent aujourd'hui. Ils prouvent que la Mecque ne sera pas enlevée aux Musulmans, comme Jérusalem l'a été aux chrétiens.

L'Etat prospère des revenus publics en Egypte appuie ces espérances; Méhémed-Ali dispose de la fortune publique et de ses richesses particulières.

Comme vice-roi, ses revenus peuvent être évalués à vingt-cinq millions de *talari*, ou piastres fortes (cent trente-six millions de francs).

Les droits d'importation et d'exportation sur les marchandises qui entrent en Egypte ou qui en sortent ; les recettes de douane pour celles qui circulent dans l'intérieur ; les bénéfices sur les produits du sol égyptien ; les héritages acquis au fisc ; les péages établis sur plusieurs points ; la taxe des bateaux de pêche sur le Nil et dans les lacs ; l'usufruit des domaines publics ; les tributs imposés aux provinces conquises ou pacifiées, aux caravanes, à diverses populations ; enfin tout ce qui se perçoit au nom de l'autorité et pour le gouvernement, sont les branches principales qui composent les revenus du pacha d'Egypte ; dès-lors toutes les caisses publiques alimentent son trésor, et ce prince a sous sa main, pour payer la solde, l'équipement et l'entretien des troupes, toutes les recettes dont je viens de parler, déduction faite des frais considérables de leur perception, et de toutes les autres dépenses de l'administration civile et militaire du royaume.

Comme particulier, Méhémed-Ali possède

de beaux domaines et de grandes richesses qu'accroissent tous les jours les bénéfices d'un commerce extérieur qu'aucune entrave ne limite, qu'aucune difficulté ne paralyse, et dont les ramifications sont immenses. Il n'est presque point de place maritime et commerçante en Europe, où ce prince n'ait une maison accréditée, ou des agens reconnus qui vendent, pour son compte, les productions de l'Egypte, de l'Arabie, de l'Afrique, des Indes, et achètent pour lui tout ce que l'industrie européenne fabrique pour ces mêmes contrées.

Le commerce de Méhémed-Ali alimente son trésor particulier, comme les revenus de l'Etat emplissent le trésor public. Par la libre disposition de ces deux caisses, ce prince acquitte toujours d'une manière honorable ses dépenses privées, et toutes celles qui regardent son administration comme gouverneur d'Egypte.

Méhémed-Ali paie d'abord en cette qualité les tributs imposés à l'Egypte par le sultan Sélim, savoir : deux millions qu'il envoie chaque année à la Porte-Ottomane, et deux millions qu'il fait porter au trésor de la Mecque (*x*).

Il expédie tous les ans à Constantinople le blé et les grains que l'Egypte doit fournir, en exécution du même traité de 1517 (1).

Il pourvoit à la subsistance des pélerins qui font le voyage des villes saintes, tout le tems qu'ils sont sur le territoire de l'Egypte. La caravane rembourse en tout ou en partie le montant de ces provisions.

Il acquitte enfin toutes les dépenses que doit faire l'Egypte pour le sérail de Sa Hautesse ; la première est relative aux eunuques qui se font à Siouth, sur la demande du chef des eunuques noirs de Constantinople (2).

Pour le versement de ces divers tributs, pour l'acquittement de toutes ces dépenses, le vice-roi d'Egypte est toujours un mandataire

---

(1) Deux millions de mesures de blé, riz, fèves et autres grains, du poids de quatre-vingt-dix kilogrammes l'une.

Cette quantité est souvent augmentée lorsque les besoins de Constantinople l'exigent; elle l'a été considérablement cette année, à cause de l'insurrection des Grecs.

(2) M. Burckhardt rapporte dans son *Voyage en Nubie*, que la mutilation des enfans pour les rendre eunuques, se fait à Zawyet-ed-Deyr, village situé auprès de Siouth, dans la Haute-Egypte, et habité principalement par des chrétiens. Pendant le séjour que ce voyageur y fit, *deux moines coptes faisaient cette opération barbare; ils surpassaient tous leurs*

obligé, comme il l'est dans l'exécution des coups d'Etat que prescrivent le divan ou le Grand-Seigneur.

C'est comme particulier, et avec ses richesses domestiques, que Méhémed-Ali pourvoit à l'entretien de sa maison, aux frais d'une grande représentation et à tous les dons que fait sa munificence. J'ai déjà indiqué une partie des bienfaits qu'il répand ; je dois signaler ici comme une des grandes dépenses que lui commandent la politique, ses affections ou son intérêt particulier, les présens dont il fait, chaque année, hommage au Grand-Seigneur, aux sultanes favorites, aux personnages les plus accrédités du divan et du sérail.

---

prédécesseurs en habileté ; ils étaient universellement méprisés.

Eh quoi, Mathan ! d'un prêtre est-ce *donc là l'ouvrage ?*

Comment allier ces occupations sanguinaires, ces travaux révoltans, avec le ministère pacifique des autels, avec les saintes fonctions du sacerdoce? Ces moines veulent-ils nous rappeler que les pontifes de plusieurs religions ont été eux-mêmes les sacrificateurs des victimes humaines qu'ils immolaient à leurs divinités? Le monastère de Siouth fait mutiler chaque année jusqu'à trois cents enfans. Deux cents jeunes esclaves de Darfour le furent, il y a quelque tems, pour le *harem* du Grand-Seigneur. Ces eunuques sont toujours destinés pour Constantinople ou pour l'Asie-Mineure.

(*Note de l'Editeur*).

Aux présens d'usage destinés pour le sultan, Méhémed-Ali ajouta, en 1820, quelques éléphans, plusieurs chevaux arabes, les plus beaux schalls de Cachemire, et pour le fils de Sa Hautesse, une selle garnie en or, enrichie de perles et de diamans, qui avait coûté plusieurs millions de piastres. On voit toujours dans les dons de ce prince la magnificence orientale unie au goût délicat des cours européennes, et tout annonce le gouverneur d'un grand royaume, dans les détails de la vie privée, comme dans les premiers actes de son administration.

SECTION HUITIÈME.

Fêtes de l'Egypte.

Le bon La Fontaine a dit :

> Les jours donnés aux dieux ne sont jamais perdus.

Ces paroles reçoivent une application différente, selon les mœurs ou le génie des peuples, et selon le gouvernement auquel ils obéissent. Sous les agitations de la liberté, les Athéniens avaient un grand nombre de fêtes publiques pour honorer leurs divinités ; il fallait alors aux Grecs des pompes et des divertissemens pour distraire leur turbulence démagogique, ou des exercices et des plaisirs pour occuper leur inquiète activité. Dans les langueurs du despotisme, les Musulmans, adonnés à l'oisiveté, portés à la contemplation, multiplient, dans le jour, leurs prières, et n'ont cependant que sept fêtes chaque année ; il faut même les réduire à deux, car *le*

Beyram, ou *la Rupture du jeûne*, qu'ils célèbrent à la suite du *Ramadan*, dure trois jours; et le *Courban-Beyram*, ou *la Fête des sacrifices*, compte quatre jours consécutifs.

A ces fêtes nationales, que tous les Ottomans observent, les Egyptiens en ajoutent deux qui leur sont particulières. La première est celle du départ de la caravane du Caire pour la Mecque, la seconde est relative aux nouvelles eaux du Nil. Je parle ici de ces fêtes sous le rapport politique qui les rattache seul à l'administration civile et militaire du pacha.

Les observances religieuses, chez les Turcs, doivent leur origine au commerce; leur principal objet a été de le rendre plus général et plus actif. La première de ces institutions surtout, celle qui est d'obligation divine pour tout Musulman, la *Fête du pélerinage et des sacrifices* dans le temple de la Mecque, fut d'abord établie par un esprit et dans des vues mercantiles. « Mahomet fixa cette fête aux approches du printems, dit un auteur moderne, pour rendre le voyage moins pénible aux pélerins, et pour faciliter en même tems le transport et la vente de leurs denrées; car le pélerinage ne fut dans l'origine qu'un établissement politique présenté sous le voile de

la religion, dont le but principal était le commerce et la tenue d'une foire considérable (1). »

« Les caravanes, d'après M. Niebuhr, déjà peu nombreuses à proportion de la multitude immense de Musulmans, sont composées encore d'une grande quantité de gens qui ne font pas le voyage par dévotion. Ce sont des marchands qui croient pouvoir transporter plus sûrement ou débiter plus facilement leurs marchandises, et des entrepreneurs de toute espèce, qui fournissent le nécessaire aux pélerins ; il arrive de là que beaucoup de personnes ont été plusieurs fois à la Mecque, uniquement par des vues d'intérêt ; aussi les portiques qui entourent le temple servent à la fois d'abri aux pélerins pour leurs prières, et aux marchands pour y étaler leurs marchandises (2). » On y trouve les étoffes précieuses et les diamans de l'Inde, les belles perles du golfe Persique, le baume si renommé des Orientaux, les armes d'acier de Damas, le café moka, la poudre d'or de l'Afrique et les sequins du Grand-Caire. C'est peut-être la foire la plus

(1) *Tableau général de l'empire ottoman*, tome III.

(2) Voyage en Arabie.

belle du monde ; plus de cent mille marchands y sont rassemblés; et trois cent mille acheteurs s'y succèdent dans quinze ou vingt jours.

M. Savari dit encore : « Les foires d'Egypte sont les restes des anciens pélerinages des Egyptiens à Canope, à Saïs, à Bubaste : elles y sont toujours très-fréquentées. »

Le commerce, qui a dû son existence et ses progrès aux religions anciennes, a donc produit ou favorisé les cultes nouveaux. Il naquit d'abord en Egypte des fêtes religieuses; il reçut au moins plus d'activité, plus de splendeur du concours immense des personnes qui venaient les célébrer dans quelques villes; depuis il a servi à propager l'islamisme, il l'y maintient encore aujourd'hui, parce qu'il est un des puissans mobiles qui attirent à la Mecque les pélerins qui entreprennent ce voyage.

Ces détails font connaître de quelle importance est pour l'Egypte la réunion de ces pélerins au Caire; combien ils augmentent la population, le mouvement et la richesse de cette ville; combien ils ajoutent à la prospérité de son commerce par les marchandises qu'ils y apportent, par les achats qu'ils y font, et par l'or qu'ils y répandent.

L'Egypte et le Caire sont pour les Musul-

mans de l'Afrique qui vont à la Mecque, le point commun de réunion, comme la Syrie et Damas le sont pour ceux qui partent de Constantinople, et des provinces asiatiques de la Turquie, pour le même voyage.

De vieux souvenirs et d'anciennes prérogatives recommandent encore l'Egypte, et la rendent alors plus chère à tous les sectateurs du Coran. Les dix-sept derniers califes-abassides y avaient fixé leur résidence et établi leur empire ; tous les droits du sacerdoce, tous les honneurs, toutes les distinctions de l'autorité pontificale, étaient exclusivement attachés à leur trône ou inhérens à leur personne : successeurs légitimes du prophète, ils disposaient seuls des royaumes qu'il avait d'abord soumis par les armes, ou qui depuis avaient reconnu ses lois; tous les princes ottomans, autant par religion que par politique, briguaient l'honneur de recevoir d'eux l'investiture de ces états et les titres honorifiques qui pussent rappeler leur courage ou leur orthodoxie ; la robe sacrée de Mahomet, l'oriflamme de l'islamisme, les clefs du *Kéabé* de la Mecque (1),

(1) Dans l'opinion des musulmans, le *Kéabé* ou *la Kaba* est un sanctuaire qu'Abraham construisit de sa propre main, et

conservés encore religieusement dans le sérail de Constantinople, avaient été trouvés au Caire, et y passèrent du dernier prince de la maison d'Abas, à la dynastie ottomane qui lui a succédé, et qui occupe aujourd'hui l'empire.

---

par ordre de Dieu, au centre de la ville de la Mecque, sur le sol même où les anges avaient dressé une tente le jour de la création du monde. On croit dans l'islamisme que cette tente avait été transportée du paradis terrestre par ces anges, et qu'ils la consacrèrent à l'Éternel sous le nom de maison de Dieu, *Beith' Ullah*, comme un tabernacle destiné à son culte par le premier père des homme. Seth avait précédemment *bâti un édifice sur le même plan que la tente* apportée par les anges à Adam son père. A l'époque du déluge, cet édifice fut enlevé par l'archange Gabriel, et transporté dans les cieux; *la tente y est encore placée perpendiculairement au dessus du sanctuaire actuel.*

Le *Kéabé* est, comme l'ancien tabernacle des Hébreux, un lieu d'adoration pour tous les peuples du monde. Il est le point central du culte mahométan, et tous les fidèles répandus sur la terre *sont dans l'obligation de diriger vers ce temple leurs prières et leurs sacrifices.*

Malgré l'égalité établie entre toutes les villes et les tribus arabes, la Mecque avait conservé sur toutes les autres cités de l'Arabie une sorte de prépondérance qu'elle devait à la profonde vénération des peuples arabes pour le *Kéabé*, qui de tout tems, même sous le paganisme, fut regardé comme le plus ancien et le plus auguste des temples consacrés au culte public.

Les Musulmans l'ont rendu plus sacré pour eux en le réédifiant jusqu'à neuf fois, et en l'enrichissant des monumens les plus respectés dans les religions anciennes. Ils l'ont

Voilà pour le passé ; le présent rappelle aussi des priviléges honorables qui rendent la procession de la caravane une fête toujours agréable aux Egyptiens, et en font chaque année un nouveau titre de gloire pour Méhémed-Ali qui, avec une magnificence vraiment royale, en dirige les apprêts et pourvoit à toutes les dépenses qui peuvent en rehausser l'éclat.

Le voile qui couvre le *Kéabé* se fait tous les ans au Caire dans une des salles du château : porté à la Mecque par la caravane, l'officier chargé de la conduite des pélerins le remet,

---

entouré d'un superbe péristyle que supportent deux cent quarante colonnes de bronze, et au dessus duquel s'élèvent une infinité de dômes qui forment un immense portique sous lequel le peuple se réunit pour la prière. Ils ont placé sur la porte d'or massif de ce sanctuaire, comme un de ses plus beaux ornemens, *la table de Salomon*, enlevée par Nabuchodonosor du temple de Jérusalem, retrouvée en Espagne sous les califes qui en firent la conquête, et renvoyée par eux en Syrie d'abord, et ensuite à la Mecque. « Ces traditions, quoique fabuleuses, dit l'historien qui les rapporte, méritent d'être connues ; elles tiennent aux annales primitives d'un grand peuple ; et le sort des nations a souvent dépendu de l'influence des fables comme de celle des vérités. » Du reste, s'il est un culte dont les ministres n'aient pas cherché, plus ou moins, à abuser de l'ignorance et de la crédulité des peuples, qu'il jette aux autres religions la première pierre !

(*Note de l'éditeur.*)

au nom du vice-roi d'Égypte, aux ministres préposés à la garde de ce sanctuaire, qui ôtent de suite l'ancien voile et y substituent le nouveau, après en avoir fait la consécration. Ce tapis est toujours garni en dehors d'une ceinture qui sert à étreindre, pour ainsi dire, le *Kéabé*. Divers passages du Coran sont brodés en or sur cette ceinture. Sous les ordres et la vigilance de Méhémed-Ali, la richesse de l'étoffe et tous les arts se réunissent pour rendre ce voile digne à la fois de la majesté du premier temple de l'islamisme et de la province fertile qui a conservé le droit de représenter tout l'empire pour cette auguste offrande. Les descriptions pompeuses qu'ont laissées les poètes, des ouvrages faits par Minerve ou par Arachné pour orner les temples de la Grèce, pour couvrir les autels et les statues des dieux qui y étaient adorés, pourraient trouver ici leur place, s'il fallait peindre cette superbe décoration (1).

(1) L'honneur de fournir le voile du *Kéabé* excita plus d'une fois la jalousie de divers princes de l'Orient. Il fit naître des guerres désastreuses et de longues inimitiés entre plusieurs monarques musulmans. Ce droit, si important sous le rapport de la religion, passa enfin aux sultans de Constantinople par la conquête de l'Egypte, qui leur transmit

Un des *chameaux sacrés* est encore nourri au Caire, pour remplacer, à la Mecque et dans la caravane d'Afrique, celui qui est gardé dans le sérail à Constantinople, pour la procession solennelle qui a lieu chaque année, le jour où le Grand-Seigneur fait partir de cette capitale les trésors qu'il envoie à la *Ville-Sainte*. Le chameau du Caire, magnifiquement harnaché, le jour du départ de la caravane, est conduit au camp des pélerins hors

---

le sacerdoce suprême et la suzeraineté de la Mecque. Depuis, l'Égypte a toujours conservé le privilége de faire l'étoffe de ce voile; et ce n'est que lorsque ses gouverneurs ne l'avaient pas fait assez riche, que les empereurs ottomans en firent fabriquer dans leur capitale d'autres d'un dessin et d'un travail magnifiques, pour les substituer à ceux qui avaient été envoyés du Caire. L'histoire parle d'un sultan qui fit présent, à cette occasion, à la Mecque, d'un drap d'or de deux mille deux cents pieds de long pour le voile, et de cent six pieds d'une autre étoffe aussi belle pour la ceinture du *Kéabé*. Quelques empereurs n'ont fait cet hommage qu'à leur avènement au trône.

La piété et la politique de Méhémed-Ali ont empêché que ce remplacement ou ce secours fût jamais nécessaire. Les tapis qu'il a envoyés pour couvrir ce sanctuaire, depuis qu'il gouverne l'Egypte, ont toujours été trouvés dignes de leur destination. Le silence des prêtres qui les reçoivent à la Mecque doit suffire ici à l'éloge de ce prince. Ces *délils* héritent de l'ancien voile en recevant le nouveau. A peine ils l'ont enlevé du *Kéabé*, qu'ils le coupent à morceaux, et dis-

de cette ville, entouré des prêtres qui chantent des versets du Coran, de musiciens qui jouent de divers instrumens, d'un appareil militaire imposant, et d'une foule immense de spectateurs qui poussent des cris d'alégresse, chantent les louanges du prophète et célèbrent la gloire de cette journée. Ce majestueux cortége se fait admirer dans toutes les principales rues du Caire, et surtout dans les quartiers les plus fréquentés, avant de sortir de la ville. Le chameau porte le tapis qui doit couvrir le *Kéabé*; il ne quitte plus la caravane; arrivé avec elle à la Mecque, il est conduit aux diverses stations que font les pélerins hors de cette ville, surtout à celle du mont Arafath, où la religion de Mahomet rend sa présence nécessaire (1).

---

tribuent ces reliques à tous les pélerins qui s'empressent de les payer au plus haut prix. Dans leur excessive avidité, ces ministres voudraient rappeler les tems où ce voile se renouvelait trois fois l'année; savoir : aux deux fêtes du *Beyram*, et au premier jour de la lune de *Redjeb*; il devait être de drap d'or, à fond rouge, pour la première fête; de drap d'or, à fond blanc, pour la seconde; et d'une toile de lin d'Egypte, excessivement fine, pour la troisième. Les trois distributions de leurs lambeaux trouvaient des acheteurs aussi fervens et aussi généreux. (*Note de l'éditeur.*)

(1) Les chameaux sacrés représentent ceux qui portaient

La procession et le départ de la caravane offrent au Caire un spectacle magnifique. La ville ne peut contenir les étrangers que cette fête y attire; les plus belles marchandises de tous les pays connus de la terre y sont étalées

---

le siége de Mahomet dans ses voyages ou dans ses expéditions militaires. Ce siége était une espèce de trône où il se plaçait pour rendre la justice aux peuples. Deux de ces chameaux sont gardés soigneusemeut à Constantinople. Leur race s'y perpétue, et ils sont censés descendre de celui que montait le prophète. Ils y servent à la pompeuse fête du départ de la caravane de cette capitale; mais ils ne sont jamais conduits à la Mecque de peur qu'ils ne succombent aux fatigues d'un aussi long voyage. Ils sont remplacés dans la ville sainte par deux autres chameaux qui sont crus de la même race. L'un est gardé en Syrie par le pacha de Damas qui le conduit tous les ans à la Mecque avec la caravane de Constantinople; l'autre est gardé au Caire par le pacha d'Egypte, chargé de faire conduire les pélerins d'Afrique à cette Ville-Sainte. Mahomet faisait toujours, sur un chameau, ses courses de la Mecque au mont Arafath; c'est pour cela que les chameaux sacrés du Caire et de Damas sont conduits à toutes les stations que font les pélerins de ces deux caravanes, les deux jours qui précèdent le *Beyram*; celle du mont Arafath est la principale, ou du moins la plus tumultueuse par les désordres qu'entraîne presque toujours le fanatisme des deux partis d'Egypte et de Syrie, qui, chargés de la conduite des chameaux sacrés de ces deux provinces, disputent l'honneur de cette course religieuse. Plusieurs pélerins sont chaque année les victimes de cette lutte. Ils y périssent écrasés par la multitude qui se précipite sur eux, et les foule aux pieds.

dans ses magasins ou offertes aux acheteurs; une population active, que chaque moment accroît et renouvelle, y pourvoit à tous ses besoins, y contente tous ses goûts pendant les dix jours qui précèdent ce départ; des sommes immenses apportées de l'intérieur de l'Egypte, et des contrées les plus lointaines, sont alors jetées dans la circulation, vivifient toutes les branches de l'industrie, préparent de nouveaux germes de prospérité, fécondent d'anciennes entreprises, suffisent à de plus grandes spéculations, et rendent pendant quelques mois le Caire une des places les plus commerçantes du monde.

Hors de la ville le mouvement est le même, l'activité reproduit les mêmes tableaux; huit à dix mille tentes y forment quelquefois le camp des pélerins; il occupe une vaste plaine, réunit soixante mille voyageurs, est gardé ou défendu par six mille soldats, attire tous les jours plus de cent mille curieux qui viennent y recevoir ou exercer l'hospitalité. Du côté opposé, le Nil est couvert à une grande distance de barques de différentes grandeurs et de diverses formes, qui offrent le coup d'œil le plus agréable, comme les scènes les plus animées; la nuit surtout, ce spectacle est admi-

rable : il est impossible de décrire l'effet magique de l'illumination générale de ces tentes et de ces barques. Le nombre prodigieux de ces lumières, que les eaux du fleuve rendent en partie mobiles, présente au loin une mer de feu qui éblouit d'abord les regards, et frappe ensuite d'étonnement ou d'admiration.

Autant ces lieux enchantent par le mouvement et la vie dont ils offrent alors les riantes images, autant leur solitude attriste après que la caravane s'est mise en marche. Trois heures suffisent pour opérer ce changement. A peine la pompe triomphale a conduit du Caire le chameau sacré, que le signal du départ est donné ; les tentes sont abattues et pliées ; le camp est levé, les trompettes sonnent, l'armée défile, la caravane est déjà dans le désert ; et le spectateur étonné voit bientôt, à la place qu'elle occupait, une plaine aride et des sables brûlans.

La fête du Nil aux nouvelles eaux est plus brillante encore pour l'Egypte que celle de la procession et du départ de la caravane pour la Mecque. Chacune de ces fêtes a des caractères particuliers qui les distinguent. La diversité de leur objet constitue surtout leur différence : tout est spirituel et céleste dans l'une ;

tout est terrestre et temporel dans l'autre. Les bénédictions du ciel, la félicité d'une autre vie, sont demandées par celle-ci; celle-là promet la fertilité du sol et tous les dons d'une heureuse abondance. La procession de la caravane enfin se compose de voyageurs isolés qui semblent fuir leur patrie pour être un jour heureux : étrangers les uns aux autres, un lien religieux les unit, des espérances éloignées les rapprochent. La fête du Nil, au contraire, est célébrée par des hommes que le même pays a vus naître, et qui trouvent le bonheur dans leur terre natale; ils boivent tous les eaux du même fleuve, ils habitent ses rives, ils jouissent de ses bienfaits. Autant donc la première fête est chère aux Musulmans en général, autant la seconde doit l'être aux Egyptiens en particulier.

Sans admettre ni rejeter ici les étymologies de Jablonski, qui dérive le nom du Nil des mots égyptiens signifiant *qui croît à certaine époque*, je pense, avec ce savant, que les crues périodiques des eaux de ce fleuve et ses débordemens annuels l'ont fait diviniser par les anciens (1). La fertilité et les richesses que

(1) *Panthæon ægypt.*, tome II, *passim.*

ces inondations procurent à l'Egypte, devaient au moins rendre le Nil l'image d'une divinité propice dont tous les pas sont marqués par les bienfaits qu'elle répand. La gratitude et l'ignorance des peuples ont donc suffi pour lui bâtir des temples et consacrer des fêtes; la superstition et l'intérêt des prêtres ont fait le reste (1).

S'il entrait dans le plan de cet ouvrage de faire connaître ces fêtes, la nature des sacrifices qui y étaient offerts, le nombre et la qualité des victimes que l'on y immolait, je chercherais d'abord à dépouiller les traditions anciennes de ce qu'elles ont de fabuleux ou de théogonique; et en fouillant les annales primitives des peuples, je remonterais à l'origine des premières institutions. Arrivé aux limites qui séparent le vrai du faux, j'invoquerais le Nil comme Ovide invoquait le Tibre, pour qu'il raconte lui-même ce que je ne puis apprendre sans son assistance. « Dieu du Nil! m'écrierais-je, instruis-moi; tu connais la vérité, car tu existais long-tems avant Thèbes,

(1) Cicéron parle d'un soleil, fils de Vulcain et petit-fils du Nil. Il avait donné son nom à la ville d'Egypte appelée *Héliopolis*, ou ville du soleil. L'orateur romain parle encore

Memphis et Alexandrie (1). » Ce langage annoncerait que la fiction va se mêler à mes récits.

La grande fête du Nil avait lieu anciennement au solstice d'été, tems où ses eaux commencent à s'élever. Descendu en Egypte, ce fleuve remplit les canaux, inonde les campagnes, et y dépose le limon qui les rend fécondes. Tous ces prodiges excitèrent l'admiration de ses premiers habitans; les chants d'alégresse, les actions de grâces, les réjouissances publiques, se succédèrent pour les reconnaître et pour les célébrer.

La solennité avec laquelle on ouvre chaque année, aux premiers jours du mois d'août, le canal qui porte les nouvelles eaux du Nil au Caire, rappelle le souvenir de ces fêtes de l'antiquité. Tout concourt à rendre cette cérémonie aussi pompeuse qu'agréable. La pré-

---

d'un Vulcain, fils du Nil, que les Egyptiens reconnaissent pour le protecteur de l'Eygpte. *Secundus Vulcanus Nilo natus, quem Ægyptii custodem esse Ægypti volunt.*

(1) *Tybri doce verum, tua ripa vetustior urbe :*
Principium ritûs tu bene nosse potes.
(Fast. liv. V.)

Dieu du Tibre ! instruis-moi, tu sais la vérité ;
Tu fus long-tems avant que Rome ait existé !
(Traduction de M. de Saintange.)

sence de Méhémed-Ali sur les bords du Nil où elle doit avoir lieu; le luxe presque asiatique des officiers de sa cour; la brillante tenue des troupes placées dans l'île de *Raoudha* et sur les deux rives du fleuve; les habitans du Caire qui viennent en masse jouir des plaisirs de cette journée; les populations voisines qui accourent de toutes parts; des milliers de bateaux stationnés sur le Nil, ou qui le sillonnent en tout sens; les bâtimens à deux et trois ponts que le pacha fait construire avec tant d'élégance pour des joutes particulières ou pour divers exercices; des fanfares, des concerts, des chants, des divertissemens et des danses, font de cette fête la plus grande des réjouissances publiques. La nuit offre surtout un spectacle qu'il est impossible de décrire : les lumières suspendues aux mâts de ces bateaux se déplacent avec eux, sont réfléchies par les eaux du fleuve, et se multiplient à l'infini; une fraîcheur délicieuse remplace le soleil brûlant du jour.

Tous les spectateurs se pressent autour de l'embouchure du canal dans le Nil, tant qu'elle est encore fermée par la digue qui empêche les eaux d'y entrer; à quelques pas dans ce canal, entre cette digue et le Nil, a été élevée,

avec le limon du fleuve, une colonne à peu près de la hauteur que les eaux pouvaient atteindre, et sur laquelle ont été placés quelques grains de maïs; enfin l'heure approche, le signal est donné sur les ordres du vice-roi, les trompettes, les timbales et toutes sortes d'instrumens se font entendre; le scheck qui a l'inspection du Nilomètre (*mekkias*), proclame le degré d'élévation des eaux du Nil; de nombreuses salves d'artillerie se succèdent pour annoncer cette proclamation; les hommes chargés de couper la chaussée qui bouche le canal se présentent, elle est aussitôt emportée (1); les eaux s'ouvrent un passage, entraînent d'abord la colonne, remplissent bientôt le canal, et coulent à grands flots vers le Caire (2).

---

(1) Les trois religions juive, chrétienne-copte et musulmane, sont appelées tour à tour à fournir les ouvriers préposés à l'ouverture de la digue; cette coutume semble un hommage rendu à la tolérance: le voisinage des lieux qui ont vu naître Moïse, Jésus et Mahomet, et qui ont été les berceaux de leurs religions, a sans doute fait établir cet usage.

(2) Cette colonne s'appelle *Anès* ou la *Fiancée*, dit M. Niebuhr; elle avait autrefois les formes grossières d'une statue. *Cet usage a sans doute fait dire que les Egyptiens consacraient chaque année une vierge au Nil, et que dans des tems de calamité ils l'y précipitaient quelquefois.*

Au même instant, des monnaies d'or sont jetées dans le *Khalidgi* par le pacha et par les grands officiers de sa cour ; elles en sont retirées par des plongeurs habiles : des matelots courageux s'y précipitent aussi sur des nacelles et arrivent dans la ville avec les premières eaux ; ils reçoivent le prix de leurs efforts ou de leur adresse, par les nombreux présens que leur font les habitans du Caire, pour qui ils semblent les messagers du bonheur et des anges de bénédiction.

La fête du Nil ne finit pas encore, quoiqu'on quitte ses bords, et qu'on s'éloigne de l'île de Raoudha, qui vient d'en être le théâtre, pour rentrer au Caire ; elle s'y prolonge quelques jours, à mesure que les eaux couvrent les rues et inondent les principaux quartiers de cette ville. La grande place de *Lesbechié*, entourée des plus belles maisons, est pendant plusieurs nuits le rendez-vous de la bonne compagnie. Le vaste bassin qu'elle offre lorsqu'elle est inondée, l'illumination brillante des palais qui y sont situés, y attirent une grande affluence (1) ; des gondoles

(1) Des auteurs qui ont écrit sur les antiquités romaines, pensent que l'inondation de la place Navone, qui a lieu

magnifiquement décorées, couvertes de beaux tapis, et ornées d'un dais plus ou moins riche, y circulent sans cesse. On reconnaît celles qui portent les dames turques, *à leur élégance, à leur richesse, aux colonnes dorées qui soutiennent le dais, et surtout aux jalousies abaissées sur les fenêtres* (y).

La pompe qui embellit la procession de la caravane et la fête du Nil au Caire, se reproduit quelquefois dans les autres villes de l'Egypte à la célébration des solennités religieuses. Je ne parle pas ici de ces fêtes, ce serait m'écarter de mon sujet; Méhémed-Ali n'y exerce aucune influence directe, il protège seulement les divers cultes qui les prati-

---

chaque année à Rome, les quatre soirées des dimanches du mois d'août, est un reste du culte d'Isis, anciennement établi dans cette ville. Les prêtres de cette divinité, disent-ils, y remplissaient d'eau, tous les ans à l'époque du débordement du Nil, un bassin qui entourait le temple, et qui servait le reste de l'année aux purifications des initiés. L'inondation de la place Navone au même mois, semble, d'après ces écrivains, rappeler le souvenir de cet usage et des crues annuelles du Nil.

Je rapporte cette assertion, plus disposé néanmoins à la combattre qu'à l'adopter. Les conjectures sur lesquelles on l'appuie, présentent des anachronismes qui semblent les détruire.

quent. Il me suffit donc d'indiquer que l'établissement de tous les grands marchés, de toutes les foires des principales villes, y coïncide ordinairement avec la fête de quelque santon pour les musulmans, de quelque anachorète-martyr pour les coptes, de quelque patriarche pour les juifs, lorsqu'une mosquée célèbre ou un lieu révéré n'y attire pas d'ailleurs des oisifs, des curieux et des pèlerins.

Ce que dit Hérodote du culte de Diane à Bubaste, ou de celui de Minerve à Saïs, se renouvelle encore aux processions de Désouk, de Rosette, de Siouth : ses descriptions retracent ce qui se fait aujourd'hui en Egypte, comme elles montraient ce qui s'y pratiquait de son tems ou avant lui : qu'on en juge par le fragment que je vais citer.

« Une multitude de bateaux voguent vers Bubaste. Des musiciennes accompagnent, dans chacun d'eux, leur chant avec des cymbales et des tambours de basque ; des hommes jouent de la flûte, d'autres chantent et battent des mains en cadence. Les barques s'arrêtent devant toutes les villes qui sont sur leur passage. Les femmes s'abandonnent à l'ivresse de la joie, agacent les passans par les propos les plus libres, chantent des airs li-

bertins, exécutent des danses lascives. On immole à Bubaste, pendant la solennité, des victimes sans nombre, et l'on boit plus de vin dans un jour que tout le reste de l'année; plus de sept cent mille personnes se réunissent pour célébrer cette solennité. » Les fêtes que j'ai déjà indiquées, les foires de Tanta et de plusieurs villes, ne présentent-elles pas les mêmes détails, n'offrent-elles pas les mêmes tableaux? l'affluence, le concours ne sont-ils pas encore aussi grands? la licence est-elle moindre? les mœurs sont elles plus respectées? les almés ne remplacent-elles pas aujourd'hui les musiciennes dont parle Hérodote? Quelques voyageurs les ont comparées aux bayadères, d'autres en font des improvisatrices agréables; elles méritaient ces noms, ou cet éloge, sans doute, lorsqu'ils les ont vues; mais à présent les almés d'Egypte ne sont, à très-peu d'exceptions près, que des courtisanes plus ou moins éhontées, plus ou moins avilies, à qui l'effronterie et la dépravation font supporter sans peine la honte et l'avilissement.

Les deux fêtes du *Beyram*, qui, comme je l'ai dit, sont les seules chômées dans la religion ottomane, montrent à l'Egypte la cour

de Méhémed-Ali dans tout son éclat : soit que ce prince les célèbre au Caire ou dans Alexandrie, son palais y est ouvert tous les soirs aux habitans de ces deux villes, musulmans et Européens, qui viennent lui offrir leurs hommages. Les avenues de ses palais, les façades, les cours intérieures et tous les appartemens dont ils se composent, sont magnifiquement illuminés ; de riches tapis décorent les salles qu'il faut traverser pour arriver jusqu'au vice-roi ; douze grands flambeaux, supportés par de très-hauts candélabres d'argent, éclairent celle qu'il occupe (1) ; tout y répond à la solennité du jour et à l'objet de la fête ; tout est assorti aux usages de l'Orient, tout se plie aux mœurs européennes, selon la qualité, le rang et la nation des personnes admises à faire la cour à son altesse : assise sur son divan, entourée de ses officiers, elle les accueille toutes avec bienveillance ; sa gaîté ordinaire assai-

(1) Ces douze candélabres sont rangés sur deux lignes parallèles dans l'appartement, six de chaque côté ; les personnes qui entrent doivent passer au milieu pour venir saluer le prince. Le *kaïa-bey*, (gouverneur du Caire), qui reçoit en même tems dans une autre salle de ce palais, n'est éclairé que par six flambeaux que soutiennent aussi des candélabres d'argent, de même forme et de même grandeur.

sonne toujours les réponses qu'elle fait, ou les paroles qu'elle adresse ; son affabilité, quelquefois même des attentions particulières, mettent tout le monde à son aise ; et dans des lieux occupés tour à tour par Alexandre et les premiers Ptolémées, par César, Cléopâtre et Antoine, par des califes et des sultans, les souvenirs de ces noms historiques, l'illustration de ces grandes renommées, ne nuisent point à Méhémed-Ali ; sa gloire ne pâlit pas devant eux : ces rapprochemens au contraire, lorsqu'ils s'offrent à la pensée, tournent à l'avantage de ce prince, qui concilie toujours la puissance avec la bonté, tempère par des égards les rigueurs de l'étiquette, et unit les grâces de l'urbanité ottomane à la dignité de la représentation.

SECTION NEUVIÈME.

Métaux, émeraudes et autres pierres précieuses.

Les anciens et les modernes se réunissent pour attester que l'Egypte possède de riches métaux et des pierres précieuses de toute espèce ; parmi ces dernières, ils distinguent surtout les émeraudes, dont ils présentent *les mines fécondes comme une des principales sources des richesses de ce royaume.* Voici d'abord les témoignages des anciens.

Strabon parle ainsi des déserts qui séparent le Nil de la Mer-Rouge, et Coptos de Bérénice : « Un canal tiré du Nil se rend à Coptos, habitée par des Egyptiens et des Arabes. Ptolémée-Philadelphe fut le premier qui ouvrit un chemin, de cette ville à Bérénice, à travers un désert sans eau ; il y fit construire des édifices publics où les voyageurs trouvaient des stations commodes et des rafraîchissemens. Il y a dans l'isthme *des*

mines d'émeraudes et des métaux précieux, que fouillent les Arabes (1). »

Diodore de Sicile, dans la description qu'il nous a laissée des palais d'Ossimandias, nous y présente ce roi revêtu d'habits magnifiques, offrant aux dieux l'or et l'argent qu'il retirait chaque année des mines de l'Egypte. *On avait écrit au bas de ce tableau*, ajoute l'historien, *la valeur de ce revenu, qui montait à trente-deux millions de mines d'argent* (2).

La richesse de cette exploitation rend un peu moins difficile à croire ce que dit aussi Diodore : que sur le haut du tombeau d'Ossimandias était placée une couronne d'or, d'une coudée de largeur et de trois cent soixante-cinq coudées de tour, chacune d'elles répondant à un jour de l'année ; on y avait gravé le lever et le coucher du soleil pour ce jour-là (3).

Pline, après avoir annoncé que l'Egypte

(1) Livre XVII.

(2) Livre 1er.

(3) On croit que Cambyse, lorsqu'il ravagea l'Egypte, y détruisit la statue colossale d'Ossimandias, et enleva le cercle d'or de son tombeau. Un conquérant plus obscur, mais non moins avide, emporta depuis d'Alexandrie le cercueil en or qui renfermait le corps d'Alexandre.

avait des mines très-abondantes d'émeraudes, fait remarquer que ces pierres précieuses y étaient *d'une dureté si excessive, qu'à peine les fers les plus durs pouvaient les entamer* (1).

Les assertions des géographes et des voyageurs modernes sont aussi positives; quelques-uns néanmoins ajoutent que ces mines d'émeraudes n'existent plus aujourd'hui en Egypte.

L'auteur de l'*Histoire du commerce et de la navigation des anciens* rapporte que ces mines, qui étaient sur les frontières de l'Ethiopie, et *qu'on n'y trouve plus maintenant*, firent naître entre les Ethiopiens et les Egyptiens la guerre que décrit Héliodore (2).

M. d'Anville parle, sur l'indication d'anciens auteurs, d'une montagne très-riche en mines d'or et d'argent, qu'il place dans le voisinage du golfe arabique. Les Ptolémées, a-t-il soin de faire observer, tiraient de grandes richesses de ces mines; et Pline mentionne, à cette occasion, une ville de Bérénice, voisine de cette montagne, et portant le surnom de *Pan-Chrysos*, comme étant toute d'or.

---

(1) Livre XXXVII, chap. 5.

(2) Chap. 49.

« Cette Bérénice, dit M. d'Anville, se distingue très-bien, dans Pline, des deux autres Bérénices connues, dont la première communique avec Coptos par une grande route, et l'autre occupe une place marquée sur le détroit, d'où elle tire le surnom d'*Epi-Dires*. J'ajoute que l'endroit de Pline où il est question de Bérénice *Pan-Chrysos*, répond à cette partie du rivage africain qui tient un milieu entre les deux Bérénices antérieurement connues (1). »

« Il n'est pas seulement probable, dit M. Niebuhr, qu'on ait trouvé autrefois des émeraudes en Arabie. La montagne qui renferme ces mines est en Egypte, de l'autre côté du golfe arabique, et fait partie de cette grande chaîne de montagnes où domine le granit (2). »

Ameilhon assure qu'on trouvait en Egypte des pierres précieuses de différentes espèces, *des améthystes, des bérils, des agates;* ce pays, ajoute-t-il, *possédait d'ailleurs des mines très-riches d'émeraudes* (3).

---

(1) *Mémoires sur l'Egypte ancienne et moderne*, page 275.

(2) *Voyage en Arabie*, sect. 29, chap. 9.

(3) *Histoire de la navigation et du commerce des Egyptiens*, 2[e] part.

M. Savari est plus tranchant, je n'ose pas dire qu'il soit aussi exact. Voici ses expressions : « Les mines d'émeraudes et de métaux précieux dont parlent les anciens écrivains, et qui furent autrefois une des principales sources des richesses de l'Egypte, subsistent encore dans les montagnes qui bordent le chemin du Nil à la Mer-Rouge, ou de Kéné à Cosséir; la crainte d'être exposé aux vexations des beys, et l'ignorance des Egyptiens modernes, empêchent qu'elles ne soient exploitées (1).

M. Jomard joint des faits nouveaux à des assertions aussi formelles. En annonçant le voyage de M. Caillaud à l'Oasis de Thèbes et dans les déserts de la Thébaïde, dont la rédaction lui est confiée par S. Exc. le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, cet académicien qui connaît l'Egypte, et que des travaux utiles recommandent honorablement, s'exprime ainsi dans le *prospectus* qu'il a publié pour cet ouvrage, en 1818.

« Avant de pénétrer dans les déserts de l'Oasis, M. Caillaud, favorisé par un hasard

---

(1) *Lettres sur l'Egypte*, tome II, lettre 8.

heureux, avait découvert au mont Zabarah les fameuses mines d'émeraudes qui n'étaient connues que par les passages des auteurs et par les récits des Arabes. Presque entièrement oubliées depuis un grand laps d'années, elles restaient stériles pour les gouverneurs du pays. Le voyageur les retrouve presque dans l'état où les ont laissées les ingénieurs des rois Ptolémées. Il pénètre dans une multitude d'excavations et de canaux souterrains, pratiqués jusqu'à une grande profondeur, où quatre cents hommes ont pu travailler à la fois; il reconnaît des chaussées et de grands travaux; il voit dans les mines des cordages, des couffes, des leviers, des outils, des meules, des vases, des lampes abandonnés; il observe les procédés de l'exploitation antique, procédés à peu près inconnus jusque-là; enfin il continue lui-même l'exploitation, et rapporte à Méhémed-Ali pacha jusqu'à dix livres d'émeraudes.

» Puis il trouve auprès de là les ruines d'une petite ville probablement habitée par les mineurs du tems; au milieu, des temples gréco-égyptiens et des inscriptions fort anciennes. Voilà sans doute une découverte d'antiquités, de géographie et d'histoire naturelle, digne

de fixer les regards des savans et de tout lecteur curieux. »

Tous ces détails, que M. Caillaud n'a pas publiés en Egypte, et qui n'y sont connus que par ce qu'en a dit M. Jomard, seront sans doute appuyés sur des preuves incontestables et sur des documens authentiques, dans la relation de son voyage. Ils ont été combattus d'avance par M. Belzoni ; ce qui accroît la juste impatience avec laquelle était déjà attendu l'ouvrage de M. Jomard dans le monde littéraire.

Il suffit à mon sujet que les mines d'émeraudes fussent depuis long-tems perdues pour l'Egypte, et que Méhéméd-Ali n'ait rien négligé pour les découvrir, dès les premiers soupçons qu'il a eus de leur existence, et aussitôt qu'il a pu prévoir que les recherches qu'il ordonnerait ne seraient pas infructueuses. Or ces deux propositions sont positivement établies par ce qui précède : la première résulte des passages des auteurs déja cités ; la seconde se prouve par la protection qu'accorde ce prince à M. Caillaud, dès qu'il sait qu'il est pourvu de connaissances minéralogiques ; par la place de minéralogiste qu'il lui confère sur la présentation de M. Drovetti ;

par les instructions qui lui furent données à cette époque pour entreprendre les fouilles nécessaires à la découverte de ces mines; par les soldats, les pionniers et les mineurs qui furent mis alors à sa disposition pour effectuer ces recherches; par la persévérance, j'ai presque dit l'obstination, avec laquelle Méhémed-Ali a fait continuer ces fouilles dans les montagnes voisines du golfe arabique, après que M. Caillaud les eut abandonnées, et long-tems après qu'il eut cessé d'avoir l'inspection de ces travaux.

Qu'importe que les résultats n'aient pas été aussi heureux qu'on l'avait d'abord cru, trop légèrement peut-être, sur d'anciennes espérances ou de nouvelles découvertes? Méhémed-Ali avait pris tous les moyens, fait toutes les dépenses, employé tous les hommes qui pouvaient garantir le succès de cette entreprise; si ce succès n'a pas été pleinement obtenu, c'est qu'il ne peut plus l'être aujourd'hui, parce que les anciennes mines ont été sans doute épuisées : il faudra donc louer ce prince d'avoir espéré long-tems contre toute espérance, lorsqu'il sera plus positivement démontré, comme tout porte à le croire, que les anciens califes d'Egypte n'ont abandonné ces

mines que lorsque les pierres précieuses qu'ils en tiraient ne compensaient plus les frais nécessaires à leur exploitation.

Les mines de soufre n'ont pas donné jusqu'ici des résultats satisfaisans, quoique tout ait été entrepris pour en faciliter les recherches. Les soldats et les ouvriers, envoyés plusieurs fois à de grandes distances dans tout le royaume pour les découvrir ou pour en ramasser les débris, n'ont pu charger, après les fouilles les plus actives, qu'une partie des chameaux qu'ils avaient pris avec eux pour favoriser cette exploitation, ou pour en transporter les produits.

On a espéré, inutilement encore, de retrouver en Egypte les pierres d'aimant qui s'y voyaient autrefois. Des recherches ordonnées par Méhémed-Ali pour cet objet, avaient été aussi entreprises sur l'antique renommée, sur de nouvelles indications et de trompeuses apparences. « La pierre d'aimant, dit M. Ameilhon, se rencontrait anciennement en Egypte. Ptolémée-Philadelphe avait entrepris de faire voûter avec cette pierre un temple construit en l'honneur d'Arsinoé, sa sœur et sa femme. Suivant le dessein de ce prince, on devait fondre en fer la statue de la nouvelle divinité;

l'abandonnant ensuite à l'action de l'aimant, elle aurait paru suspendue en l'air. Ce projet fut interrompu par la mort de Ptolémée. Saint Augustin fait d'ailleurs mention d'une statue qu'on voyait ainsi soutenue en l'air par l'aimant, dans le temple de Sérapis à Alexandrie (1). »

Il n'est donc pas étonnant que ces faits, présentés à Méhémed-Ali dans le rapport qui lui fut fait sur l'ancienne richesse de l'Egypte en mines d'or, d'argent et de pierres précieuses, l'aient déterminé à ordonner les fouilles et les recherches qu'il a fait faire sur divers points du sol égyptien. Ce prince, qui se livre toujours avec courage à toutes les entreprises qui ont un but utile, persiste avec fermeté dans ce qu'il a une fois entrepris, et n'est arrêté par aucune dépense, par aucun obstacle, tant qu'il conserve l'espérance d'une amélioration prochaine, ou d'un succès même éloigné. Ici le prestige d'anciens souvenirs, l'appât que présentent d'immenses richesses facilement acquises , l'illustration des rois qui les avaient pos-

(1) Quelques historiens pensent que ces faits ont donné lieu à la tradition fabuleuse qui suspend dans les airs, à la voûte du temple de Médine, le tombeau de Mahomet.

sédées, les grands monumens qu'ils ont laissés à l'Egypte, agissaient à la fois sur la pensée de Méhémed-Ali, et l'ont porté à tout oser, à tout entreprendre pour chercher à rouvrir ces sources anciennes de la prospérité générale, qui devaient accroître les revenus de l'état et les fortunes des particuliers. Ces grands motifs d'intérêt public expliquent tout ce qu'a fait ce prince; ils annoncent tout ce qu'il ferait encore, si d'autres souvenirs venaient s'offrir à son esprit et que d'autres espérances lui fussent présentées.

SECTION DIXIÈME.

Questions à résoudre

Chez un peuple dont l'histoire, comme dit Voltaire, semble avoir été écrite avec les plumes du phénix qui vient se brûler sur les autels du soleil à Héliopolis, tout est sans doute fabuleux, incertain ou problématique. Comment distinguer aujourd'hui la vérité des fables, comment faire cesser ces incertitudes, comment résoudre ces problèmes, puisque l'obscurité la plus profonde règne autour de nous, et que nous sommes dépourvus de tous les moyens qui pourraient favoriser nos investigations et en assurer le succès ? La langue primitive est perdue, les caractères alphabétiques ne se retrouvent plus, les hiéroglyphes sont inintelligibles, tous les symboles sont devenus muets, toutes les allégories inexplicables; et quoique le peuple égyptien, pour trans-

mettre aux autres nations les événemens qui l'ont rendu célèbre, ait écrit ses annales sur des monumens qu'il a voulu rendre impérissables, et que le tems a respectés, nous ne connaissons ni son origine, ni ses institutions, ni ses mœurs, parce que nous n'avons pu jusqu'ici deviner son langage, ni étudier ses lois, ni lire son histoire.

Les ténèbres répandues par les tems anciens ne sont pas tout-à-fait dissipées dans l'âge présent sur des points même qui forment aujourd'hui les bases de l'économie politique, qui se lient aux constitutions des empires et à leur prospérité. C'est principalement de ces questions que je veux parler ici; elles appartiennent à mon sujet: il y aurait dans cet ouvrage une omission importante, si elles n'y étaient pas au moins indiquées, par cela seul qu'elles semblent encore insolubles, et que des indications précises, des documens officiels, ne viennent point à l'appui des réponses qu'elles provoquent.

La première question est relative à la population de l'Egypte. A en juger par les diverses évaluations des voyageurs modernes, cette population est encore aujourd'hui aussi peu exactement connue, et plus difficile à dé-

terminer, que ne l'a été chez les anciens celle du royaume de Thèbes, qui comprenait alors toute l'Egypte ; il y avait cependant, sous les Pharaons et leurs successeurs, un cens et de fréquens dénombremens faits avec cette exactitude qu'on trouve très-rarement dans les états de la domination ottomane. Ce rapprochement mérite d'être observé; je vais le mettre sous les yeux de mes lecteurs, pour qu'ils voient qu'en aucun tems il n'a été facile de fixer en Egypte la quantité des villes ni le nombre de ses habitans.

L'historien Josephe raconte qu'après la destruction de Thèbes, l'Egypte, depuis les frontières de l'Ethiopie jusqu'à Alexandrie, avait encore 7,500,000 habitans, sans y comprendre le peuple de cette dernière ville.

Sous les Ptolémées, la population dut s'accroître considérablement, pour rester toujours dans la même proportion avec le nombre des villes qui fut extraordinairement augmenté. Diodore de Sicile, Hérodote et Théocrite nous font connaître cette progression incroyable.

Dans les tems les plus anciens, et sous quelques rois dont parlent les livres saints, l'Egypte comptait dix-huit mille villes. Sous le règne d'Amasis elle en eut vingt mille ; sous le

premier Ptolémée le nombre s'éleva à trente mille : il fut porté à trente-trois mille trois cent trente-neuf sous Ptolémée-Philadelphe. C'est cette dernière évaluation que paraît adopter Caton, lorsqu'il dit que l'*Egypte eut trente-trois mille trente villes et sept millions d'habitans* (1).

Cette autorité, quelque grande qu'elle soit, suffit-elle pour faire croire que l'Egypte a eu à la fois trente-trois mille villes, et que les deux premiers Ptolémées en ont fait bâtir plus de trois mille pendant leur règne? Je ne crains pas de répondre négativement, et c'est le témoignage de M. d'Anville que j'oppose d'abord ici aux anciens. Ce géographe assure que si l'Egypte, dans les tems reculés, renfermait dix-huit ou vingt mille villes, comme Diodore et Hérodote le rapportent sur la foi des anciens Egyptiens, *il faut de toute nécessité faire bonne composition sur ce terme de villes dont neuf ou dix auraient été contenues dans un espace commun d'une lieue carrée.* Sans forcer la nature il est impossible, en effet, d'agrandir la véritable terre de l'Égypte, puis-

(1) *Ægyptum habuisse pagos* 33,030, *hominum verò* 7,000,000. (*Joannis Marshami. Canon chronicus*, pag. 421.)

qu'il faudrait faire reculer les montagnes et les sables par lesquels elle était autrefois resserrée, comme elle l'est encore aujourd'hui.

M. d'Anville n'a pas trouvé digne d'être réfutée l'opinion qui donne trente ou trente-trois mille villes à l'Egypte, puisque d'après ses calculs chaque lieue carrée contiendrait alors douze ou quinze villes qui occuperaient presque tout le territoire. La fondation de trois mille trois cents villes, attribuée aux deux premiers Ptolémées, a aussi la même invraisemblance. D'après les meilleurs chronologistes, Ptolémée-Soter a régné trente-neuf ans cinq mois, et Ptolémée-Philadelphe trente-sept ans onze mois. Les soixante-dix-sept années de ces deux règnes suffiraient à peine à tant de constructions, à moins de ne faire de toute l'Egypte qu'un atelier, comme devait l'être Carthage lorsqu'Enée se présenta à la cour de Didon, et que cette reine conduisit le prince troyen *au sein de ses remparts, lui montrant avec orgueil les richesses sidoniennes et une ville déjà prête à le recevoir.* L'Egypte, qui perdit beaucoup sous les derniers Ptolémées, n'avait rien acquis même sous les premiers de ces princes occupés d'abord assez longtems à asseoir leur domination, et à faire re-

connaître leur autorité par les rois avec qui ils étaient en guerre. Comment penser d'ailleurs que Ptolémée-Soter, qui disait souvent que *la véritable gloire d'un roi n'est pas d'être riche lui-même, mais d'enrichir ses sujets*, ait mis la sienne dans des constructions qui ne sont pas toujours la preuve certaine de la prospérité publique, ni un indice assuré du bonheur particulier ?

Avant que la géographie fût moins négligée qu'elle ne l'est aujourd'hui, un auteur moderne avait reproduit l'exagération des anciens, et donné à l'Egypte plus de vingt mille villes, bourgs ou villages. Son assertion, que M. d'Anville *croit une erreur de calcul, causée par un zéro de plus que ce qui convient à la réalité*, n'a pas besoin d'être combattue ; je ne la rappelle ici que pour indiquer combien peu est encore connu le nombre de ces villes, et par suite combien on est peu d'accord sur la véritable population de l'Egypte. Portée d'abord à cinq millions de personnes, elle fut plus généralement fixée à quatre millions, mais cette évaluation est encore très-peu exacte. Dans un dénombrement arabe dont parle M. d'Anville, le nombre des villes est de deux mille six cent quatre-vingt-seize. L'index géo-

graphique joint à la vie de Saladin, et qui paraît être l'ouvrage de calculateurs instruits, réduit ce nombre à deux mille quatre cent quatre-vingt-seize villes ou bourgs, dont neuf cent cinquante-sept dans le *Saïd*, ou le pays supérieur, et mille quatre cent trente-neuf dans le pays inférieur. Si un recensement nouveau était fait aujourd'hui, il présenterait plus de différence encore avec le dernier dénombrement que celui-ci n'en offre en le rapprochant du premier; c'est donc deux mille villes ou bourgs à peu près qu'il faut compter en Egypte, pour être près de la vérité.

A ces incertitudes sur la population actuelle, viennent se joindre celles que fait naître l'étendue du territoire qui peut être cultivé; de là cette seconde question : L'Egypte acquiert-elle, par les atterrissemens successifs que forment les eaux du Nil à la base du Delta, ce qu'elle perd dans la Haute-Egypte par les terres que les sables enlèvent chaque jour à la culture? Pour répondre ici avec plus de précision, il faut distinguer, avec tous les géographes dans le sol égyptien, la terre qui peut être susceptible de culture d'avec les espaces très-vastes auxquels la nature a refusé cet avantage. Ce pays n'étant fertilisé que par les eaux

du Nil, tout ce qui s'éloigne des canaux naturels du fleuve, ou des dérivations que le travail des hommes a ajoutées à ces canaux, dans les endroits où la disposition du terrain rendait ces dérivations praticables, demeure stérile et n'est qu'un désert sablonneux et aride; ce qui a fait dire aux anciens et aux modernes, qu'il n'y a de terre habitable et cultivée en Egypte, que celle qui reçoit les inondations du Nil, et que tout ce qui est plus élevé que le niveau de ces inondations est absolument sans habitations, et ne peut recevoir aucune culture (1).

Le désert marche, dit-on en Egypte, pour annoncer ses empiétemens sur les terres cultivées; cette locution connue emploie une grande image pour indiquer les effets destructeurs de ces tourbillons de poussière, de ces colonnes de sable, qui, poussés par les vents sur les villes et les campagnes, menacent de les ensevelir, et forcent les habitans à s'en éloigner, pour chercher ailleurs une

---

(1) Léon d'Afrique, dans sa *Description de l'Egypte*, paraît avoir copié Strabon lorsqu'il dit : *Altro non v'è che quel poco terreno che è soprà le rive del Nilo, il quale corre frà alcuni monti secchi, che confinano co'i deserti; e tanto è di culto e di habitato, quanto è delle rive del fiume ai detti monti.*

subsistance que ces anciennes demeures vont leur refuser (*z*).

Cela posé, la solution de cette seconde question présente sans doute de grandes difficultés; mais le point de vue sous lequel elle se rattache au plan de cet ouvrage, en diminue le nombre, et rend la réponse plus facile. La vigilance du gouverneur de l'Egypte et les sollicitudes de l'administration peuvent en effet diminuer les ravages du désert et arrêter sa marche vers les lieux habités. L'entretien des canaux existans, s'il est soigné comme il doit l'être, empêchera d'abord de nouveaux envahissemens; la construction de digues plus élevées, la formation de plus grands bassins, l'établissement de canaux plus profonds ou plus étendus, pourront même conquérir de nouvelles terres pour la culture. Le canal qui amène les eaux du Nil dans Alexandrie en est une preuve, puisqu'il commence à féconder les campagnes qu'il arrose. Un canal tiré du Nil à la Mer-Rouge, et qui traverserait les déserts qui les séparent, le prouverait bien mieux encore, puisque ses eaux porteraient la fertilité, le mouvement et la vie dans ces vallées sablonneuses, dans ces plaines arides.

L'agrandissement du Delta, au contraire,

quelle que soit l'opinion qu'on embrasse au sujet de sa première formation, a des causes dont rien ne peut détourner, affaiblir ni empêcher les effets. Le limon que les eaux du Nil portent avec elles est arrêté par les flots de la mer vers ses embouchures, et s'y amoncèle; les bancs de sable qui s'y forment d'abord le retiennent, et empêchent que les courans ne l'emportent loin du rivage ; il comble successivement les premières profondeurs. Ces bancs de sable s'unissent bientôt au continent, ils ne s'en détachent plus : une terre fangeuse les couvre et forme les atterrissemens ; ils sont lents à la vérité, mais ils sont continuels et progressifs. L'agent qui les opère est sans cesse en action; il ne rencontre aucun obstacle ou il les surmonte tous, et les résultats qu'il produit sont toujours les mêmes, parce qu'ils sont l'effet du tems et le travail de la nature.

Les empiétemens du Nil sur la mer ont une cause continuellement active dont les habitans de l'Egypte sont intéressés à favoriser l'action qui, d'autre part, ne peut être arrêtée par aucun empêchement ni vaincue par aucun obstacle. Les envahissemens du désert, au contraire, peuvent être affaiblis par les soins

du gouvernement, par les travaux des populations qui ont le plus grand intérêt à en ralentir les progrès, s'ils ne parviennent même à les faire cesser entièrement. Il s'ensuit donc que, toutes choses d'ailleurs égales, et en recourant aux moyens que je viens d'indiquer, le territoire cultivable de l'Egypte sera toujours maintenu dans toute son intégrité, si les atterrissemens du Nil compensent pleinement les dévastations du désert; et que ce territoire sera augmenté ou diminué à proportion que plus ou moins de travaux hydrauliques seront entrepris et exécutés pour s'opposer aux empiétemens du désert, ou pour reculer ses limites en rendant à la culture des terres qui en faisaient partie. La seconde question pourra donc être affirmativement répondue, si l'on considère la sagesse et l'activité de Méhémed-Ali, qui, peu content de conserver à l'Egypte tout son territoire et ses anciennes richesses, fait de constans efforts pour que des terres plus fécondes assurent au fisc de plus grands revenus, et aux particuliers plus d'aisance et plus de prospérité.

Plusieurs autres questions d'une égale importance, et entourées d'autant de difficultés, se présentent encore ici; je les néglige pour

arriver à celles qui méritent d'être discutées dans l'intérêt des sciences et des arts. En parlant d'un pays qui a eu la plus grande part à la civilisation des peuples les plus célèbres, ne dois-je pas chercher à faire pressentir au moins qu'il existe peut-être des moyens de lui rendre une partie des sciences qu'il leur a données, ou de reconquérir celles qui nous sont le plus nécessaires pour connaître son histoire? Le vrai copte, l'ancienne langue des Egyptiens, est-il entièrement perdu en Egypte, ou peut-on l'y rétablir? Comment recouvrer l'intelligence parfaite de cette langue? Quels avantages offrirait cette découverte pour l'explication des hiéroglyphes? Les développemens rapides que je vais donner pour la solution de ces trois questions qui s'enchaînent l'une à l'autre, me fourniront une occasion nouvelle d'indiquer quels services importans on peut retirer pour l'objet qui nous occupe du gouvernement de Méhémed-Ali.

Les Coptes descendent des anciens Egyptiens, autant que le croisement des races peut perpétuer cette filiation. Ils représentent seuls en Egypte la postérité des Pharaons; et quoique les Turcs leur donnent quelquefois cette dénomination par l'effet du sarcasme ou de l'ironie,

elle n'en est pas moins un hommage rendu à la vérité. Soumis en Egypte à des conquérans étrangers depuis plus de deux mille ans, les Coptes ont dû se plier à l'arbitraire de tous les gouvernemens qui s'y sont succédés, et supporter toutes les vexations de leurs agens. Dans ces vicissitudes de la fortune, dans ces mutations politiques, ils ont perdu à la fois leurs lois, leurs mœurs, leur religion et leur langue.

Les Ptolémées commencèrent d'abord à essayer de substituer le grec à l'ancienne langue des Egyptiens devenus leurs sujets. Ceux de ces princes qui ne régnèrent en Egypte que par leurs bienfaits, voulurent cependant que les monumens élevés à leur gloire fussent écrits en grec, ou simultanément en langue grecque et en caractères égyptiens. Les inscriptions d'Adulis, de Rosette et de Menouf en sont la preuve. Les empereurs grecs de Constantinople, remarque M. Niebuhr, défendirent aux Egyptiens, sous peine de mort, de parler le copte ; par suite de cette prohibition, *l'alphabet grec remplaça le pharaonique*. L'introduction d'un grand nombre de mots grecs dans la langue égyptienne forma dans la suite le copte moderne, qui est resté la langue sacrée des

Coptes, puisqu'elle a servi à la composition de leurs livres saints. Les califes ou soudans d'Egypte voulurent même effacer les traces de ce langage, en défendant aussi, sous peine de mort, de le parler; ils mirent à sa place l'arabe qui est devenu depuis et qui est encore aujourd'hui la langue des Coptes.

Le copte moderne sert néanmoins à la liturgie; le peuple, qui ne l'entend pas, en trouve l'explication dans une traduction arabe placée à côté du texte dans tous les rituels : l'une et l'autre version étaient lues autrefois dans les églises pour l'instruction des fidèles, lorsque les prêtres y commentaient les livres saints. La plus grande partie des prêtres coptes ne comprennent plus aujourd'hui leur langue sacrée, à peine savent-ils en lire les caractères. Ennemis acharnés et irréconciliables de l'église romaine, ils ressemblent, au moins pour leur ignorance, à quelques prêtres d'Italie qui savent à peine lire leur bréviaire, et n'entendent pas le latin qui sert aux liturgies apostoliques et aux rituels de la cour de Rome.

J'observerai ici comme une chose digne d'être remarquée, puisque l'histoire nous l'apprend, que le caractère d'un peuple s'oppose plus ou moins à l'altération de son langage,

selon qu'il est plus enclin à la servitude, ou qu'il résiste plus long-tems à l'oppression. Les nations en effet qui, dans les grandes révolutions des empires, passent par la conquête sous une domination étrangère, mais qui conservent toujours le souvenir de leur ancienne indépendance, et qui luttent avec des efforts constans, quoique plus ou moins heureux, contre les tyrans qui veulent les asservir, perdent difficilement leur langue primitive. Les peuples au contraire qui, sans se plaindre, courbent leur tête sous le joug, qui laissent patiemment river leurs fers, et qui présentent une conquête toujours rapide à toutes les ambitions, à toutes les tyrannies, seront aussi facilement dépouillés de leur langue originelle qu'ils l'ont été de leurs lois et de leurs libertés (1); d'où je conclus que la conservation de

---

(1) La ville de Seboua sépare les deux tribus arabes qui habitent la Nubie depuis Assouan jusqu'à Deïr. La vallée *el-Kenous* est au nord de Seboua, la vallée *Nouba* s'étend au midi de la même ville jusqu'aux frontières de Dongola. Les Arabes Kenous habitent la première vallée, les Arabes Nouba peuplent l'autre. Ces tribus se composent de peuplades qui se font souvent la guerre : elles ont chacune une langue particulière qui diffère entièrement de l'arabe. *Il est remarquable*, dit à ce sujet M. Burckhardt, *que deux langues étrangères aient pu se maintenir jusqu'à présent entre deux*

l'ancienne langue des Egyptiens jusqu'après le quinzième siècle est une preuve que leur asservissement n'a pas été facile, qu'ils ont long-tems combattu pour leurs institutions et qu'ils ne doivent pas être confondus avec ces peuples dont parle Hérodote, que les conquérans flétrissaient par des noms ignominieux ou par les signes les plus avilissans de l'esclavage. Le caractère des Coptes modernes ne répond pas malheureusement à l'antique valeur de leurs ancêtres.

Les voyageurs qui assurent qu'il existe dans la Haute-Egypte des dictionnaires vrai copte et arabe, en infèrent que cette langue ancienne n'est pas entièrement perdue, et qu'il est pos-

pays, l'Egypte et le Dongola, où l'arabe est la langue dominante. L'indépendance de ces tribus a conservé à chacune d'elles son langage primitif, malgré les efforts des gouvernemens de la Nubie pour l'altérer ou pour l'éteindre.

Les Kourdes, descendus des montagnes d'où coule le Tigre, pays aujourd'hui connu sous le nom de *Kourd-Estan*, et qui sont répandus dans quelques contrées de la Syrie, offrent un autre exemple de la même vérité. Les trois dialectes qu'ils parlent n'ont ni les aspirations ni les gutturales de l'arabe; ils ne ressemblent pas d'ailleurs au persan, de sorte que la langue qu'ils forment est regardée comme originale. Ces Kourdes, pasteurs et vagabonds, ne sont soumis à aucun gouvernement: comme les Arabes-Bédouins, ils n'ont jamais renoncé à leur indépendance.

sible de la rétablir, quoiqu'elle ne soit parlée ni entendue par personne. D'autres écrivains affirment, au contraire, que ces dictionnaires très-peu étendus, et par conséquent incomplets, sont loin de pouvoir suffire au rétablissement de cette ancienne langue; ils s'étonnent donc que les religieux coptes qui habitent les monastères de la Haute-Egypte, y cachent si soigneusement tous les livres écrits en langue copte ancienne, toutes les fois que l'Egypte éprouve une invasion étrangère. Ces moines craignent que les catholiques d'Europe n'emportent avec eux ces livres pour les faire imprimer, après les avoir mutilés ou en avoir corrompu le texte. Cette crainte suppose que la langue dans laquelle ces livres sont écrits, quoiqu'ils le soient en vrai copte, peut encore être entendue ou facilement rétablie. Les livres dont je parle sont crus néanmoins par d'autres historiens aussi illisibles et aussi inintelligibles, à quelques caractères près, que le sont pour nous les manuscrits sur *papyrus* de l'ancienne Egypte.

Au milieu d'opinions si opposées, il serait digne du gouvernement français, qui a déjà tant fait pour les sciences en Egypte, de charger des drogmans instruits et des inter-

prètes intelligens, de se procurer ces dictionnaires copte et arabe s'ils existent, de les étendre, de les compléter même avec les manuscrits existans, avec des inscriptions connues, et de chercher ainsi à rétablir l'ancienne langue copte. Si elle peut être recouvrée, elle ne le sera que par ce moyen; encore faut-il, pour en accroître l'efficacité, que la paresse ou l'insouciance des drogmans soit mise aux prises avec leur excessive avidité, par les primes d'encouragement qui seraient offertes pour assurer le succès d'une aussi belle entreprise; il faudrait encore que le gouvernement chargeât ses agens en Egypte d'acheter des supérieurs des couvens coptes les copies de ces livres, les manuscrits même originaux qu'ils conservent si religieusement. Ces moines vivent dans une si grande pauvreté, que de légères sommes suffiraient à ces acquisitions, une fois que ces agens, après avoir gagné la confiance de ces religieux, les auraient assurés que si ces livres sont publiés, ils ne recevront aucun changement ni aucune mutilation, et surtout qu'ils ne seront jamais mis à la disposition de la cour de Rome, pour en grossir son *index*.

Catherine II, en ordonnant au docteur Pallas

de faire une collection de toutes les langues de l'empire russe, le chargea de comprendre dans ses recherches celle des Kourdes, *à cause de l'antiquité du peuple qui la parle, et des relations qu'il a eues avec les Mèdes, les Assyriens, les Perses et même les Parthes;* ce qui pouvait faire espérer que la connaissance de cette langue jetterait quelque lumière sur l'histoire ancienne de ces nations. Les mêmes motifs, et de plus grands encore, ont déterminé l'empereur Alexandre à favoriser les recherches ordonnées par Catherine. L'exemple de ces princes mérite d'être suivi, lorsqu'il s'agit de recouvrer une langue dont l'intelligence nous apprendrait l'histoire de l'ancienne Egypte, et dissiperait peut-être les ténèbres qui couvrent les premiers âges du monde.

J'appelle ici par mes vœux l'intervention du gouvernement français, parce que je me persuade que, malgré l'extinction presque totale du vrai copte ancien, il reste néanmoins en Egypte, dans des manuscrits précieux, assez de débris de cette langue pour que les savans qui veulent en faire l'objet de leurs études, puissent en acquérir une connaissance plus étendue et plus facile qu'en Europe, avec le secours des livres qui s'y trouvent.

J'ambitionne pour ma patrie la possession de ces ouvrages, sans savoir ce qu'ils sont, ni ce qu'ils peuvent être, parce que tant d'autres nations les recherchent et se flattent de les obtenir. Ils seront remis, je ne crains pas de le répéter, à celle-là seule qui aura employé pour se les procurer des hommes investis de la confiance intime des moines reconnus en être aujourd'hui les dépositaires. Religieux conservateurs de ces manuscrits, ces prêtres ignorent cependant eux-mêmes ce qu'ils contiennent, et à quelle science se rattachent les matières qui y sont traitées. La haute opinion qu'ils ont de leur importance peut être due à des traditions mensongères comme à des documens authentiques.

Les indications que je viens de donner me paraissent d'autant plus intéressantes, que la connaissance du vrai copte, appelé par les voyageurs les plus exacts *lisan faraoun*, la langue de Pharaon, faciliterait nécessairement l'interprétation des hiéroglyphes, et de tous les caractères symboliques du langage sacré des anciens Egyptiens. Les personnes un peu familiarisées en Egypte avec les antiquités, savent qu'on y trouve des inscriptions hiéroglyphiques suivies d'un texte, en un second

caractère qui n'est point figuratif comme le premier, et qui semble devoir en être l'explication. Si ces inscriptions ne donnaient pas d'abord la clef de ces hiéroglyphes, elles jetteraient au moins des lumières sur l'ancienne histoire; et cet avantage serait toujours d'une grande utilité, parce que les faits qu'elles peuvent faire connaître, ou les événemens qu'elles célèbrent, rendraient tôt ou tard plus facile l'intelligence du langage symbolique qui doit en avoir été l'expression ou l'image.

Quelle que soit en effet la véritable nature de l'écriture hiéroglyphique, il est difficile de croire que tous les caractères et toutes les figures dont elle se compose soient de la même espèce, qu'ils parlent aux sens ou à la raison d'une seule manière, et qu'ils aient pour l'esprit une égale signification. Il semble impossible, par exemple, que les grandes figures hiéroglyphiques, et les petits hiéroglyphes qui ont quelque ressemblance avec des caractères crus alphabétiques ou d'un genre mixte, indiquent une seule et même chose. S'il est permis de se livrer à des conjectures qu'appuie déjà le suffrage des savans qui ont fait de l'écriture hiéroglyphique l'objet de leurs recherches, ces grandes figures sont des symboles emblémati-

ques propres à rendre une idée qui n'a souvent avec eux que des rapports éloignés. Les petits caractères rappellent les mots de la langue auxquels sont attachés une pensée fixe et une signification positive. Dans ce système, la connaissance du vrai copte favorisera l'interprétation des hiéroglyphes, d'abord à cause de la ressemblance qu'ont quelques-uns de ces signes hiéroglyphiques avec les objets qu'ils indiquent, ressemblance qui annonce nécessairement entre ces signes et ces caractères une connexité qui doit en faciliter l'intelligence : en second lieu, parce que cette langue une fois connue, il sera plus aisé de deviner ou d'établir les rapports existans entre les figures hiéroglyphiques et les idées qu'elles représentent ; comme il sera plus aisé, en multipliant les diverses combinaisons de ces figures avec les mots coptes, de rendre les rapports qui les unissent plus sensibles, plus frappans, et par cela même plus faciles à connaître et à déterminer (1).

---

(1) « Si l'ancienne langue des Egyptiens, dit M. Champollion le jeune, ne devait nous conduire qu'à la connaissance des liturgies et des martyrologes, qui sont presque les seuls ouvrages écrits en copte, l'étude de cette langue ne serait pour nous que d'un bien faible intérêt; mais lorsque l'on

En attendant que l'ancienne langue des Egyptiens soit tout-à-fait recouvrée, et pour en hâter le rétablissement, tous les efforts des Européens qui habitent l'Egypte doivent tendre, ce me semble, à acquérir ces monumens précieux qui peuvent seuls multiplier les objets de comparaison à établir d'abord entre les diverses figures hiéroglyphiques, ensuite entre ces hiéroglyphes et les caractères présumés alphabétiques. Le rapprochement de tous ces symboles aidera dans leurs pénibles études les savans qui cherchent à les expliquer. Bientôt familiarisés avec leur prodigieuse variété, ils démêleront plus aisément les points de contact ou de ressemblance qu'ils ont entre eux; et la multiplicité même de ces combinaisons leur fera saisir plus vite

---

considère que ce n'est que par elle qu'on peut parvenir à la lecture des manuscrits égyptiens que possèdent divers cabinets de l'Europe, que peut-être *elle peut nous conduire à l'interprétation des hiéroglyphes*, avec lesquels elle dut avoir quelque rapport, et qu'enfin la connaissance de la religion, des symboles et des mystères des Egyptiens en dépend pour ainsi dire; cette langue se présentant dès-lors avec tous ces avantages, ouvre en quelque sorte une carrière nouvelle, et se place à la tête des langues savantes. »

(*L'Égypte sous les Pharaons*; tome Ier.)

le vrai sens et la signification primitive de chacun de ces signes et de ces caractères (*aa*).

La découverte et l'acquisition de ces monumens deviennent chaque jour plus faciles sous le gouvernement d'un prince qui, cédant au vœu général de l'Europe, permet que tout le territoire de l'Egypte soit indistinctement exploré, et qui autorise par des *firmans* particuliers l'exportation de tous les objets d'art que ces investigations simultanées ont fait découvrir. Ayant géré l'*intérim* du consulat général de France en Egypte pendant les années 1815 et 1816, habitant ce royaume depuis cette époque, j'ai pu, dans mes relations avec Méhémed-Ali, apprécier ses dispositions bienveillantes et toute la grandeur de son caractère. Désirant que mon fils, jeune encore, prît une part active aux recherches qui se faisaient de toutes parts sur le sol égyptien, je lui inspirai l'amour des arts, je fis son éducation de manière qu'il pût les cultiver tous avec succès, et je dirigeai ses goûts vers la connaissance des antiquités égyptiennes, qui m'ont paru toujours une bien riche mine à exploiter, dans l'intérêt des sciences.

Docile à mes inspirations, hardi dans ses entreprises, bravant la fatigue et les dangers,

parlant l'arabe, connaissant les autres langues du pays, les habitudes et les mœurs de ses habitans, mon fils s'est lancé dans cette carrière, où ses premiers travaux ont eu d'abord de grands résultats. M. Joly vendit l'an passé à M. Saulnier fils et à M. Durand à Paris, les momies et les antiques qui avaient été le produit de ses recherches ou de ses acquisitions. Cette année il accompagne lui-même dans cette capitale le cabinet qu'il vient de former de tous les monumens précieux, recueillis dans les fouilles faites, sous sa direction et ses ordres, à Thèbes, dans les tombeaux de la Haute-Egypte, et dans les temples de la Nubie. Ce cabinet aurait pu être vendu à grand prix au Caire, où les superbes momies, les tableaux hiéroglyphiques et les *papyrus* qui en font partie, ont été généralement admirés comme au dessus de tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour en ce genre; mais cette collection passait alors à l'étranger; mon fils et moi désirons au contraire qu'elle soit d'abord offerte au gouvernement français pour les musées du Roi, et que la vente des divers monumens dont elle se compose n'en soit faite à des particuliers, qu'après qu'ils

n'auront pas été achetés pour ces établissemens publics.

CONCLUSION.

Le gouvernement de Méhémed-Ali en Egypte est-il préférable à tous ceux qui l'ont précédé? Telle est la dernière question qui s'offre ici à ma pensée; elle est la conclusion naturelle de cet ouvrage.

Si je m'adresse aux voyageurs célèbres, aux savans et aux artistes qui fréquentent l'Egypte, leur réponse est affirmative. Ce prince leur ouvre, par une protection éclatante, des lieux fermés jusqu'à ce jour à leurs méditations et à leurs recherches; ils peuvent parcourir une terre que le génie des arts semble avoir illustrée la première par des monumens dont les ruines frappent encore d'étonnement et d'admiration; il leur est permis de visiter chaque jour des temples où se réunissent la magnificence et la majesté, et dont les sanctuaires offrent à leurs regards tous les symboles de la sagesse égyptienne et les caractères mystérieux d'une langue sacrée; tous ces bienfaits élèvent à leurs yeux l'administration de Méhémed-Ali au dessus de celles qu'elle a remplacées.

Si j'interroge les consuls de toutes les na-

tions ou les envoyés extraordinaires des cours européennes qu'un intérêt public appelle en Egypte, leurs témoignages sont favorables à Méhémed-Ali. Comment se plaindraient-ils de son gouvernement? Dans nos relations diplomatiques avec ce prince, son accueil est toujours gracieux, sa politique franche, ses manières affables, ses dispositions amicales. Je ne crains pas d'être désavoué par mes collègues, en avançant ici qu'il n'est pas d'agent consulaire ou de personnage accrédité, quel que soit le peuple qu'il représente, qui n'ait obtenu de Son Altesse tout ce qu'il a été chargé de lui demander pour le bien général ou pour des intérêts particuliers. Dans les audiences solennelles même, dans les cérémonies d'éclat, d'où l'étiquette orientale semble éloigner toute démonstration de bienveillance, nous retrouvons encore Méhémed-Ali : l'expression de sa physionomie, le langage de ses yeux, l'à-propos de ses gestes, ou des prévenances affectueuses, animent toujours ces communications et diminuent au moins, s'ils ne la font entièrement disparaître, la froide monotonie qu'y jette nécessairement la présence d'un interprète, ou le ministère d'un drogman devenu interlocuteur obligé.

En parcourant toutes les classes de la société, je trouverai partout le même assentiment à l'administration actuelle de l'Egypte. Les négocians européens, que le vice-roi favorise, sentent combien, sous son gouvernement, ce royaume peut devenir florissant par le commerce. Ouvert à toutes les nations, il est l'entrepôt général de l'Europe, de l'Inde, de l'Afrique, et, comme l'avait prévu Alexandre lorsqu'il fonda la ville qui porte son nom, l'Egypte, devenue le centre du commerce de l'univers entier, doit unir, par la position qu'elle occupe, les mers d'orient à celles d'occident, et favoriser l'échange des productions européennes avec les marchandises des contrées orientales. Les manufacturiers étrangers qui ont porté en Egypte quelque industrie nouvelle, conservent toujours le souvenir des encouragemens qu'ils y ont reçus, et des récompenses que Méhémed-Ali leur a décernées: par gratitude, ils bénissent son gouvernement, et ils ont encore pour l'Egypte les sentimens dont sont animés les bons citoyens envers une patrie adoptive qui a su apprécier leurs services, et les a couverts de ses bienfaits.

Les populations indigènes forment les mêmes vœux pour l'administration de Mé-

hémed-Ali. Les Musulmans, glorieux d'avoir été arrachés au joug étranger qui pesait sur eux en Egypte, aiment d'être gouvernés par un prince élevé dans la religion du prophète, qui reconnaît ses lois et pratique sa morale. Les Grecs, persécutés dans quelques provinces de la domination ottomane, cherchent en Egypte un asile contre leurs oppresseurs; la tolérance de Méhémed-Ali fait leur sûreté. Ce prince ne voit pas des ennemis du nom musulman dans des hommes désarmés, dans des citoyens paisibles que poursuivent des vengeances particulières, ou qu'accuse un fanatisme aveugle; il les protège et en fait les amis de son gouvernement. Les habitans des villes et des campagnes, à quelque nation qu'ils appartiennent, et quelque culte qu'ils professent, peuvent en paix se livrer à leur industrie, faire leur commerce, cultiver leurs champs, recueillir leurs moissons, sous le gouvernement actuel; ils étaient loin de jouir de ces avantages sous ceux qui l'ont précédé.

A ces bienfaits particuliers se joignent encore les améliorations utiles faites par Méhémed-Ali, pour accroître la prospérité publique. Les Arabes quittent les déserts pour

devenir cultivateurs ou soldats. Ces peuples nomades, ces tribus errantes, autrefois la terreur de l'Egypte, la fertilisent aujourd'hui ou la défendent. L'armée du prince acquiert tous les jours des corps nouveaux ; à mesure que ses forces augmentent, sa discipline devient plus sévère ; elle est digne de s'associer aux triomphes de son chef ; elle peut entreprendre avec lui de plus grandes choses, et marcher sous ses ordres à des victoires plus éclatantes. Les établissemens publics de charité et d'instruction dépendans des mosquées se maintiennent dans un état prospère ; Méhémed-Ali en augmente les dotations lorsqu'elles ne suffisent pas à leurs besoins : aussi tout rappelle en Egypte les heureuses traces de cette hospitalité chantée par les premiers poètes, et que les anciens patriarches ont exercée.

Pourquoi ce tableau est-il obscurci par des ombres qui le déparent ? Au milieu de l'abondance qui se présente de toutes parts en Egypte, l'aspect du laboureur couvert de haillons, et les huttes de terre où il s'enferme tristement après avoir arrosé de ses sueurs le sol qu'il fertilise, annoncent son infortune et

sa détresse. Il serait plus heureux et plus riche, s'il était le maître de ses exploitations, s'il pouvait disposer de ses récoltes. Pourquoi donc l'agriculture, cette nourrice féconde de l'Egypte, n'y est-elle pas dégagée de toute entrave, et n'y jouit-elle pas d'une entière liberté ? pourquoi le commerce, seconde source de la prospérité des empires, n'a-t-il pas aussi plus de vie, des rapports plus étendus et plus d'indépendance ? pourquoi l'industrie et les arts, toujours stationnaires, ne reçoivent-ils pas une amélioration sensible, malgré tous les efforts que fait le gouvernement pour en favoriser les progrès et en accroître l'activité? Bientôt sans doute Méhémed-Ali, à qui ces maux seront connus, voudra en chercher la cause, et s'empressera de les faire cesser. En les déguisant moi-même, j'aurais trahi la vérité que ce prince est digne d'entendre: elle peut d'ailleurs lui être présentée avec le brillant entourage de tant d'autres traits qui l'honorent, d'anciens souvenirs qui le préconisent, d'actes nouveaux qui le font chérir, que son administration sera toujours supérieure en résultats heureux à toutes celles qui l'ont précédée.

Et sous quel prince l'Egypte a-t-elle eu plus de tranquillité et plus de bonheur depuis qu'elle est passée sous la domination des Arabes ? Vers le milieu du septième siècle, et dans les trente premières années de l'ère musulmane, les gouverneurs de ce royaume ne l'ont-ils pas rendu le théâtre des guerres les plus sanglantes, des défections les plus criminelles ? *Amr-ibn-ul-Ass*, sous prétexte de venger la mort du calife Osman contre Ali qui venait de lui succéder, le déclare coupable de ce parricide, passe du Caire à Damas, entraîne dans sa révolte *Muawiyé*, gouverneur de la Syrie, lui inspire le désir de se placer sur le trône des califes, lui en montre la possibilité, puisqu'il est beau-frère de Mahomet, comme Ali en est le gendre, gagne tous ses soldats, les réunit à ceux qui sous ses ordres gardaient l'Egypte, livre enfin bataille aux troupes du calife dans les plaines de *Safeïn*, et tient pendant deux jours et deux nuits la victoire indécise. La déposition d'Ali, sa mort, celle de ses enfans, l'élévation de Muawiyé au califat, une guerre affreuse et la désolation de deux grandes provinces, sont la suite de la rébellion du gouverneur d'Egypte. Pour électriser les milices musulmanes, la tunique ensanglantée d'Osman

avait été montrée au peuple dans les rues de Damas, et suspendue avec appareil sur la chaire de la grande mosquée pendant la prière publique, comme la robe teinte du sang de César avait été portée dans tous les quartiers de Rome, et offerte à tous les regards dans le *forum*, sur la tribune aux harangues, pour servir la cause des triumvirs. Les mêmes moyens employés par toutes les tyrannies ont toujours produit les mêmes effets.

L'Egypte, conquise à la fin du dixième siècle par les califes fatimites qui régnaient sur la côte occidentale de l'Afrique, n'obtint pas un gouvernement qui la rendit plus heureuse. La barbarie qui avait signalé ces princes sur le sol africain les suivit aux bords du Nil, et leur empire offrit une vicissitude continuelle de guerres, de persécutions et de calamités.

Deux cents ans après, *Salah-el-din* chasse les califes fatimites, et l'Egypte put respirer quelque tems sous son règne ou celui de ses successeurs. Les académies qu'ils y fondèrent attestent que la domination des Aïoubites dut être favorable aux sciences; mais, à cette époque, l'Egypte, tour à tour envahie et occupée par les croisés d'Europe, vit moissonner ses soldats, ensanglanter son territoire, détruire

ou dépouiller ses habitans ; les Français, victorieux à Damiette, cessent de vaincre près de Mansoure, et saint Louis y fait admirer encore son courage et ses vertus. Enfin le dernier prince de cette dynastie périt par la trahison des Mamlouks dont il créa la milice, et qu'il avait introduits en Egypte. Ce crime y plaça sur le trône, en 1250, un des chefs des Mamlouks : d'aussi funestes auspices purent faire présager tout ce que ce royaume aurait à souffrir sous de tels maîtres (1).

Soit qu'on doive regarder les Mamlouks comme des esclaves révoltés qui rompent leurs chaînes pour envahir un trône ; soit qu'il faille voir en eux des enfans adoptifs qui tra-

(1) « Les Mamlouks, dit M. Denon, étaient d'abord les esclaves, puis les soldats, enfin les maîtres de l'Egypte.

» Etrangers entre eux, les Mamlouks ne sont point liés par ces sentimens naturels qui unissent les autres hommes, ajoute M. de Volney. Sans parens, sans enfans, le passé n'a rien fait pour eux ; ils ne font rien pour l'avenir ; ignorans et superstitieux par éducation, ils deviennent farouches par les meurtres, séditieux par les tumultes, perfides par les cabales, lâches par la dissimulation, et corrompus par toute espèce de débauche.

» Ils n'eurent jamais pour règle de conduite et de gouvernement que la violence d'une soldatesque effrénée et grossière. Le cordon, le fer, le poison, ont été le sort de ces tyrans. »

hissent et massacrent leurs pères pour régner à leur place, leur gouvernement est un fléau épouvantable, et tout devient presque légitime pour le détruire; car le plus dur des tyrans est toujours l'esclave qui devient maître, ou le scélérat qui trempe ses mains dans le sang de ses bienfaiteurs.

Avec les Mamlouks baharites commença pour l'Egypte le règne des étrangers. Vers le milieu du quatorzième siècle, ils furent détrônés par les Mamlouks circassiens; ce royaume fut également dévasté et malheureux sous ces deux gouvernemens: quarante-sept tyrans (les appeler rois, serait profaner la majesté du trône) se succédèrent dans deux cent soixante-sept ans, et traînèrent après eux tous les orages des révolutions et de l'anarchie.

Après la destruction de Bagdad, les califes abassides qui régnèrent en Egypte n'y eurent guère que le sacerdoce suprême de l'islamisme. La puissance temporelle s'était déjà échappée, ou fuyait alors de leurs mains débiles; leur domination doit cependant être rappelée ici, comme on a indiqué celle des pontifes romains que des événemens politiques ont arrachés momentanément à leur siége, et qui, éloignés de Rome ont continué

d'y exercer la puissance spirituelle, pendant que leurs états étaient occupés par des rois étrangers, ou que les peuples cherchaient à recouvrer leur indépendance (1).

Les Mamlouks baharites avaient immolé à leur ambition le dernier prince arabe qui gouverna l'Egypte. Selim Ier vengea sa mort en faisant périr le chef des Mamlouks circassiens en 1517; mais la tyrannie ne meurt pas avec lui. L'empereur ottoman, le front ceint des lauriers de la victoire, est forcé de traiter avec les beys. Content que sa souveraineté et celle de ses successeurs soit reconnue, il confirme leurs priviléges, les admet au divan, leur confie le gouvernement de la république, et les autorise à *suspendre de ses fonctions le représentant ou pacha qu'il envoie en Egypte, s'il attente à leurs droits, et s'ils veulent se délivrer de son oppression.*

---

(1) L'histoire comparée des papes et des califes est encore à faire; il serait à désirer que les traits d'analogie et de disparité qu'offrent les annales des deux sacerdoces fussent réunis et discutés. Cet ouvrage, fait avec impartialité et dans l'esprit du siècle, aiderait à déterminer les limites qui séparent les deux puissances, prouverait l'indispensable nécessité de cette démarcation pour éviter les empiétemens continuels de l'une sur l'autre, et deviendrait un jour le *palladium* des droits des souverains et des libertés publiques. (*Note de l'Editeur.*)

Sous cette administration, l'Egypte voit accroître ses maux ; les Mamlouks, en vertu des articles du traité conclu avec Selim, *jouissent d'un empire absolu sur tous les habitans*, et jamais domination ne fut ni plus étendue ni plus tyranniquement exercée (1).

Deux invasions étrangères ont amené le gouvernement de Méhémed-Ali ; sa fermeté, sa prévoyance et sa justice ont fait oublier tant d'infortunes, et préparent sans doute à ce royaume de plus grandes prospérités, plus de splendeur et plus de puissance.

---

(1) M. Savary s'élève avec force contre le traité de Sélim avec les beys d'Egypte. Par les articles dont il se compose, nous connaissons encore mieux le despotisme, que lorsque Montesquieu, pour le définir, nous montre le sauvage de la Louisiane, qui coupe l'arbre pour en avoir les fruits. Les expressions de M. Savary méritent d'être rapportées. « Les peuples d'Egypte sont abandonnés à la merci des beys ; cet acte n'offre pas un seul mot en leur faveur. Ne dirait-on pas un marchand qui, pour cinq cent soixante mille *aslani*, vend trois ou quatre millions d'esclaves à vingt-quatre étrangers? En effet, on leur met dans les mains une puissance absolue ; on leur permet de lever des tributs arbitraires, et d'exercer toute espèce de tyrannie, sans qu'aucun frein les arrête. C'est donc ainsi que les despotes vendent les nations ; et elles souffrent cet opprobre ! et elles ne réclament point les droits sacrés qu'elles ont reçus de la nature ! . . . . . » *Lettres sur l'Egypte*, tome II, lettre 15ᵉ. (*Note de l'Editeur.*)

Il ne manque à ce prince, disent les hommes jaloux de sa gloire, que d'être né sur les marches du trône, ou d'avoir reçu de ses ancêtres une illustration qui l'en approche. Qu'importe, leur répondrai-je, si son mérite et ses actions le rendent digne des places les plus éminentes, et l'élèvent au premier rang; si, dévoué à la dynastie des sultans ottomans, il inspire aux peuples qu'il gouverne la même soumission et la même fidélité! Le grand homme n'a pas besoin d'une origine, et celui qui ne l'est pas ne le devient jamais par l'éclat qu'ont eu ses aïeux. J'applique ici à ce vice-roi d'Egypte la belle pensée qu'un orateur français met dans la bouche d'Apollonius, le maître et l'ami de Marc-Aurèle. « Gardons-nous, Romains, d'outrager la vertu jusqu'à croire qu'elle ait besoin de la naissance : votre famille des Césars vous a donné quatre tyrans de suite, et Vespasien, qui le premier releva votre empire, était le petit-fils d'un centurion. »

Méhémed-Ali, avec le courage et les talens dont la nature l'a doué, remplira un jour les destinées de l'Egypte ; il l'élevera au degré de gloire et de puissance qu'elle peut espérer d'atteindre. L'agriculture et le commerce,

devenus libres, suffisent pour l'enrichir et la rendre florissante. Que ses ports soient ouverts à tous les peuples, que ses vaisseaux sillonnent toutes les mers, que des canaux nombreux fertilisent ses campagnes, que les eaux du Nil arrosent chaque année de nouvelles terres, que des digues s'élèvent pour arrêter les débordemens trop considérables, que de grands réservoirs soient construits pour suppléer aux inondations insuffisantes, que les Mamlouks et les armées étrangères soient constamment repoussés loin du sol égyptien, que le gouvernement continue de protéger les arts, d'encourager l'industrie, de favoriser toutes les découvertes, d'appeler tous les talens; l'Egypte, glorieusement distinguée entre les provinces ottomanes, recouvrera une partie de son ancienne célébrité, et le prince qui la gouverne, heureux à la fois de la prospérité publique et de son bonheur particulier, recevra le prix de ses efforts dans la gratitude des peuples qui élèveront alors son administration au dessus de toutes celles qui l'ont précédée.

NOTES.

—

(*a*) *Page* 16.

C'EST comme historien et non comme prophète que je cite ici Ezéchiel; il suffit à mon sujet que son témoignage prouve la destruction des canaux et des villes de l'Egypte. Voici donc ce qu'on lit dans le chapitre XXIX, versets 9, 10, et dans le chapitre XXX, versets 12, 13 et 15 de ce prophète.

9. « Le pays d'Egypte sera réduit en un désert et en une solitude, parce que vous avez dit: Ce fleuve est à moi, et c'est moi qui l'ai fait. »

10. « Je viens donc à vous et à vos fleuves, et je changerai le pays d'Egypte en solitudes, après que la guerre l'aura ravagé depuis les tours de Syène jusqu'aux confins de l'Ethiopie. »

12. « Je sécherai le lit de ses fleuves, je détruirai cette terre, avec tout ce qu'elle contient, par la main des étrangers. . . »

13. « J'exterminerai les statues et j'anéantirai les idoles de Memphis; il n'y aura plus à l'avenir de princes du pays d'Egypte. »

15. « Je répandrai mon indignation sur Damiette,

qui est la force de l'Egypte ; je ferai mourir cette multitude de peuple d'Alexandrie. »

Je vais adoucir les menaces effrayantes du prophète en citant ici quelques-uns des beaux vers de M. Agoub, jeune Egyptien, qui, semblable à Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem, déplore les malheurs de sa patrie, ou qui, pour mieux dire, célébre son ancienne gloire dans un dithyrambe plein de sublimes pensées, et où l'on admire des beautés d'un ordre supérieur.

O toi qui, défiant les destins et les âges,
De tant d'empires écroulés
Seule debout as compté les naufrages !
Mère des dieux, des héros et des sages,
EGYPTE !... A ton nom seul, tous mes sens sont troublés ;
Tu remplis mon esprit de sublimes images ;
Le passé se réveille, et des tems écoulés
Se dressent devant moi les ombres mémorables.....
Je vois sur le sommet de tes tours vénérables
Quarante siècles assemblés !

Jadis, sous tes temples antiques,
Les rois venaient s'asseoir à tes solennités ;
On n'entend plus la voix de tes fêtes publiques ;
Et la fange a couvert tes muettes cités !
Ah ! sur le front de tes portiques,
Quand tes prêtres gravaient des emblêmes magiques,
Durant ces premiers jours de tes prospérités,
Ils confiaient sans doute aux burins prophétiques
Tes futures calamités !

(*b*) *Page* 19, *ligne* 6.

En faisant une grande différence entre les canaux

et les pyramides de l'Egypte, Voltaire s'est chargé de l'éloge de Méhémed-Ali et de tous les princes qui, comme lui, font des choses utiles aux nations, comme il a censuré avec sagesse les rois constructeurs des pyramides qui, depuis quarante siècles, pèsent inutilement sur l'Egypte ; voici ses expressions :

« Ceux qui travaillèrent aux canaux de l'Egypte, à la grande muraille, aux canaux et aux chemins de la Chine ; ceux qui construisirent les voies de l'empire romain, furent plus avantageusement occupés que les trois cent mille misérables qui bâtirent des tombeaux en pointe, pour faire reposer le cadavre d'un superstitieux égyptien. » (VOLT., *Dict. phil.*)

Hérodote, parlant de la grande pyramide, nous fait connaître ce que coûta une partie de l'entretien des ouvriers qui y travaillèrent ; voici le texte :

« Des caractères égyptiens, gravés sur le marbre de la pyramide, marquent combien il en coûta pour la nourriture des ouvriers qui y travaillèrent, seulement en oignons et autres légumes. Les prêtres qui me donnèrent l'interprétation de ces hiéroglyphes me dirent que cette dépense se portait à 1600 talens. » (HÉRODOTE, *Euterpe*.)

M. Savary, parlant des canaux et des aqueducs de l'Egypte, s'exprime ainsi pour en faire connaître les principaux avantages : « Ces travaux, non moins merveilleux que les pyramides et les colosses de la Thébaïde, avaient plus d'utilité. Ils prévenaient les ravages des crues extraordinaires du Nil, suppléaient au

défaut des médiocres, et nourrissaient des millions d'habitans. » (Tome II, lettre 18.)

(*c*) *Page* 19, *ligne* 15.

Les constructions du canal *Mahmoudhié* ne répondent ni à son importance, ni au désir qu'avait Méhémed-Ali de lui donner toute la perfection dont elles étaient susceptibles. L'ingénieur en chef turc, qui a dirigé ces travaux, paraît n'avoir pas suivi les conseils de MM. Huyot et Coste, et s'être écarté, contre tous les principes, des plans et devis faits par ces ingénieurs français, que ce prince avait fait consulter avant d'entreprendre cet ouvrage.

Quoique l'emplacement de l'ancien canal d'Alexandrie ait été suivi en général pour faire le nouveau, on s'en est éloigné quelquefois, sans trop de raison peut-être, ce qui lui donne des coudes inutiles qui, rendant sa construction défectueuse, peuvent nécessiter des réparations fréquentes et des travaux continuels pour en prévenir les atterrissemens.

Ce canal a deux embouchures dans le Nil, presqu'en face de la ville de Foua : la plus grande est encore fermée par une digue ; la petite donne seule l'eau nécessaire à sa navigation : il arrive souvent que les sables du fleuve en obstruent l'entrée, ce qui rend alors ce passage plus difficile.

Près d'Alexandrie, et de la colonne mal à propos dite *de Pompée*, ce canal se termine par un grand bassin qui sert de port aux barques qu'il porte. Il sort

de ce bassin un canal déversoir qui jette les eaux surabondantes dans le port vieux de cette ville.

Ce bassin et les mouvemens de ce canal y attirent aujourd'hui beaucoup de monde, et font, du chemin qui les unit à Alexandrie, une promenade très-fréquentée et fort agréable pour les habitans de cette ville. Ces nouvelles constructions ont fait cesser l'isolement qui depuis un grand nombre d'années régnait autour de cette colonne. « De loin, dit un voyageur français, elle domine sur la ville et sert de signal aux vaisseaux ; de près, elle cause un étonnement mêlé de respect : je suis persuadé que si cette colonne était transportée devant le palais de nos rois, toute l'Europe viendrait payer un tribut d'admiration au plus beau monument qui soit sur la terre. » Il aurait dû ajouter, pour être plus exact, que le chapiteau de cette colonne la dépare ; il est de granit plus foncé, n'a pas le poli du fust, ce qui fait croire qu'il n'a pas été fait d'abord pour ce monument.

(*d*) *Page* 25.

Un canal, tiré du Bahr-Youseph, divise en deux parties le plateau sur lequel est bâtie la ville de *Fedmin*, dans la province du Feïum. L'une des parties de ce plateau est habitée par des coptes chrétiens, l'autre par des musulmans : quoique les sectaires de ces deux religions en pratiquent les devoirs et en observent les cérémonies les uns à côté des autres, ils n'ont jamais de querelles.

On trouve aussi, dans le pachalik d'Alep, et dans les montagnes qui le terminent au nord, les deux villes de *Klez* et d'*Aentad*, habitées par des chrétiens arméniens, des Kourdes et des musulmans, qui, malgré la diversité de leurs croyances, vivent en bonne intelligence, et cultivent paisiblement leurs terres.

Voltaire nous apprend d'ailleurs qu'Alexandrie, la ville la plus commerçante du monde entier, était peuplée d'Egyptiens qui adoraient Sérapis et qui consacraient des chats, de Grecs qui philosophaient, de Romains qui dominaient, de Juifs qui s'enrichissaient.

Ce rapprochement peut faire croire que les combats que se livrèrent autrefois les habitans d'Ombos et de Tintyra eurent une autre cause que celle que leur assigne Juvénal dans sa quinzième satire. La distance qui séparait ces deux villes rend incroyables les faits qu'il rapporte. Cet affreux épisode est tout entier de l'imagination de ce poète, pour inspirer l'horreur du fanatisme : la pensée philosophique qu'expriment les vers suivans doit produire cet effet, en montrant les habitans de ces deux cités toujours en guerre, à cause de leur intolérance :

Ardet adhuc Ombos, et Tentyra. Summus utrinque
Indè furor vulgo, quod numina vicinorum
Odit uterque locus, cum solos credat habendos
Esse deos, quos ipse colit.....

(*e*) *Page* 27.

Les peintures et les bas-reliefs qui décorent l'in-

térieur de plusieurs tombeaux d'Egypte représentent les ustensiles de tout genre qui y servaient à l'usage des anciens. La plupart de ces objets ont encore aujourd'hui les mêmes formes chez les Egyptiens. Les charrues, par exemple, et divers autres outils aratoires ou domestiques, se composent des mêmes pièces, sont d'une structure presque égale, et paraissent faits sur le même modèle. Tous les vases que retracent ces tableaux ressemblent à ceux dont se servent les Arabes modernes; les mêmes capacités, les mêmes dimensions sont appropriées aux usages auxquels ils étaient sans doute anciennement consacrés.

Parmi les ustensiles d'agriculture ou de ménage employés par les anciens Egyptiens, et qui font partie de la superbe collection d'antiquités que M. Thédenat-Duvent fils vient d'apporter à Paris, on remarque surtout un crible fait de palmier tressé; l'état parfait de conservation dans lequel il se trouve peut faire croire qu'il sort des mains de l'ouvrier.

Ce crible a été trouvé dans des fouilles faites par ce jeune voyageur dans la Haute-Egypte. Les fellahs qui habitent les pays situés entre les cataractes du Nil s'y servent encore de cribles faits avec ces mêmes palmiers tressés, et d'une forme à peu près égale. Les relations des Européens avec l'Egypte ont introduit, dans le Delta et dans une partie de la Thébaïde, les cribles faits de peaux de divers animaux. M. Thédenat-Duvent fils a vu sur les murs d'un tombeau de Gourna le plan colorié d'un jardin qui offre des allées d'oran-

gers chargés de fruits, des pavillons de diverses formes, des bassins d'eau et des palais. Il a vu dans d'autres tombeaux des scènes rustiques et des tableaux de famille qui retracent d'anciens usages.

(*f*) *Page* 29, *ligne* 5.

Les auteurs qui nous ont le mieux fait connaître l'Egypte y comptent, sous le gouvernement des Mamloucks, quatre-vingts canaux semblables à des rivières, tous creusés de main d'homme, et dont plusieurs ont dix, vingt et trente lieues de long; ils reçoivent les eaux du Nil pendant l'inondation, et les distribuent dans les campagnes. Six de ces canaux seulement avaient alors de l'eau toute l'année; les autres, presque comblés, tarissaient lorsque le fleuve était bas, ou même dès qu'il était rentré dans son lit. Sous Méhémed-Ali, ces quatre-vingts canaux existent encore, et cinquante au moins conservent l'eau, tant qu'elle est nécessaire à l'arrosage et à la fécondité des terres.

(*g*) *Page* 29, *ligne* 14.

Il est très-difficile de se procurer, dans les états de la domination ottomane, des indications exactes sur la nature et la quotité des exportations des produits de l'agriculture et de l'industrie. La négligence de quelques employés subalternes, ou même celle des officiers supérieurs chargés de recueillir les revenus du fisc et de tenir les comptes de ces recettes, y met obstacle.

On peut néanmoins fixer par approximation, et année commune, aux quantités ci-après énoncées les exportations de chacun des produits du sol de l'Egypte.

Blé, quinze cent mille quintaux, ancien poids de France; fèves, neuf cent mille quintaux; autres grains, tels que maïs, lentilles, lupins, pois-chiches, graines de lin, etc., etc., neuf cent cinquante mille quintaux; riz, sept cent mille quintaux; coton, quatre-vingt mille quintaux; lin, trente mille quintaux; chanvre, quinze mille quintaux; huile de lin, douze mille quintaux; safran, quinze mille quintaux; indigo pastel, deux mille quintaux; soude, soixante mille quintaux; natron, un million de quintaux; sel de nitre, cinquante mille quintaux, etc.

Pour connaître la totalité de ces exportations de l'agriculture et de l'industrie, il faut y ajouter cinquante mille quintaux de laine, trente-cinq mille quintaux de sucre brut ou raffiné, cinq mille quintaux de sel ammoniac, et quarante mille cuirs bruts en poil.

Dans les produits que je viens d'énoncer ne sont pas compris les blé, riz et autres comestibles que le gouvernement ottoman tire de l'Egypte pour la subsistance de ses troupes et pour l'approvisionnement de Constantinople.

Les quantités fixées pour ce tribut sont quelquefois dépassées par Méhémed-Ali : cette année, par exemple, les événemens politiques ont fait doubler les envois qui se font à Constantinople dans les tems ordinaires.

Sous le gouvernement des Mamloucks, c'était en

denrées qu'ils payaient les quatre millions de francs qu'ils devaient à la Porte Ottomane et au trésor de la ville sainte. Ils étaient même autorisés à prélever les sommes nécessaires pour l'entretien des canaux et des forteresses de l'Egypte; et ces frais se portaient toujours dans leurs comptes à des sommes qui réduisaient presqu'à rien le tribut imposé.

(*h*) *Page* 39.

S'il faut en croire Strabon, les coteaux de Lattaki, où est aujourd'hui cultivé le tabac importé en Egypte, étaient, de son tems, plantés en vignes; et le vin en était expédié dans le même royaume. La religion du Coran y ayant diminué la consommation du vin, les habitans de la Syrie furent sans doute obligés de changer leur culture, afin de pouvoir continuer d'en vendre les produits aux Egyptiens, desquels ils devaient nécessairement recevoir en retour les denrées que leur sol ne produisait pas.

(*i*) *Page* 46.

Les caravanes partent de Siouth, l'ancienne Lycopolis, ville près de la rive occidentale du Nil; elles arrivent à Dongola, en passant par les Oasis, en vingt jours de marche.

De Dongola à Darfour, elles mettent encore vingt jours.

De Dongola à Sennar, une des capitales de la Nubie, qui sépare l'Egypte de l'Abyssinie, les caravanes ont dix-sept jours de traversée.

De Sennar à Darfour, elles en ont douze.

Ces voyages sont très-pénibles, parce qu'au delà des Oasis il n'y a que des eaux saumâtres; encore les citernes et les puits sont-ils éloignés de huit ou dix jours l'un de l'autre.

Les caravanes qui viennent de Tombout à Darfour ont cent jours de marche dans les déserts de l'Afrique.

Kéné, ville située sur la rive orientale du Nil, est pour la Mer-Rouge et pour l'Arabie ce que Siouth est pour les Oasis et pour l'Afrique. « Kéné, dit M. Denon, a succédé à Kous, comme Kous avait succédé à Koptos. »

Les caravanes qui en partent pour traverser le désert qui conduit à la Mer-Rouge arrivent à Kosséir, un de ses ports, le quatrième jour, et après quarante et une heures de marche. Les quatre fontaines qui sont à diverses distances dans le désert diminuent les fatigues de cette traversée.

M. Volney remarque comme un événement extraordinaire, qu'une caravane de trois mille chameaux et de six mille hommes, partie du Caire le 27 juillet 1783, arriva à Suez le 29 du même mois, en vingt-neuf heures de marche. Les marchandises qu'elle portait étaient destinées pour Dgedda, la Mecque et Moka, où elles acquittaient le prix de celles qui y étaient venues de l'Inde.

Un Arabe, monté sur un dromadaire, peut, du reste, arriver dans quinze heures de Kéné à Kosséir.

(*k*) *Page* 48, *ligne* 11.

Lorsque l'hôtel des monnaies du Caire frappait des

sequins pour l'Egypte, il employait à ce frappage, année commune, cinq millions de francs de la poudre d'or qu'importaient dans ce royaume les caravanes de l'Abyssinie. Aujourd'hui cette poudre d'or est, en grande partie, réexpédiée pour Constantinople; le reste approvisionne quelques marchés d'Europe.

(*l*) *Page* 48, *ligne* 22.

Un automate singulier se faisait admirer principalement dans la fête que donna Ptolémée-Philadelphe à la ville d'Alexandrie, à son avènement au trône d'Egypte, et qu'a décrite Athénée. Une femme, de huit coudées de hauteur, assise sur un char, y représentait Nysa, nourrice de Bacchus. Cette figure se levait par intervalles, versait, en forme de libation, du lait qu'elle portait dans un vase d'or, et s'asseyait ensuite. Ces mouvemens s'exécutaient par un ressort qui prouve que les arts de la mécanique étaient alors très-avancés en Egypte. Les commentateurs d'Athénée pensent qu'il était assez naturel de voir figurer la nourrice de Bacchus dans une pompe où l'histoire et les mystères de ce dieu étaient représentés dans le plus grand détail; ils combattent, par cette induction, les auteurs qui croient que la statue représentait la ville de Nysa. On peut ajouter à l'appui du premier sentiment que le lait dont cette femme faisait une libation désignait assez la nourrice de Bacchus, pour qu'on puisse croire que c'était à elle seule que l'automate faisait allusion.

(*m*) *Page* 65.

Le commerce de l'Egypte avec l'Inde a toujours été une source de richesses pour l'état et pour les particuliers dans ce royaume. Les droits que payaient dans les ports de la Mer-Rouge les marchandises de l'Orient étaient immenses : ils acquittaient seuls toutes les dépenses du fisc. Sous l'administration même des Mamloucks, le traitement du pacha d'Egypte, fixé à trois millions de francs, était pris des recettes de la douane de Suez, et du produit des droits perçus sur les marchandises qui y arrivaient par le golfe arabique.

(*n*) *Page* 66.

« Les nouvelles du temps, dit M. de Volney, parlèrent beaucoup du pillage de la caravane de Suez, à l'occasion de M. de Saint-Germain, négociant de l'Ile-Bourbon, dont le désastre fit bruit en France. La caravane était composée d'officiers et de passagers anglais et de quelques prisonniers français, qui étaient venus sur deux vaisseaux débarquer à Suez, pour passer en Europe par la voie du Caire. Les Arabes Bédouins de Tor, informés que ces passagers seraient accompagnés d'un riche chargement, résolurent de les piller, et les pillèrent en effet à cinq lieues de Suez.

« Il paraît que ces Arabes n'agirent pas de leur propre mouvement; des personnes bien instruites assurent que l'affaire avait été préparée à Constantinople par la compagnie anglaise de l'Inde, *qui voyait de mauvais œil que des particuliers entrassent en concurrence avec elle pour le*

débit des marchandises du Bengale; et ce qui s'est passé dans le cours des poursuites a prouvé la justesse de cette observation. » (*Voyage en Syrie et en Egypte.*)

(*o*) *Page* 67.

Alphonse Albukerque, Portugais, est appelé, par plusieurs écrivains, *l'un des premiers Argonautes des Indes; sa vertu*, ajoutent-ils, *lui fit donner le surnom de Grand.* Le projet qu'il avait conçu de détourner le Nil de l'Egypte n'aurait pas dû lui mériter ce titre aux yeux de l'humanité; car, si ce projet avait reçu son exécution, l'Egypte devenait un désert, et cinq millions d'hommes étaient réduits à la plus extrême misère.

Le cours du Nil n'est pas encore assez connu pour pouvoir juger si ce fleuve peut être aussi facilement détourné dans la Mer-Rouge que l'amiral portugais paraît le supposer. Plusieurs faits néanmoins prouvent qu'il dépendait des rois de l'Ethiopie et de l'Abyssinie de diminuer ou d'accroître considérablement pour l'Egypte les inondations de ce fleuve.

On lit d'abord dans l'histoire d'Elmacin qu'en 1104 de notre ère, les eaux du Nil étant très-basses, et l'Egypte menacée par conséquent d'une grande stérilité, le calife Mustanser envoya en Ethiopie Michel, patriarche des Jacobites, chargé d'offrir des présens au roi et de lui demander que les écluses qui retenaient les eaux du Nil fussent ouvertes en faveur de l'Egypte. Le patriarche obtint ce qu'il demandait; et le fleuve s'y éleva de trois coudées en une nuit. Jean Cantacuzène,

empereur de Constantinople, rapporte d'ailleurs dans l'histoire de son règne que le soudan d'Egypte vivait toujours en bonne intelligence avec les Jacobites établis vers l'Ethiopie sur les bords du Nil, afin qu'ils ne cherchassent à pas le détourner de l'Egypte, en faisant prendre un autre cours à ses eaux.

(*p*) *Page* 86.

Méhémed-Ali envoie tous les ans à Assouan ses cinq cents Mamloucks, pour y passer les mois où la peste exerce ses ravages au Caire et dans Alexandrie : ils ne reviennent qu'à la fin de juin. Ce prince prend lui-même des précautions contre la peste, lorsque ce fléau afflige les villes où il réside; son altesse, pendant tout ce tems, ne se laisse pas approcher indifféremment par toute sorte de personnes, même sous prétexte de service public.

(*q*) *Page* 87.

Amasis accorda aux Grecs qui ne venaient en Egypte que pour y commercer, la liberté de construire à Naucratis des temples pour leur usage. Les Ioniens, les Doriens et les Eoliens en bâtirent un superbe à frais communs. Les villes qui contribuèrent à cette dépense furent Chio, Téos, Phocée, Clazomène, pour l'Ionie; Rhodes, Gnide, Halicarnasse, Phasélis, pour les Doriens : Mytilène fut la seule ville de l'Eolie qui se cotisa pour la construction de ce temple, qui appartenait par indivis à toutes les villes qu'on vient de citer.

Les Eginètes bâtirent aussi un temple à Jupiter; ceux de Samos en élevèrent un à Junon, et les Milésiens un autre à Apollon. (HÉRODOTE, cité par AMEILHON, *Histoire du Commerce et de la Navigation des Egyptiens.*)

(*r*) *Page* 95.

Méhémed-Ali ayant fait traduire en langue turque les vers que lui adressa M. Thédenat-Duvent au nom des Francs, j'ai cru qu'une partie devait au moins trouver place dans un ouvrage qui est dédié à ce prince. La faiblesse de cette composition comme poëme ne m'a point semblé devoir empêcher cette insertion; M. Thédenat-Duvent lui-même n'a parlé de ces vers que comme d'une prose rimée; il est d'ailleurs étranger à leur publication : son aveu doit désarmer la critique, et provoquer l'indulgence du lecteur.

(*Note de l'Editeur*).

VERS *à S. A.* MÉHÉMED-ALI, *vice-roi d'Egypte, prononcés devant lui par* M. Thédenat-Duvent, *consul français à Alexandrie, dans la fête qui fut donnée à ce prince à l'occasion de la défaite des Wéhabites par ses troupes.*

Prince, le ciel, au jour de ta naissance,
Versa sur toi la coupe de ses dons,
Et te donnant valeur, bonté, puissance,
De la vertu t'inspira les leçons!
O Méhémed! des sages Ptolémées
Ton règne heureux rappelle la grandeur;

Et, sous tes lois, les cités ranimées
Ont retenti des accens du bonheur.
De ton pays l'idole et le Mécène,
Toi seul permets que l'ami des beaux-arts,
Des ans passés interrogeant la chaîne,
Porte dans les tombeaux ses avides regards.

. . . .

Combien te doit l'Europe tout entière,
Quand ses vaisseaux sont reçus dans tes ports!
Quand du commerce étendant la barrière,
Des nations tu doubles les trésors!
Et vous, et vous, fanatiques coupables,
De l'ignorance imbéciles époux,
Qui proscrivez vos frères, vos semblables,
Pour ne pas croire et penser comme vous:
De ce héros voyez la tolérance!
Tous les humains ont droit à sa bonté;
Et le mortel, quelque dieu qu'il encense,
Du Musulman est sous lui respecté!
Grâce à son zèle, à sa grande énergie,
Dans ces états le Turc ni l'étranger
Ne craignent plus que l'Arabe en furie
Mette leur vie ou leur or en danger.
Que font à ses exploits les efforts de ma lyre;
Quand dès long-tems l'Europe en retentit;
Quand à son nom, que l'univers admire,
Le juste espère et le méchant frémit!
Vous le savez, peuples de l'Arabie,
Vous l'avez vu jadis dans les combats;
Et lorsqu'enfin, au sein de la patrie,
Le sultan satisfait eut rappelé ses pas,
Son fils alors hérita de sa gloire:
Du Wéhabite il fit courber le front;
Et se montra, guidé par la victoire,
De Méhémed le digne rejeton!

Gloire immortelle au prince grand et sage,
Au ferme appui du trône du croissant!
A ses vertus que chacun rende hommage,
Et que son nom soit toujours triomphant!
Puisse à jamais le ciel qui le seconde,
Favoriser ses projets éclatans,
Qu'il soit long-tems et la gloire du monde,
Et le soutien du pauvre et l'allié des Francs.

(*s*) *Page* 99.

M. Caviglia de Gênes, arrivé en Egypte sur un navire marchand dont il était capitaine, y fit bientôt après des fouilles importantes dans la grande pyramide et autour du grand Sphynx; mais avant de retourner en Europe, il fit couvrir de sable tout ce qu'il avait découvert dans ses excavations auprès de ce dernier monument, ce qui fit perdre tous les fruits de ses fouilles et la vue *d'un temple d'Osiris, situé à quarante pieds de profondeur, entre les pattes mêmes du Sphynx.*

M. Drovetti, qui avait donné de justes éloges aux premiers travaux de M. Caviglia, censura plus justement encore la détermination qu'il avait prise d'enterrer le Sphynx. M. le comte de Forbin, qui visita l'Egypte à cette époque, vit dans cette détermination tous les effets de la jalousie et un *égoïsme inexcusable ;* l'opinion de cet illustre antiquaire était partagée par tous les Français qui habitaient alors ces contrées.

Pour justifier ses opérations, M. Caviglia écrivit le 23 novembre 1819, à l'éditeur du *Journal des voyages*, une lettre que copia le 3 janvier 1820 le *Moniteur*

français. Il y expose qu'il n'a recouvert le Sphynx des sables qui le cachaient auparavant, que pour empêcher les femmes arabes de détruire le *temple d'Osiris dont elles prenaient des fragmens pour faire des amulettes*. M. Drovetti, indirectement calomnié dans cette lettre par M. Caviglia, qui ne craignit pas d'y altérer tous les faits, vit avec plaisir l'opinion publique et la raison repousser la justification de M. Caviglia, lorsqu'elle fut connue en Egypte. Depuis quand, en effet, les femmes arabes fréquentent-elles le voisinage des pyramides? Depuis quand, surtout, attachent-elles quelque prix à des pierres qui, par leur forme, ne peuvent pas figurer comme ornement? Depuis quand tout ce qui est antique est-il pour elles une amulette, sans que la religion l'ait consacré? Le grand Sphynx, dégagé des sables qui le couvraient, serait-il devenu par cela seul un santon ou un derviche? Pourquoi les femmes arabes n'auraient-elles pas enfin pour le temple d'Osiris le même respect ou la même insouciance que pour les autres anciens monumens? La lettre de M. Caviglia annonce donc un homme qui n'a vu de l'Egypte que les pyramides, et qui est encore tout-à-fait étranger à la connaissance de ses antiquités.

(*t*) *Page* 104.

« Pendant mon séjour à Damiette, dit M. Savary, plusieurs pêcheurs m'ont assuré qu'ils avaient vu dans une île du lac Menzalé des marbres, des colonnes et des débris de grands édifices. J'avais formé le projet

de les aller visiter ; mais les dépenses considérables que ce voyage m'eût occasionées pour en acheter la permission du gouverneur, pour me faire accompagner de quelqu'un de ses officiers et de plusieurs janissaires, me forcèrent de renoncer à cette entreprise. Je souhaite que quelque curieux, ou plus riche que moi, ou secondé par le gouvernement, puisse parcourir ce grand lac, marquer la profondeur de ses embouchures, décrire les morceaux précieux d'antiquité qu'il renferme, faire en un mot ce qu'aucun des voyageurs modernes n'a osé entreprendre, et ce qu'une fortune modique m'a empêché d'exécuter (1). »

Les vœux formés par M. Savary n'ont pas été encore pleinement remplis. Les îles du lac Menzalé peuvent cependant être explorées aujourd'hui sans frais et sans aucun danger, comme les autres contrées de l'Egypte. Les villes anciennes et les beaux monumens bâtis dans ces îles ou sur les bords de ce lac, promettent néanmoins une riche moisson d'antiquités précieuses au voyageur qui les visiterait pour y faire des fouilles.

(*u*) *Page* 108.

Les injures que M. Belzoni prodigue, dans ses *Voyages en Egypte et en Nubie*, à plusieurs Français, me déterminent à publier ici la réponse que lui firent, dans le tems, les rédacteurs de la *Minerve littéraire*, en annonçant cet ouvrage. Cette feuille vengea alors avec

---

(1) *Lettres sur l'Egypte*, tome Ier, lettre 24.

noblesse nos compatriotes de leur calomniateur, en opposant le persifflage et l'ironie à ses déclamations et à ses outrages. Siouah, l'une des Oasis, en fournit le sujet : c'est une île séparée de l'Egypte *et de toute terre habitable par quatre journées de désert au moins.*

« Elle est composée de deux villages différens, toujours en inimitié l'un contre l'autre, et qui se font parfois la guerre. Si le charlatanisme est de tous les tems, la discorde est de tous les lieux.

» Les Européens en Egypte sont isolés, comme les Arabes dans une Oasis, et ne s'aiment pas davantage. M. Belzoni dit l'avoir éprouvé ; il l'a du moins fait éprouver à d'autres. Il n'est content ni des Anglais, ni des Turcs, ni des Italiens ; mais c'est surtout pour les Français qu'il réserve les foudres de son indignation.

» Après avoir prétendu qu'un de nos plus recommandables agens dans l'Orient (M. Drovetti) l'a contrarié de toutes les manières, il ne lui impute guère moins que le dessein d'avoir voulu le faire assassiner (*page* 126, tome II).

» Heureusement que l'Angleterre, la France et toute l'Europe savent très-exactement le degré de confiance qu'il faut accorder à un témoin natif des environs de Milan, lorsqu'il fait ses dépositions aux bords de la Tamise ; qu'il est facile de calomnier des gens à huit cents lieues de distance, et qu'au pis aller on a toujours la ressource de dire : *Non mi ricordo* (1). »

---

(1) *Minerve littéraire*, 13ᵉ livraison, tome Iᵉʳ.

(*v*) *Page* 114.

» Depuis cinquante à soixante ans, les paysans des royaumes de Tunis, d'Alger et de Maroc, dit M. de Volney, se sont avisés de venir chercher en Egypte une considération qui leur est refusée dans leur patrie. Eux seuls, sous le nom de *Magarbé*, c'est-à-dire *hommes du couchant*, composent l'infanterie des pachas; en sorte qu'il arrive par un échange bizarre que *la milice des barbaresques est formée de Turcs, et la milice des Turcs formée de barbaresques.* »

Cette bizarrerie, si c'en est une, n'est pas inconnue en Europe; elle est l'effet des conquêtes et de toutes les mutations politiques. Quand le roi de Prusse eût conquis la Silésie, il la fit garder par des Prussiens, et envoya les troupes de la Silésie à Berlin. Après le partage de la Pologne, les puissances copartageantes ne confièrent qu'à leurs soldats la garde des places de leur contingent, et répandirent les Polonais dans les garnisons de leurs états. Aujourd'hui même, les Autrichiens ne défendent-ils pas la Lombardie, et les Italiens ne sont-ils pas répartis dans les états héréditaires de l'Autriche? Les Piémontais ne composent-ils pas la garnison de Gènes, et les Gènois celle de Turin? Le roi des Pays-Bas enfin ne garde-t-il pas la Hollande avec les soldats belges et la Belgique avec les régimens hollandais?

(*w*) *Page* 118.

Les tribus wéhabites étaient si peu connues, même en Egypte à l'époque de l'expédition de Méhémed-Ali dans l'Arabie, que les costumes de ce peuple devaient y être par leur singularité un objet de curiosité et de surprise. Ibrahim-Pacha, après avoir soumis ces tribus, chargea M. Vaissière, son aide-de-camp, de partir pour le Caire et de porter la relation de ses victoires au vice-roi son père. Comme il devait y précéder de plusieurs jours l'arrivée des colonnes de prisonniers faits dans cette campagne, Ibrahim-Pacha lui recommanda de paraître devant Méhémed-Ali sous le costume wéhabite qu'il lui remit à cet effet. Ces ordres furent exécutés : M. Vaissière arrive à Alexandrie, où était alors ce prince, vient chez Son Altesse avec l'habit wéhabite, lui remet les dépêches d'Ibrahim-Pacha son fils, y ajoute de vive voix tous les détails qu'il était chargé de lui transmettre, et lui annonce que l'armée d'Egypte, fière de ses triomphes, est dans l'état le plus satisfaisant.

Méhémed-Ali, pour reconnaître les services de M. Vaissière, et en témoignage de son estime particulière, lui envoya le lendemain deux habits d'osmanli, et deux superbes schalls de Cachemire, l'un pour turban et l'autre pour ceinture.

(*x*) *Page* 123.

Les articles 3 et 4 du traité de 1517 entre le

sultan Selim et les vingt-quatre beys d'Egypte, fixent les tributs que ce royaume devra payer désormais au sultan et à ses successeurs; en voici les dispositions :

« 3. Chaque année la république lèvera cinq cent soixante mille *aslanies*, et les enverra sous l'escorte d'un bey à notre Sublime-Porte, et notre trésorier lui délivrera une quittance en bonne forme, à laquelle seront apposés notre sceau et celui de notre visir.

« 4. La république lèvera pareillement cinq cent soixante mille *aslanies*, destinés à l'entretien de Médine et du temple de la Mecque. Ce trésor sera conduit tous les ans sous l'escorte de l'*Emir Hadji* (prince de la caravane) qui le remettra au schérif de la Mecque, successeur de notre prophète, pour être employé au service de la maison de Dieu, et distribué aux personnes qui y résident, afin d'obtenir leurs prières, pour nous et pour les fidèles qui croient au Coran. »

L'*aslanie* est une monnaie d'argent dont la valeur représente trois francs environ. La somme fut portée dans la suite de cinq cent soixante mille *aslanies*, jusqu'à huit cent mille, tant pour Constantinople que pour la Mecque.

Indépendamment du tribut imposé à l'Egypte pour les deux villes de l'Arabie, le sultan Selim qui, le premier de sa maison, fut honoré de la garde des clefs du sanctuaire de la Mecque, fit à ce temple d'immenses libéralités.

« Ses largesses, dit M. d'Ohsson, se firent d'abord avec beaucoup de formalités, par les mains d'un officier

que la cour expédia pour la première fois en 1517, avec le titre d'intendant ou dépositaire du trésor. Cet officier, accompagné de deux *cadis* d'Egypte, distribua ces sommes dans la Mecque avec beaucoup de sagesse; il donna cinq cents ducats au schérif, six à chaque docteur de la loi, et trois à chacun des plus notables citoyens de la ville. Il fit inscrire leurs noms dans un registre qui sert encore aujourd'hui de règle pour la distribution annuelle de ces dons. Il assembla ensuite hors de la ville tous les pauvres de la cité, et leur donna à chacun un ducat, ce qui s'observe encore tous les ans. » (*Tableau général de l'Empire ottoman*, tome III.)

(*y*) *Page* 146.

En lisant les ouvrages de M. de Volney, j'ai partagé la prévention qu'il cherche à inspirer contre la véracité de M. Savary dans les descriptions que contiennent ses *Lettres sur l'Egypte*. Depuis que j'ai pu lire cet ouvrage sur les lieux, j'ai déposé mes préventions; et, comme beaucoup d'autres voyageurs, je pense qu'il est difficile de parler de ces contrées avec plus d'exactitude et de vérité que n'en a mis M. Savary dans la plus grande partie des descriptions que contiennent ces lettres. Je cite ici pour exemple celle qu'il fait des promenades qui ont lieu dans les places du Caire, au moment où les nouvelles eaux du Nil viennent inonder cette ville. Il a fidèlement retracé tout ce qu'on y voit alors.

« Les nuits qui suivent l'inondation offrent un spectacle encore plus agréable. Le canal remplit d'eau les grandes places du Caire ; le soir, chaque famille se réunit dans des barques ornées de tapis, de riches coussins, et où la mollesse a toutes ses commodités. Les rues, les mosquées, les minarets, sont illuminés ; on se promène de place en place, et l'on porte avec soi des fruits et des rafraîchissemens. L'assemblée la plus nombreuse se trouve ordinairement à *Lesbekié*. Cette place, la plus grande de la ville, a près d'une demi-lieue de circuit ; elle forme un immense bassin environné des palais des beys, éclairé de lumières de diverses couleurs : plusieurs milliers de bateaux, aux mâts desquels des lampes sont suspendues, y produisent une illumination mobile, dont les aspects varient à chaque instant ; tant de lumières répétées dans les eaux, font que l'on jouit dans ces promenades charmantes de la clarté du jour et de la fraîcheur délicieuse de la nuit. »

(*z*) *Page* 170.

Les ravages du désert sur l'Egypte peuvent être comparés aux éruptions des volcans qui couvrent de laves les villes qui les entourent. Si Herculanum et Pompeï ont péri sous les cendres du Vésuve, Memphis, Arsinoé, Bérénice, ont été détruites par les sables du désert. Les effets de ces ravages sont plus lents à la vérité ; mais ils n'en sont pas moins destructeurs. M. Denon emploie dans son ouvrage sur l'Egypte une

grande image pour décrire ces dévastations, dont il fait d'ailleurs une peinture fidèle quoique effrayante.

« Les anciens Egyptiens, parlant de l'empiétement continuel des sables de l'Egypte sur le sol cultivé et habité, dit ce voyageur, le désignaient par l'entrée mystérieuse de Typhon dans le lit de sa belle-sœur Isis, inceste qui doit changer l'Egypte en un désert aussi affreux que les déserts qui l'avoisinent.

» Rien n'est triste comme de marcher sur ces villages engloutis sous les sables, de fouler aux pieds leurs toits, de rencontrer les sommités de leurs minarets; de penser que là étaient des champs cultivés, des édifices habités, et que tout a disparu; autour des murs, dans leurs murs, partout le silence: ces villages muets sont comme les morts dont les cadavres épouvantent. »

(*aa*) *Page* 185.

L'intelligence des hiéroglyphes et celle des caractères alphabétiques de l'ancien copte sont indispensablement nécessaires pour connaître les mystères et les dogmes de la religion égyptienne, les attributs de ses dieux, les fonctions de ses prêtres, les rites de ses sacrifices et la longue nomenclature de ses fêtes; mais cette intelligence ne peut s'acquérir aujourd'hui qu'en comparant entr'eux les divers tableaux où ces figures hiéroglyphiques et ces caractères se trouvent réunis.

Les caisses de momies qui ont servi de cercueil à de grands personnages sont peut-être ce qu'il y a de plus

curieux et de plus instructif en ce genre, à cause des scènes d'initiation aux divers mystères de l'Égypte qui y sont assez ordinairement représentées. Parmi les signes extérieurs qui caractérisent ces initiations, les plus marquans sont le tibet, la stole et le collier à un, trois, cinq et sept rangs. Ce dernier nombre surtout paraît avoir joué un grand rôle dans ces mystères : aussi est-ce le collier à sept rangs qui figure le plus souvent sur les plus belles caisses de momies destinées sans doute à quelques initiés ou à des personnes élevées aux dignités les plus éminentes, et qui, par cela seul, devaient avoir reçu les plus hauts degrés de l'initiation.

Les pierres monumentales qui ont la forme de celles que les artistes placent dans les mains de Moïse descendant du mont Sinaï, sont encore des objets d'antiquité très-précieux et peut-être les plus importans à connaître, puisqu'ils sont les plus rares. Les anciens voyageurs pensent que les inscriptions hiéroglyphiques, que les prêtres égyptiens renfermaient dans des espaces elliptiques avec base, étaient des préceptes d'un ordre supérieur qui faisaient partie des premiers dogmes de la religion ou des plus anciennes maximes de la morale égyptienne. Les murs des temples et les colonnes sont surchargés de pareilles inscriptions, ce qui appuie leurs conjectures. Quelques-unes de ces pierres peuvent se trouver dans les tombeaux, dans les portiques, ou dans les autres monumens de l'Égypte.

Cette indication que je crois juste a toujours dirigé

M. Thédenat-Duvent fils dans les fouilles qu'il a faites sur le sol égyptien, et il en a tiré de grands avantages. Ses recherches dans les tombeaux de la Haute-Egypte et dans les temples de la Nubie ont eu principalement pour objet les monumens isolés de grande proportion, en pierre dure, et travaillés avec soin, ou les tableaux hiéroglyphiques, chargés de figures en relief et coloriées qui réunissent à la fois les divers symboles de la religion, les attributs des divinités et tous les caractères de l'ancienne écriture de l'Egypte. Il doit à ces investigations la découverte d'inscriptions anciennes qui, aux yeux des savans qui les ont vues en Egypte et en France, sont du plus grand prix.

Les vingt-quatre grands tableaux hiéroglyphiques sur pierre qui font partie du cabinet de ce jeune antiquaire ne doivent pas être regardés seulement comme des offrandes votives faites aux divers dieux de l'Egypte. La variété des symboles qui les composent et la richesse des attributs qui en caractérisent les principales figures permettent d'y voir encore ces inscriptions mystérieuses dans lesquelles les cérémonies du culte étaient rapprochées de leurs origines historiques, ou qui contenaient des traditions légendaires du premier ordre, des explications théogoniques, des observations relatives au système solaire, ou des indications astronomiques. On peut y trouver aussi les mystères de cette théologie qui, pour me servir des expressions d'un auteur moderne, *animait toute la nature, donnait*

la vie et le sentiment à la matière, et peuplait de divinités les sphères, les élémens, la terre et les cieux.

Divers témoignages peuvent autoriser ces espérances et appuyer ces conjectures. Je les trouve épars dans la *Description de l'Egypte*, ce monument de gloire et de sciences que les Français ont élevé en l'honneur de l'Egypte. Je citerai donc en finissant les expressions de M. Fourier dans la superbe préface qui ouvre si dignement aujourd'hui la seconde édition de cet immortel ouvrage : « Le peuple égyptien, dit ce savant, a gravé sur ses palais, sur ses temples et sur ses tombeaux les images de ses dieux et de ses rois, les observations du ciel, les précep tes sacrés, le spectacle de son culte et celui de la société civile. Toutes ces sculptures, et même les plus imparfaites, exciteront un vif intérêt ; elles sont les traces les plus anciennes que l'homme ait laissées sur la terre ; elles appartiennent à cette antique civilisation de l'Asie qui a précédé tous les tems historiques de la Grèce ; elles nous font entrevoir ce qu'étaient alors l'esprit et les mœurs des nations. »

(*Note de l'Editeur*).

FIN DES NOTES ET DE L'OUVRAGE.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 19, ligne 11, au lieu de *près de Foua*, lisez *en face de Foua.*

Page 74, ligne 18, au lieu d'*Adulis*, lisez *Menouf.*

Page 119, ligne 9 de la note, lisez (*w*) pour indiquer une note, page 223.

